

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES 2023

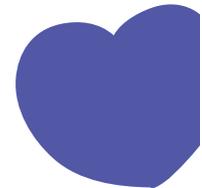
## 12 MOIS D' ACTIONS





	<b>Préserver.....</b>	<b>4</b>
	5 L'année en images	
	<b>Votre Communauté de Communes.....</b>	<b>7</b>
	8 Population	
	9 Les compétences de la Communauté de Communes	
	10 Le fonctionnement	
	11 Les commissions	
	12 Les conseillers communautaires	
	14 Ressources Humaines	
	20 Service commun Achat - Commande Publique	
	23 Les finances	
	26 Patrimoine	
	29 Système d'information Géographique	
	30 Développement numérique et Système d'information	
	31 Service Communication	
	<b>Se loger.....</b>	<b>33</b>
	34 Améliorer la qualité de vie des habitants	
	<b>Se déplacer.....</b>	<b>39</b>
	40 Travaux d'investissement en voirie	
	42 La mobilité sur le territoire de la CCPA	

	<b>Travailler.....</b>	<b>45</b>
	46 La CCPA dynamique et innovante	
	51 Proche de vous, proche de chez vous : espace Frances services	
	53 L'Agriculture à la CCPA	
	<b>Se soigner.....</b>	<b>55</b>
	56 Développement social	
	58 Maison Sport Santé	
	<b>S'engager.....</b>	<b>60</b>
	61 Assainissement collectif et non-collectif	
	70 Eau pluviales urbaines	
	73 La CCPA s'engage dans la Transition écologique	
	<b>Se nourrir.....</b>	<b>76</b>
	77 Soutenir l'agriculture locale	
	<b>Economiser.....</b>	<b>79</b>
	80 Des actions pour réduire la quantité de déchets produits	
	<b>Grandir.....</b>	<b>82</b>
	83 Plus de cohésion sociale	
	87 Accompagner les jeunes du territoire	
	<b>Se divertir.....</b>	<b>90</b>
	91 Encourager la pratique sportive	
	96 Le pays de l'arbresle poursuit sa stratégie touristique	
	104 Les Murmures du temps	
	<b>Glossaire.....</b>	<b>105</b>




**PIERRE-JEAN ZANNETTACCI**

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

## LA CCPA VÉRITABLE OUTIL COLLECTIF AU SERVICE DE 17 COMMUNES

Madame, Monsieur,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle qui, au-delà de son obligation réglementaire, est un document de partage avec les élus, acteurs et partenaires du territoire.

C'est également le reflet du dynamisme des agents communautaires au service d'un territoire, de ses usagers, soucieux de mener à leur terme les projets et nouveaux services arrêtés par les élus. C'est donc l'occasion de les remercier chaleureusement pour leur implication et professionnalisme au quotidien.

Depuis le début de mon engagement communautaire, j'ai eu à cœur de renforcer la coopération entre nos communes membres et de développer des initiatives qui répondent aux besoins et aspirations de nos concitoyens. Notre communauté est riche de sa diversité et de son dynamisme, et ensemble, nous accomplissons de grandes choses.

2023 a été marquée par plusieurs projets structurants :

- **Des travaux de construction tout d'abord** : construction d'un nouveau siège communautaire, investissement dans le domaine de l'assainissement et de l'eau pluviale pour préserver la qualité de notre environnement

- **Le développement de dispositifs d'aide aux habitants** : accompagnement de la rénovation du parc privé sur l'ensemble du territoire, subventions et garanties d'emprunt aux bailleurs sociaux pour le développement de l'offre locative à destination des ménages les plus en difficultés, aide à la création de logement d'urgence, déploiement de France Services et d'un conseiller numérique afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

- **Le soutien au monde économique** : en collaboration avec des acteurs locaux, nous avons mobiliser des leviers permettant aux entreprises de s'installer et de se développer sur le Pays de L'Arbresle favorisant ainsi l'emploi et l'attractivité de notre territoire. Une action spécifique de soutien à l'investissement pour les commerces avec point de vente a été déployée.

Par ailleurs, ce rapport d'activités illustre une fois de plus la richesse et la diversité de nos compétences, toutes orientées vers la transition écologique, dont nous avons fait l'axe majeur de notre mandat. Notre volonté est d'accompagner le territoire dans sa transition vers un monde plus durable et résilient. Développement des énergies renouvelables, promotion et sensibilisation à la mobilité durable grâce à la création d'aménagements cyclables, de 2 voies vertes et d'aires de covoiturage, amélioration de l'offre de transports en communs, location vélos électriques avec le dispositif VELPAR mise en œuvre d'actions visant à réduire la quantité de déchets produits, préservation de notre biodiversité, revitalisation de nos centres-bourgs...

Pour les années à venir, ensemble nous pouvons porter encore plus loin de grandes ambitions, et notamment celles de :

- **Renforcer les services publics** par un accompagnement encore plus soutenu des habitants dans leurs démarches au sein d'une maison des services publics
- **Accompagner les communes** dans leurs contraintes d'urbanisme et d'aménagement urbain de demain dans un contexte de zéro artificialisation nette.

Merci encore très chaleureusement à vous toutes et tous, acteurs engagés pour notre territoire qui contribuez au succès de notre communauté : élus, agents, partenaires, et citoyens.

Ensemble, nous façonnons un avenir meilleur pour nos communes et pour les générations futures.

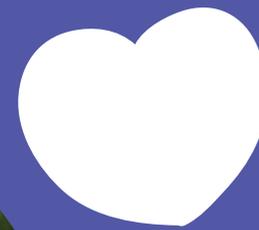
Bonne lecture,

Pierre Jean Zannettacci

 Pays  
de L'Arbresle.  
TERRE  
DE BONHEUR.



Préserver.





# L'année 2023 en images

**7 FEVRIER 2023**  
PLANTATION DE HAIES À SAVIGNY



**22 MARS 2023**

SIGNATURE DE LA CONVENTION  
D'OPÉRATION DE REVITALISATION  
DU TERRITOIRE (ORT)



**12 MAI 2023**  
INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION  
DE COURZIEU



**10 JUIN 2023**  
MARCHÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
À COURZIEU



**LE 5 ET 8 OCTOBRE 2023**  
DEUX ÉVÉNEMENTS POUR LA SEMAINE BLEUE  
ÉTAIENT ORGANISÉS



L'année en images. 

**15 DÉCEMBRE 2023**  
BILAN DES CHANTIERS JEUNES 2023



**18 NOVEMBRE 2023**  
PREMIÈRE ÉDITION POUR LA JOURNÉE « FAMILLE EN  
JEUX, À VOUS DE JOUER »



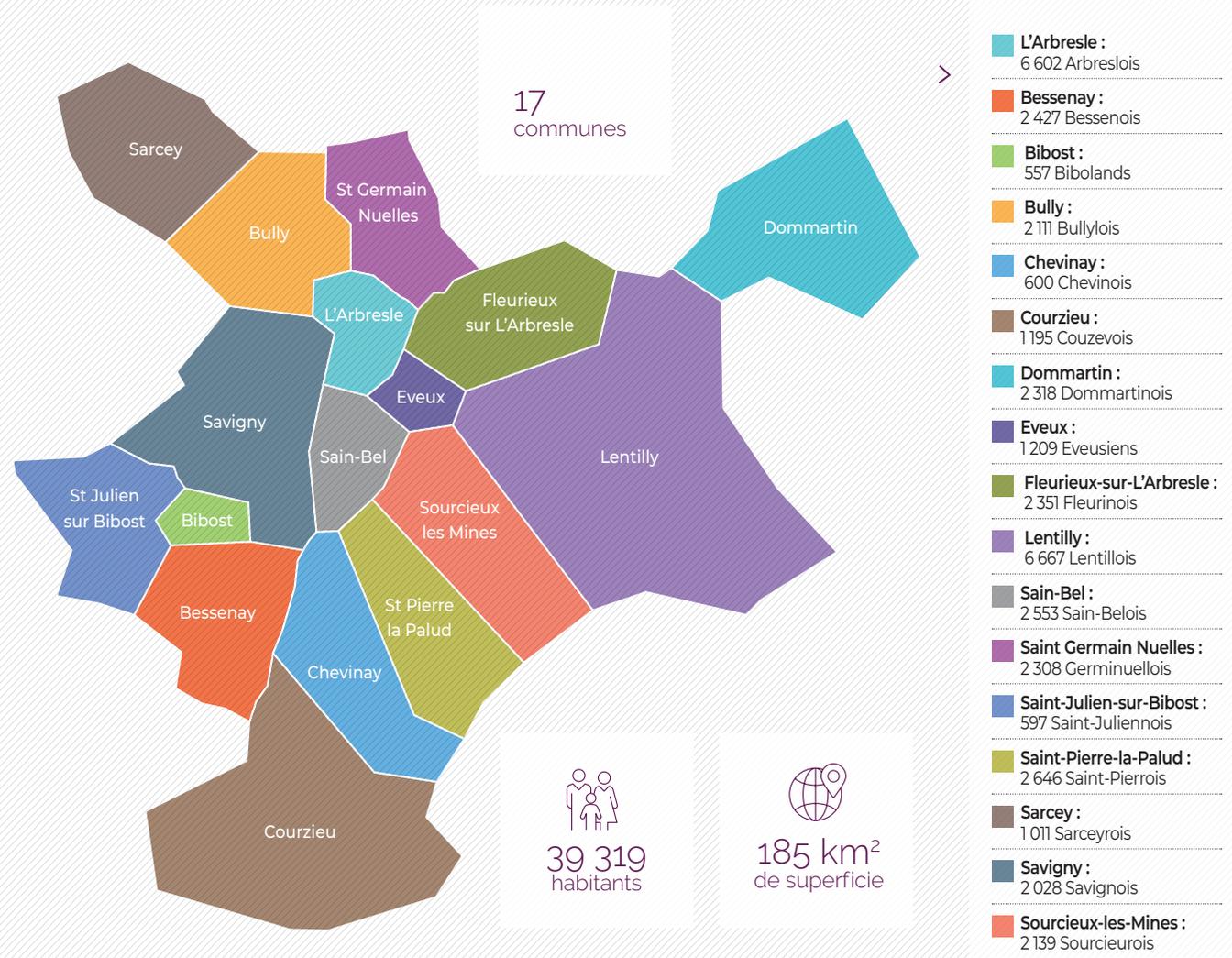
**23 JUIN 2023**  
L'ARCHIPEL FÊTE SES 30 ANS



**RENDEZ-VOUS  
EN 2024**



La Communauté  
de Communes du  
Pays de L'Arbresle.



\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2023



## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace**
  - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
  - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur.
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**
- **Actions de développement économique**
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
  - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations GEMAPI sur le versant de l'Yzeron, sur le bassin versant de l'Azergues et sur le bassin versant Brévenne Turdine.**

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
- **Politique du logement et du cadre de vie**
- **Création, aménagement et entretien de la voirie**
- **Actions sociales d'intérêt communautaire**
- **Assainissement collectif et non collectif**

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Petite enfance**
  - Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions « petite enfance » conduites dans les communes du territoire communautaire.
  - Création et gestion de relais assistants maternels.
- **Jeunesse**
  - Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions jeunesse conduites dans les communes du territoire

- communautaire.
- Information jeunesse et gestion d'un Point d'Information Jeunesse communautaire.

- **Transport et mobilité**

- Compétence Mobilité définie à l'article L1231-1-1 du code des transports

- **Santé**

- Élaboration et mise en œuvre d'un programme local de santé communautaire.
- Participation à la réalisation et à l'aménagement des équipements hospitaliers et de l'établissement d'hébergement des dépendantes (EHPAD) « maison de retraite intercommunale Les Collonges ».

- **Numérique**

- Élaboration et mise en œuvre d'un schéma intercommunal de développement numérique.
- Établissement, entretien et exploitation de réseaux de communications électroniques.

- **Patrimoine**

- Création, aménagement et gestion des bâtiments de la gendarmerie de L'Arbresle.
- Aménagement, entretien et gestion de la retenue d'eau dite « Bassin de la Falconnière » à Sourcieux les Mines.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs :
  - L'Archipel, centre aquatique du Pays de L'Arbresle (Sain Bel) ;
  - Le boulodrome de Grands Champs (Sain Bel) ;
  - Le complexe sportif de Grands Champs (Sain Bel) ;
  - Le plateau d'éducation physique de Grands Champs (Sain Bel) ;
  - Le complexe rugbysique du Pays de L'Arbresle (Fleurieux sur L'Arbresle).
- Les tennis couverts non démontables à vocation communautaire sur les communes de Lentilly, Saint Pierre la Palud, Saint Germain Nuelles et Bessenay.

- **Gestion des eaux pluviales urbaines**

- **Compétences complémentaires GEMAPI**

- **Culture**

- Création d'un parcours culturel et touristique.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle assure en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.



### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes. Équivalent au Conseil Municipal dans une commune, il se réunit en séance publique afin d'administrer la structure intercommunale. Il délibère et vote les projets qui lui sont soumis.

Ses membres sont appelés les conseillers communautaires, au nombre de 46 et trois suppléants. Ils représentent les 17 communes du territoire.

### LE BUREAU

Cet organe est composé du Président, des Vice-présidents et des délégués.

Ses missions sont de préparer les décisions et les orientations communautaires. Il règle également les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

Toutes les communes sont représentées dans cette instance.

### LE PRÉSIDENT

Le Président est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il est chargé d'administrer la structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires.

#### Ses principales missions sont :

- Préparer et exécuter le budget.
- Prendre les décisions.
- Mettre en œuvre les politiques communautaires.
- Encadrer les agents.

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Ses missions sont de préparer les grandes décisions communautaires ainsi que de proposer des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.



### GESTION DES ASSEMBLÉES



# 8

CONSEILS  
COMMUNAUTAIRES  
Procès verbaux et ordres  
du jour à retrouver sur le  
site internet de la CCPA



# 296

DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL



# 22

BUREAUX



# 129

DÉLIBÉRATIONS  
BUREAUX



Ce sont des groupes de réflexions chargés de débattre sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre, et de formuler des propositions d'actions. Elles sont composées d'élus et de techniciens référents qui co-animent la commission avec leur Vice-Président ou délégué. Les commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux.

## Les thématiques :

 <p>PARCOURS ARTISTIQUE</p>	 <p>FINANCE / INFORMATIQUE</p>	 <p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / ZONES D'ACTIVITÉS / COWORKING</p>	 <p>AGRICULTURE</p>
 <p>SPORTS</p>	 <p>DÉCHETS</p>	 <p>MUTUALISATIONS</p>	 <p>TOURISME</p>
 <p>JEUNESSE</p>	 <p>COMMERCE ARTISANAT</p>	 <p>VOIRIE</p>	 <p>SOLIDARITÉS</p>
 <p>MOBILITÉ TRANSPORT</p>	 <p>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	 <p>CULTURE</p>	 <p>ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - PLUVIAL</p>
 <p>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p>			



Le Président  
**Pierre-Jean  
ZANNETTACCI**  
> Maire de L'Arbresle



**Florent CHIRAT**  
**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
Agriculture  
Tourisme  
> Maire de St-Julien-  
sur-Bibost



**Franck CHAVEROT**  
**Délégué**  
Agriculture  
> Maire de Bibost



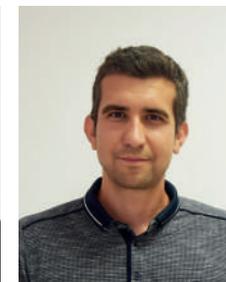
**Noël ANCIAN**  
**2<sup>e</sup> Vice-Président**  
Développement  
économique  
> Maire de St-  
Germain-Nuelles



**Charles-Henri  
BERNARD**  
**Délégué**  
Développement  
économique  
> Maire de Bully



**Virginie  
CHAVEROT**  
**3<sup>e</sup> Vice-Présidente**  
Mobilité,  
Transports  
> Lentilly



**Morgan  
GRIFFOND**  
**4<sup>e</sup> Vice-Président**  
Transition écologique  
et énergétique  
Environnement déchets  
> Maire de St-Pierre-La-  
-Palud



**Daniel  
LOMBARD**  
**Délégué**  
Déchets  
> Bessenay



**Diogène  
BATALLA**  
**5<sup>e</sup> Vice-Président**  
Finances  
Informatique &  
Mutualisation  
> Maire de Fleurieux-  
sur-L'Arbresle



**Olivier  
LAROCHE**  
**Délégué**  
Mutualisation  
> Maire de Sarcey



**Jean-Bernard  
CHERBLANC**  
**6<sup>e</sup> Vice-Président**  
Solidarités  
> Maire de Courzieu



**Alain  
THIVILLIER**  
**7<sup>e</sup> Vice-Président**  
Aménagement  
du territoire  
> Maire de Dommartin



**Yvan  
MOLLARD**  
**Délégué**  
Sport  
> Sain-Bel



**Frédéric  
TERRISSE**  
**Délégué**  
Jeunesse  
> Sourcieux-Les-Mines  
Délégué Jeunesse,  
Culture et Vie  
associative à partir du  
1<sup>er</sup> avril 2022



**Christian  
MARTINON**  
**8<sup>e</sup> Vice-Président**  
Voirie Pluvial et  
assainissement  
> Savigny



**Bertrand  
GONIN**  
**Délégué**  
Pluvial et  
assainissement  
> Maire de Eveux



**Yves BERTHAULT**  
Dommartin



**Cédric BLANC**  
*Suppléant*  
St-Julien-Sur-Bibost



**Marlène BOURBON**  
Sarcey



**Sarah BOUSSANDEL**  
L'Arbresle



**Annick BRUN PEYNAUD**  
Bully



**Maria CHEMARIN**  
Courzieu



**Alexandra GOUDARD**  
Lentilly



**Philippe GRIMONET**  
Lentilly



**Monique LAURENT**  
Maire de Savigny



**Thomas ALESSI**  
Fleurieux-sur-  
L'Arbresle



**José DOUILLET**  
L'Arbresle



**Claire DOUVIER**  
*Suppléante*  
Bibost



**Karine FOREST**  
Maire de  
Bessenay



**Yvette FRAGNE**  
L'Arbresle



**Bernard GONNON**  
St-Pierre-la-Palud



**Catherine LAVET**  
Dommartin



**Elvine LEON**  
Fleurieux-sur-  
L'Arbresle



**Christine LOPEZ**  
Sain-Bel



**Thierry MAGNOLI**  
Lentilly



**Jacques MALIGEAY**  
Bessenay



**Geneviève MARION**  
Saint-Germain-  
Nuelles



**Sheila MC CARRON**  
L'Arbresle



**Lucie MONCOUTIE**  
Sourcieux-Les-  
Mines



**Nicole PAPOT**  
Lentilly



**Frédéric PAULOIS**  
*Suppléant*  
Chevinay



**Gilles PEYRICHOU**  
L'Arbresle



**Martine PUBLIE**  
St-Germain-Nuelles



**Raymond REVELLIN CLERC**  
Maire de Sain-Bel



**Geneviève RIBAILLER**  
Veux



**Annie ROSTAGNAT**  
St-Pierre-La-Palud



**Dominique ROSTAING-TAYARD**  
L'Arbresle



**Nathalie SORIN**  
Maire de Lentilly



**Richard CHERMETTE**  
Maire de Chevinay



## SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES (SCRH) :

En 2023, 2 nouvelles communes (Sarcey et Savigny) ont intégré le service commun RH. Il y a donc 10 communes et 1 syndicat qui adhèrent au service : Bessenay, Bully, L'Arbresle, Courzieu, Fleurieux-sur-L'Arbresle, Saint-Germain-Nuelles, Saint-Julien-sur-Bibost, Savigny, Sourcieux-les-Mines, SIVOM de la Giraudière, ainsi que la CCPA.

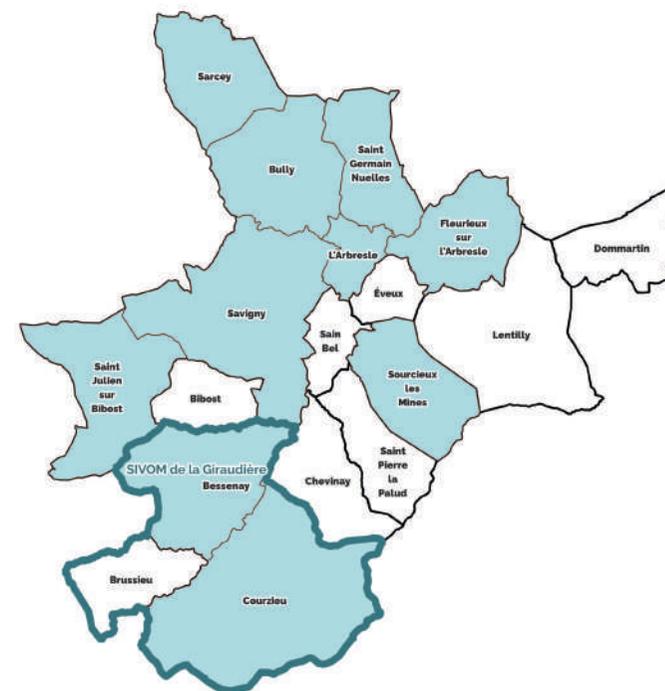
### QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ DU SCRH

<b>1 115</b>	<b>682</b>	<b>5 726</b>	<b>624,20</b>
ARRÊTÉS	CONTRATS	BULLETINS DE PAIE	JOURS DE FORMATION

### FAITS MARQUANTS 2023

- Adhésion des communes de Sarcey et Savigny
- Nombreuses évolutions règlementaires : relèvement du minimum de traitement au 1<sup>er</sup> janvier (hausse SMIC 1,81%), au 1<sup>er</sup> mai (hausse SMIC 2,22%), majoration de la rémunération au 1<sup>er</sup> juillet (hausse point d'indice 1,5%), revalorisation du taux de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement domicile-travail (75% à la place de 50% au 1<sup>er</sup> septembre), reconduction du dispositif Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) avec taux inflation 8,19 %
- Nombreux recrutements
- Plusieurs réorganisations de services
- Mise à jour du forfait mobilité durable
- Réforme des retraites
- Lancement de la démarche "évaluation des risques psycho-sociaux" avec le CDG69
- Passage à la norme M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la CCPA et certaines communes du service commun Ressource Humaines
- Travail sur l'adhésion au contrat cadre du CDG69 « titres restaurant » pour que les agents puissent bénéficier de cet avantage social au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES



## MISSIONS DU SERVICE RH

- Application de la politique définie dans chaque collectivité
- Pilotage et suivi de la masse salariale
- Gestion des effectifs, des emplois et des compétences
- Gestion des recrutements et des compétences
- Construction et mise en œuvre du plan de formation
- Construction et gestion du dispositif d'évaluation professionnelle
- Gestion administrative et statutaire (carrières, rémunération, retraite, discipline, contentieux, etc.)
- Organisation et gestion des temps de travail (cycles, horaires, etc.)
- Accompagnement des agents et des services (conseils, orientation, conduite du changement)
- Rapport Sociale Unique
- Mise en œuvre des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail
- Prévention des risques professionnels et accompagnement des agents en reclassement
- Animation du dialogue social et des instances représentatives (CT, CHSCT)

## FOCUS SUR LES RESSOURCES HUMAINES INTERNES

### COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

En 2023, les représentants du personnel et les élus représentant la collectivité se sont réunis lors de 6 séances.

Ils ont émis un avis sur les dossiers suivants :

Installation du Comité Social Territorial	Sécurité des agents d'accueil de la CCPA
Organisation du service Gestion des déchets	Besoins de personnel saisonniers et occasionnels
Organisation du Pôle ressources	Forfait Mobilités Durables
Tableau des effectifs	Contrat d'apprentissage - Projet de territoire
Rapport Social Unique 2021	Contrat d'apprentissage - Transition écologique
Rapport et plan d'action pour l'égalité femmes/hommes	Démarche Document Unique – Évaluation des risques psycho-sociaux
Bilan des accidents du travail 2022	Mise à jour du règlement Formation
Organisation du service des Sports	Lettre de cadrage Assistant et chargé de prévention
Astreintes	Astreintes de sécurité et de décision
Bilan assistante sociale 2022	Conseiller numérique
Rapport annuel médecine préventive 2022	Rapport Social Unique 2022





## ILS ONT INTÉGRÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Pôle Ressources/Communication

- **Emmanuel DRILLON**, Chargé de mission Systèmes d'Information (01/03)
- **Marilyn KIRITCHUK**, Gestionnaire Ressources Humaines (03/05)
- **Emilie GARREL**, Gestionnaire Ressources Humaines - retour d'un congé parental (04/09)

### Pôle Développement

- **Audrey MALNUIT**, Animatrice de l'espace coworking - remplacement congé maternité (03/01)
- **Emmanuelle OGIER**, Responsable Relais Petite Enfance - remplacement agent absent (16/01)
- **Pauline BORDET** (06/03) et **Marion BRISEPIERRE** (27/02), remplacement au centre forme
- **François PIGNOL**, Maître-Nageur Sauveteur (27/03)
- **Elodie POIRSON**, Responsable du service transition écologique (10/07)
- **Marine CADDEO**, Educatrice sportive au centre forme (04/09)

### Pôle technique

- **Marine LE BRETON**, Coordinatrice optimisation des collectes (27/03)
- **Julie BERARDI**, Ambassadrice du tri (27/03)
- **Mathieu BENOIT GONIN**, Chargé de mission biodéchets (27/03)

### Mutation interne

- **Gaétane LIOT**, Comptable (11/05)
- **Lydie PREVOT**, Chargée de projet biodiversité et sensibilisation (12/07)
- **Audrey POLTURAT**, Coordinatrice petite enfance-parentalité (01/09)
  - **Emmanuelle OGIER**, Responsable du Relais Petite Enfance de Lentilly (01/09)
  - **Mewen FERRIERE**, MNS et Manager de bassin

## DÉPARTS

Ils ont quitté la CCPA pour d'autres aventures professionnelles

### Pôle Ressources/Communication

- **Anthony FAURE**, Comptable (18/01)

### Pôle Développement

- **Sylvain LUXEMBOURGER**, Maître-Nageur Sauveteur (03/02)
- **Stéphane DUBUIS**, Coordonnateur petite enfance-parentalité (28/02)
- **Pauline BORDET** (06/03) et **Marion BRISEPIERRE** (27/02), en remplacement au centre forme
- **Louis CHEVALIER**, Chargé de mission transition écologique (30/04)
- **Elisa JACQUIN**, BNSSA annuel (25/08/2023)
- **Sliman KAID**, Educateur sportif au centre forme (03/09)
- **Audrey MALNUIT**, Chargée du coworking (29/09)

## ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

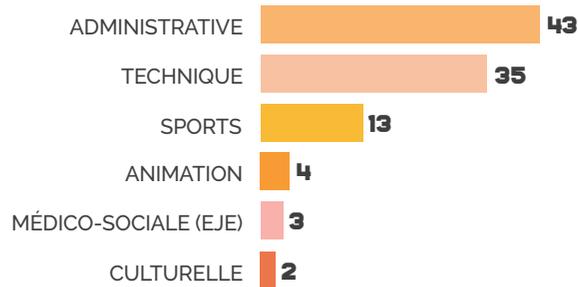
### Alternants présents sur 2023 :

- **Marie BUTIN**, Alternante au service communication (12/09/22 au 11/09/24)
- **Charline PAPIN** : Alternante projet de territoire (03/07/23 au 06/09/24)
- **Lila MAZUY** : Alternante éducateur sportif – MNS (25/09/23 au 05/06/24)
- **Raphaël EGGER** : Alternant Transition écologique (03/10/22 au 30/09/23)

### Stagiaires 2023 :

- **Enzo GIODANA**, service des sports – L'Archipel (30/01 au 03/02)
- **Elsa BOGEN**, service des sports – L'Archipel (20/02 au 24/02)
- **Arthur CHAMPIN**, service des sports – L'Archipel (03/04 au 07/04)
- **Jonas TERREAUX**, service Agriculture (01/03 au 31/08)
- **Kylian DILIES**, service Juridique – Administration Générale (09/05 au 02/06)
- **Maelys LAPIER**, service des sports – L'Archipel (15/05 au 26/05)
- **Gaétan BEAU**, service Finances (15/05 au 15/07)
- **Léonie CATTIAUX**, service Communication (01/06 au 30/06)
- **Guillaume BODET**, service des sports – L'Archipel (22/05 au 23/06)
- **Lilou LESPINASSE**, service des sports – L'Archipel (04/12 au 08/12)
- **Lenny HORESNYL**, service des sports – L'Archipel (09/10 au 21/02)
- **Gabin COUDOUR**, service Assainissement/Technique (11/12 au 15/12)
- **Louise RAYMONDON**, service Communication (04/12 au 08/12)
- **Justine BARRILLIET**, service Assainissement/Eaux Pluviales (04/12 au 08/12)
- **Eloan FAVRE-CROIX**, service des sports – L'Archipel (27/11 au 01/12)

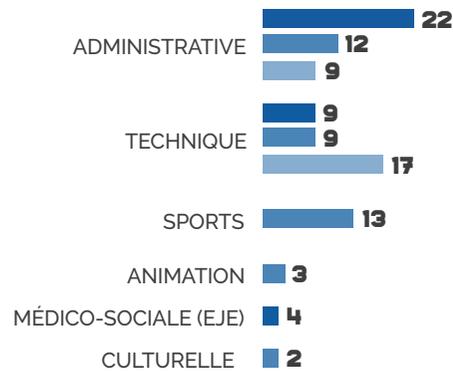
**RÉPARTITION PAR FILIÈRE**



\*Les apprentis ne sont pas concernés



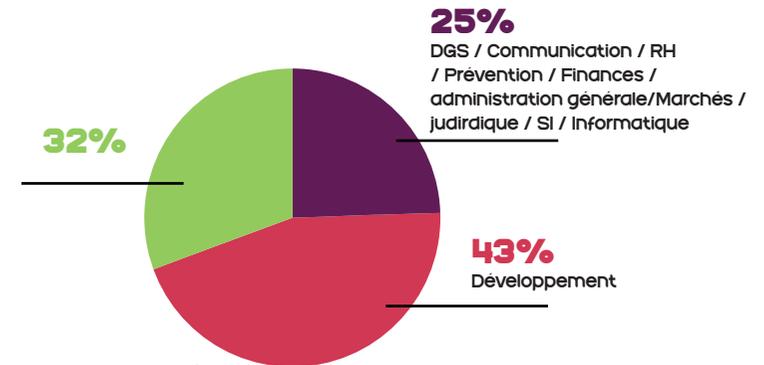
**RÉPARTITION PAR CATÉGORIE STATUTAIRE ET FILIÈRE**



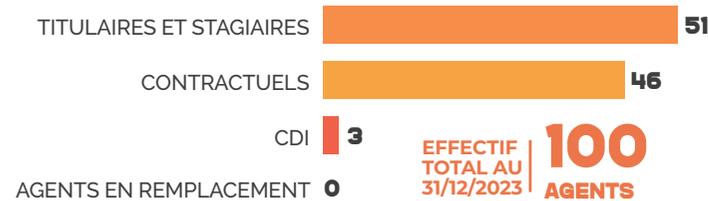
\*Les apprentis ne sont pas concernés

■ catégorie A   ■ catégorie B   ■ catégorie C

**RÉPARTITION PAR PÔLE**



**EFFECTIF**



**MASSE SALARIALE**

**35,03%**

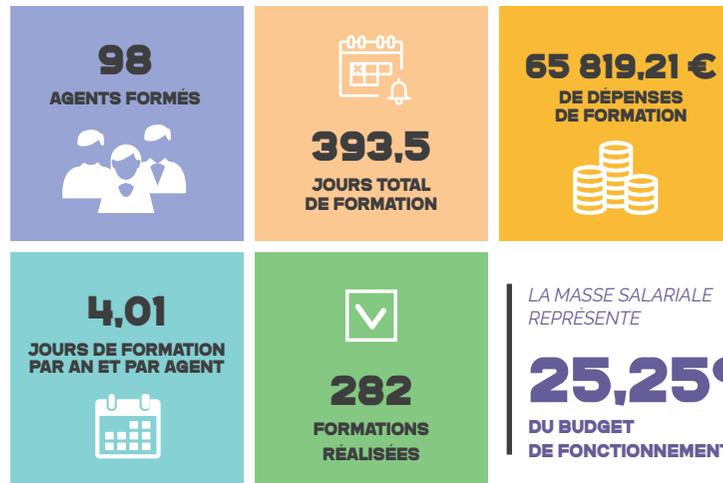
**DU BUDGET FONCTIONNEMENT**





## FORMATIONS 2023

La grande majorité des formations a été assurée par le CNFPT dans le cadre de la cotisation obligatoire.



### FORMATION CNFPT

**131**

### FORMATION AUTRES ORGANISMES

**151**

### FORMATION PAR PÔLE

 DÉVELOPPEMENT (DONT SPORT) :  
42 AGENTS

**138,5**  
JOURS

 TECHNIQUE :  
31 AGENTS

**139**  
JOURS

 RESSOURCES/ DG/COM/SI :  
25 AGENTS

**116**  
JOURS

### FORMATION INTRA-CCPA

 GESTION DE CONFLIT PUBLIC  
DIFFICILE - L'ARCHIPEL  
20 AGENTS

 FORMER LES MANAGERS AU  
RECRUTEMENT  
12 AGENTS

 GESTES ET POSTURES DE TRAVAIL  
SUR ÉCRAN  
8 AGENTS

### FORMATION UNION-CCPA

pilote des actions de formations

 HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE  
MANŒUVRE INITIALE  
12 AGENTS

 HARCÈLEMENT ENTRE ENFANTS -  
ATSEM/PÉRISCOLAIRE  
9 AGENTS

 MONTAGE-DÉMONTAGE-ECHAFAUDAGE  
6 AGENTS

 PSCI POUR ENFANTS  
11 AGENTS

 S'INITIER À LA LANGUE DES SIGNES  
12 AGENTS

Soit au total 90 agents formés sur le territoire CCPA (CCPA et communes du Pays de L'Arbresle)

LES FORMATIONS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ REPRÉSENTENT

**130,5** JOURS DE FORMATION  
SOIT 19 ACTIONS DE FORMATION

- Maniement extincteur – sécurité incendie
- Echafaudages roulants : montage/ démontage
- Sensibilisation PRAP : travail sur écran
- Gestion de conflit – public difficile L'Archipel
- AIPR concepteur
- Le traitement et l'hygiène des eaux de piscines
- Réguler les conflits et l'agressivité
- Recyclage PSE1 + PSE2
- Habilitation électrique BS BE Manœuvre initiale
- Habilitation électrique B1 B2 BR BC initiale
- Réseau des assistants et des conseillers de prévention
- Prévention des risques professionnels liés au télétravail - s'organiser pour travailler sans stress
- Prévention des risques professionnels liés au télétravail - optimiser ses conditions de travail à domicile
- La formation préalable obligatoire des assistants de prévention
- La formation préalable obligatoire des conseillers de prévention
- Convergence entre santé publique et santé au travail : tous concernés
- Prévention du risque amiante : l'obligation de RAT dans les bâtiments
- Sensibilisation à la santé mentale
- Prévention : risque scolaire et santé au travail





### 2023 : L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

L'activité du service a augmenté sur l'année 2023 avec une collaboration avec les communes qui s'intensifie.

## 55

**consultations**  
dont 43 pour les services de la CCPA / 2 pour un groupement de commande avec des communes du territoire / 10 pour des marchés communaux.

## 86

**marchés attribués**  
dont 62 pour les différents services de la CCPA / 24 pour les communes

## 8

**commissions des marchés**

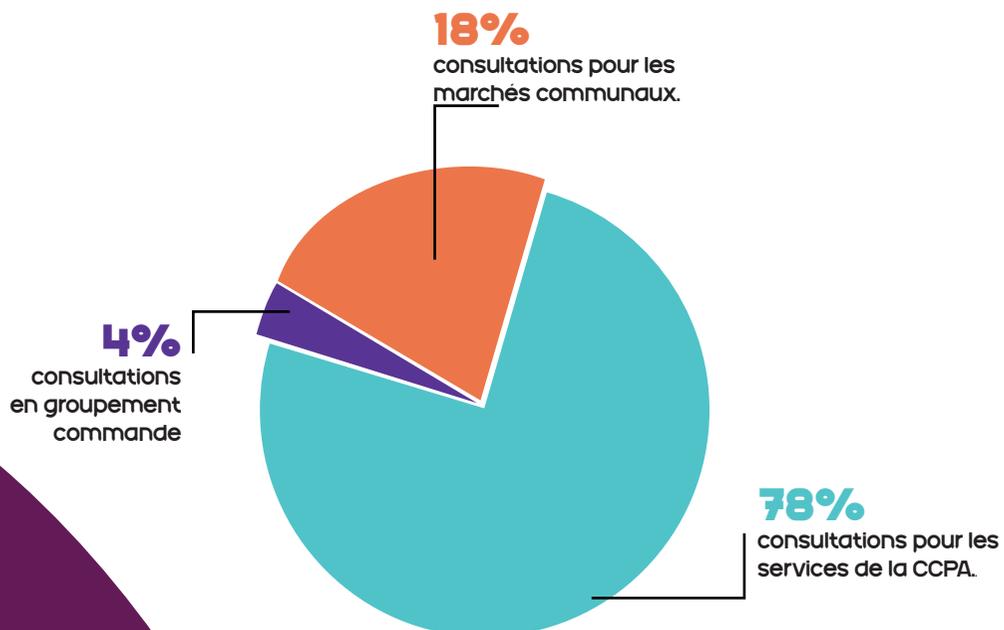
## 7

**commissions d'appel d'offres**

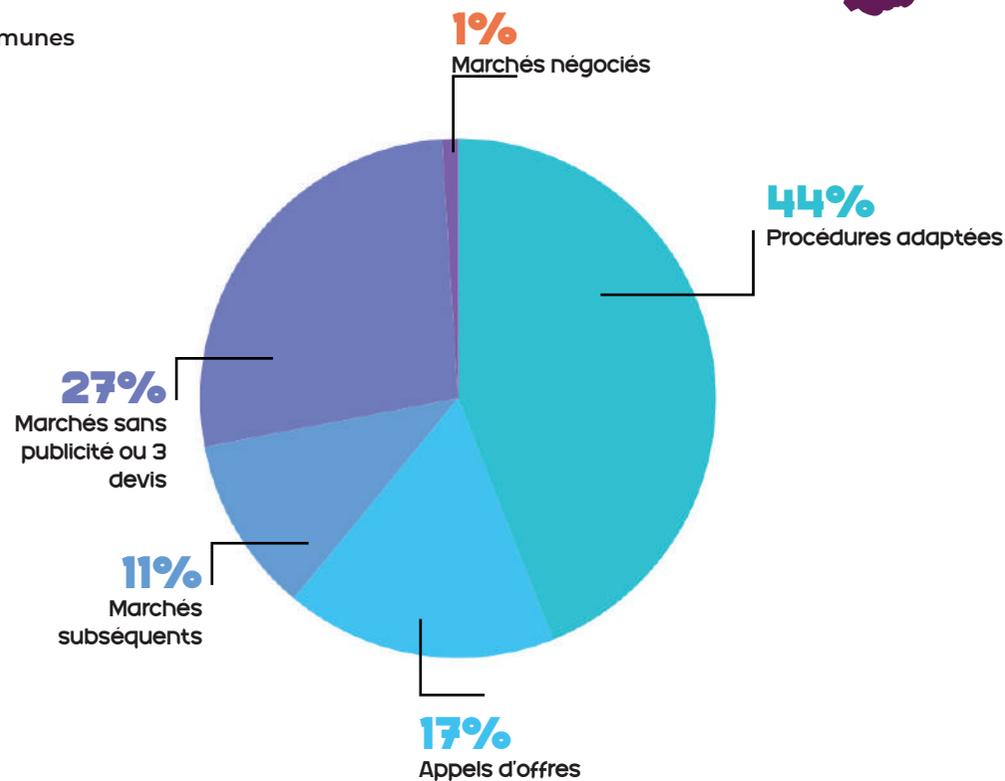
## 31

**marchés inférieurs à 40 000€ HT**  
dont 16 en procédure adaptée - marché subsequent / 15 sans publicité, ni mise en concurrence

### CONSULTATIONS SUR L'ANNÉE 2023

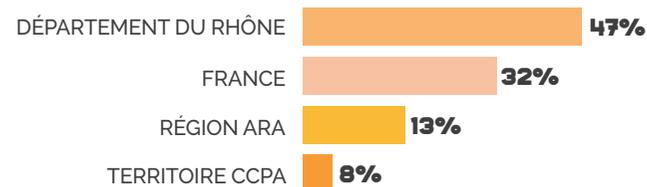


### LES TYPES DE MARCHÉS



### LOCALISATION DES ENTREPRISES

Les entreprises titulaires de nos marchés sont majoritairement implantées dans le département du Rhône avec 8% provenant du territoire de la CCPA





## LA COLLABORATION AVEC LES COMMUNES

### Les marchés communaux :

- **Dommartin :**

Création de cours extérieurs de padel  
Conception et réalisation d'une piste de pumptrack  
Rénovation énergétique de la mairie

- **Eveux :**

Rénovation d'un logement d'urgence  
Réhabilitation thermique du bâtiment de la mairie

- **Fleurieux-sur-L'Arbresle :**

Extension de l'école du chêne

- **L'Arbresle :**

Réfection de l'église Saint-Jean-Baptiste  
Missions de maîtrise d'œuvre pour la création d'un cheminement piétonnier entre la salle des fêtes Claude Terrasse et le centre historique de L'Arbresle  
Missions de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la gendarmerie et brigade de recherche  
Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- **Saint-Germain-Nuelles :**

Travaux d'aménagements écologiques de la zone humide de la Vavre et de gestion des eaux pluviales  
Missions de maîtrise d'œuvre pour la revitalisation et renaturation du centre bourg – place de l'Alambic

- **Sarcey :**

Missions de maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'un immeuble comprenant un commerce

- **Sourcieux-les-Mines :**

Missions de maîtrise d'œuvre pour un projet de réhabilitation et extension de la Maison des Associations

- **Les groupements de commandes**

Fourniture d'équipements de protection individuelle  
Prestations de formation dans le domaine de la prévention (2 lots)

## UNE POLITIQUE D'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

L'intégration des considérations sociales dans les marchés publics devient un véritable enjeu et le cadre légal de plus en plus contraignant dans la mesure où l'achat responsable concourt à l'atteinte des objectifs de développement durable.

En ce qui concerne la CCPA, des clauses sociales d'insertion sont mobilisées dans les marchés et certains marchés sont réservés aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

**8 596**  
heure d'insertion réalisées

**43**  
participants

**14**  
marchés concernés

**11**  
entreprises

Une moyenne de **200** heures de travail par participant



LES ENTREPRISES

En 2023, 11 entreprises ont réalisé des heures d'insertion : 91% de PME et 73% localisées dans le Rhône.

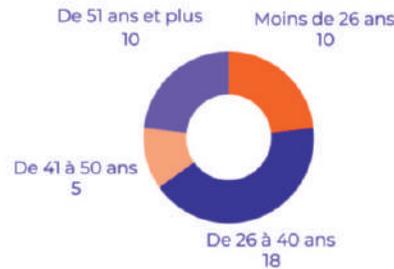
LES PUBLICS

le profil des participants

genre



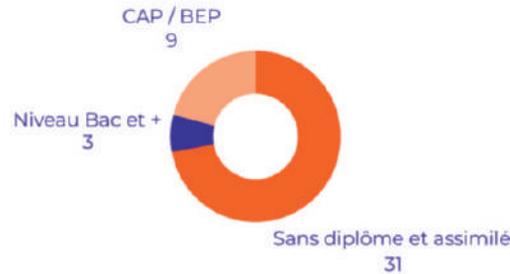
âge



lieu de résidence

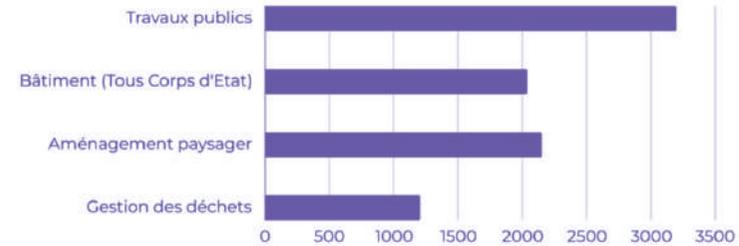


niveau de formation



les secteurs d'activité des entreprises

Nombre d'heures réalisées réparties par secteur d'activité des entreprises



chiffres clés en termes d'accès à l'emploi et à la formation



Les clauses sociales permettent d'accéder à l'emploi, à l'emploi durable et à la qualification.

Au démarrage de leur valorisation sur les clauses d'insertion et les marchés réservés de la CCPA, 13 personnes ont été embauchées en contrat durable :

- 8 personnes embauchées en direct (3 en CDI, 1 en CDD > à 6 mois, 3 en contrat d'apprentissage, 1 en contrat de professionnalisation)
- 5 personnes mises à disposition par 1 GEIQ en contrat de professionnalisation
- dont 9 personnes bénéficiaient d'une formation en plus de leur emploi.

A l'issue de leurs valorisation sur les clauses d'insertion et les marchés réservés de la CCPA, 10 personnes poursuivaient en emploi, dont 6 en emploi durable :

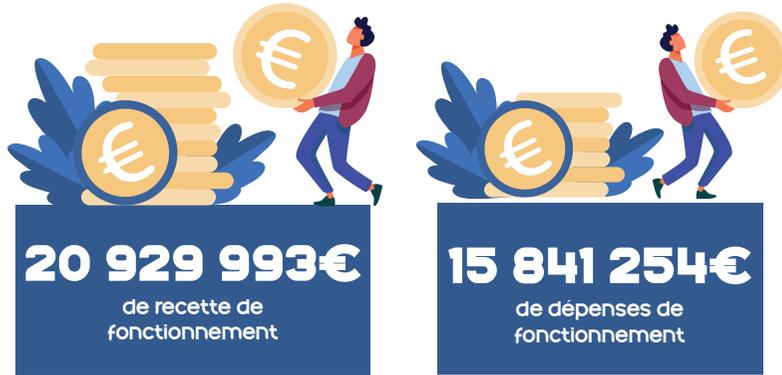
- 7 personnes poursuivaient en emploi durable : 3 en direct (1 CDI, 1 contrat d'apprentissage, 1 en contrat de professionnalisation, 1 personne en CDI en arrêt de travail) et 3 mises à disposition par un Geiq en contrat de professionnalisation.
- dont 5 personnes qui bénéficiaient d'une formation en plus de leur emploi
- 10 personnes poursuivaient en contrat de moins de 6 mois

- 7% de femmes
- 23% de plus de 50 ans et 20% de moins de 26 ans
- 16% de résidents de la CCPA
- 93% de niveau infra-bac

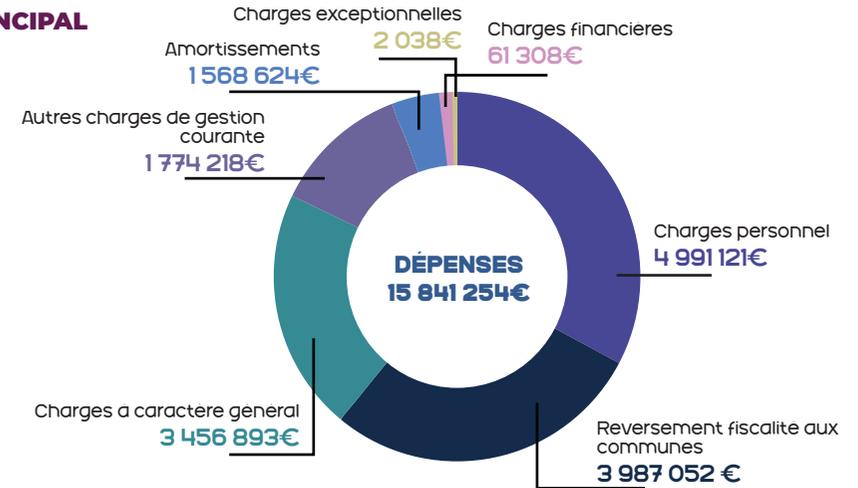


Le rapport financier 2023 de la CCPA est tiré de l'analyse du compte financier unique, réalisée chaque année à l'occasion de son vote. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnée de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la collectivité.

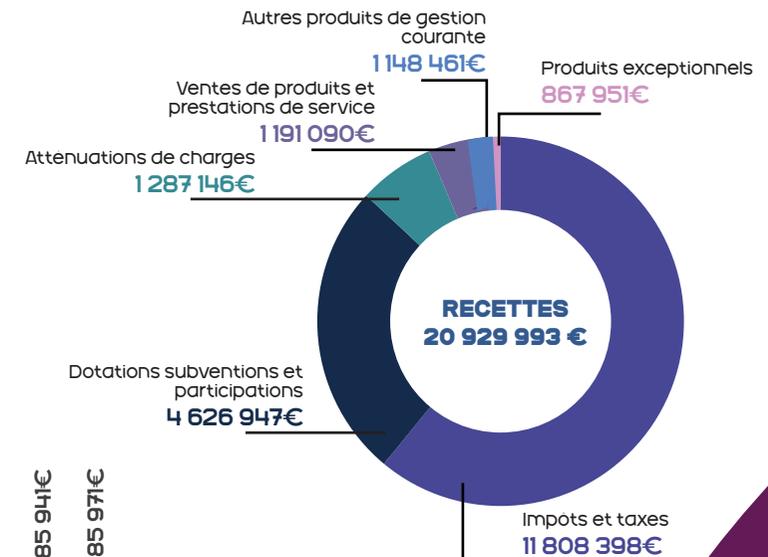
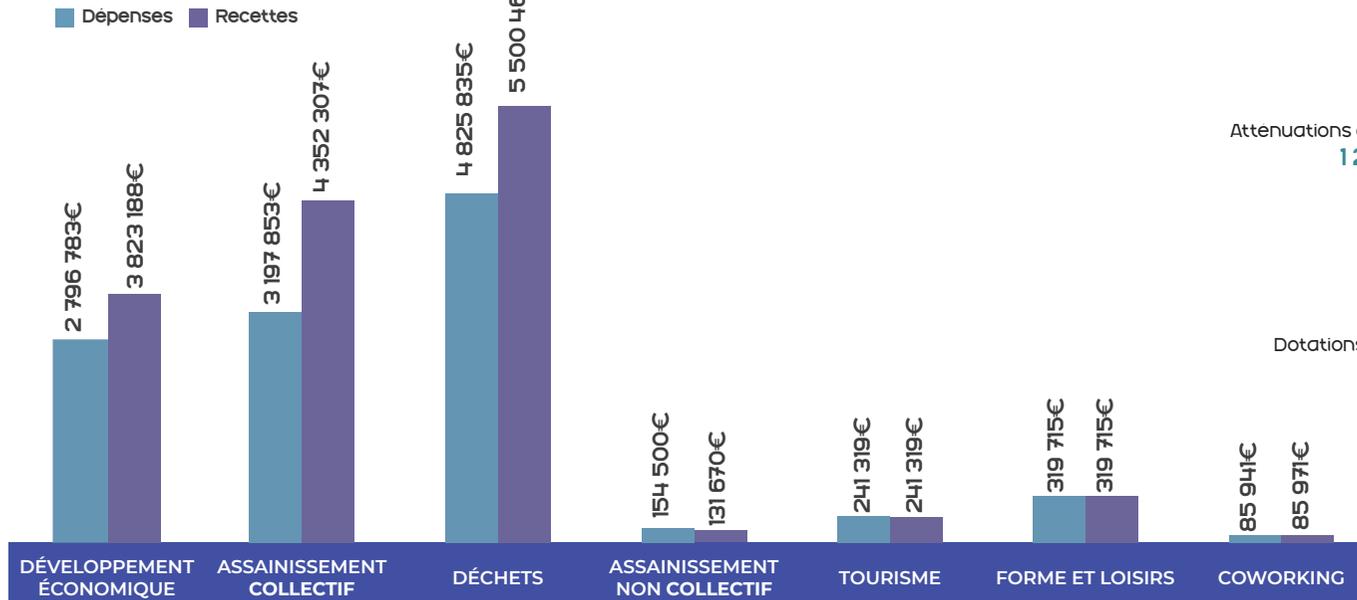
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT - COMPTES FINANCIERS UNIQUES**



**BUDGET PRINCIPAL**



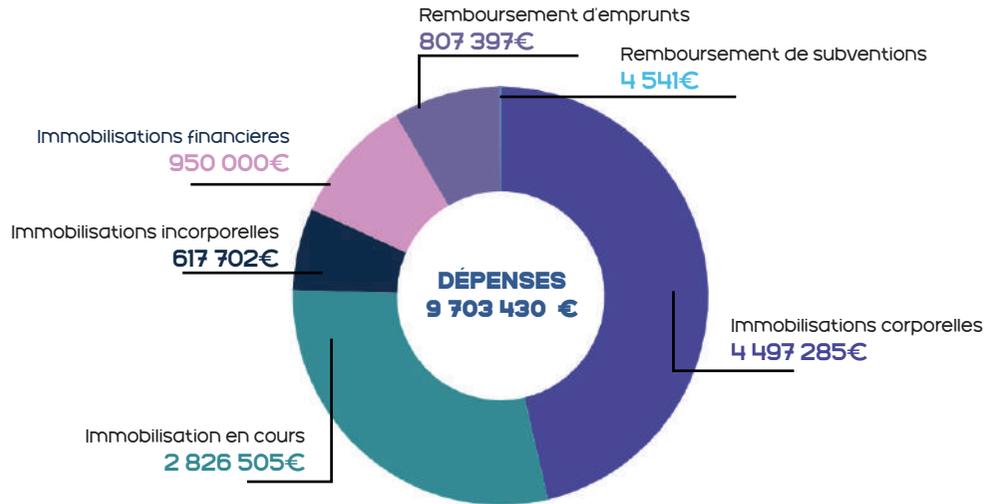
**BUDGETS ANNEXES**



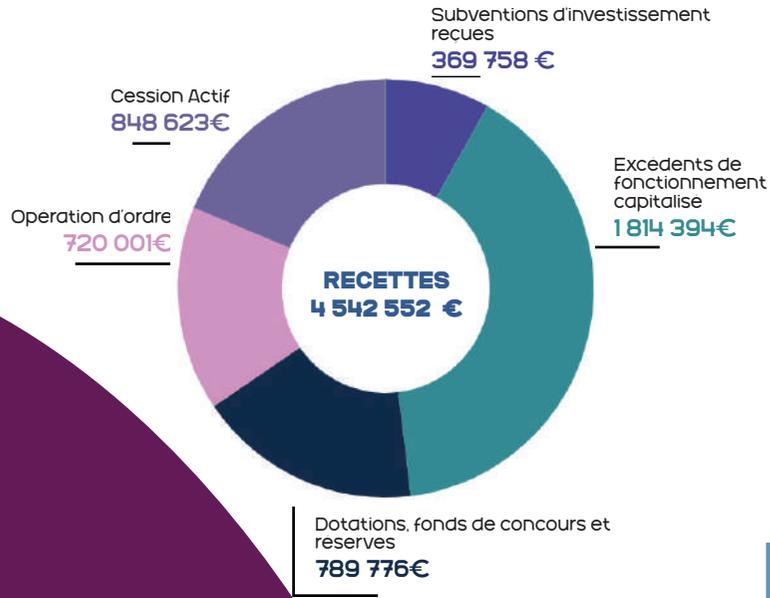
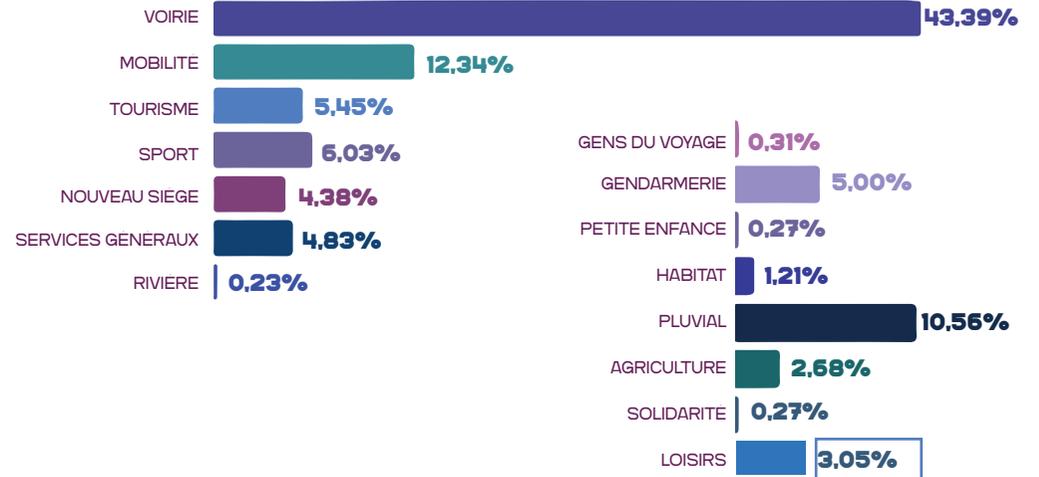


**BUDGET D'INVESTISSEMENT - COMPTES FINANCIERS UNIQUES**

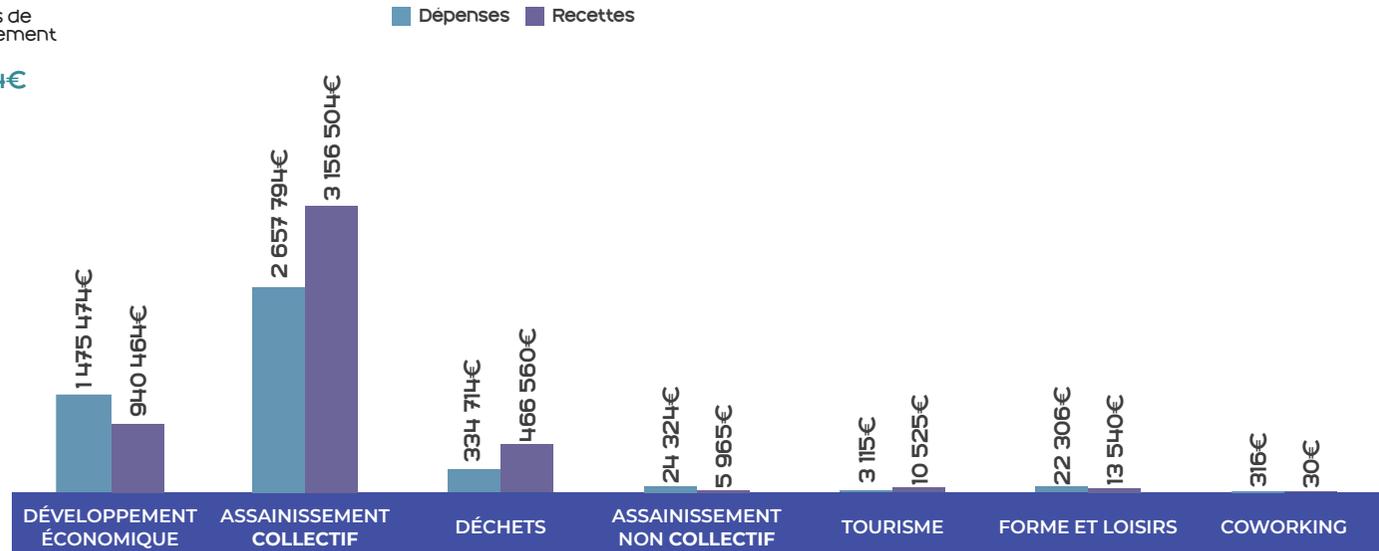
**BUDGET PRINCIPAL**



**BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023**

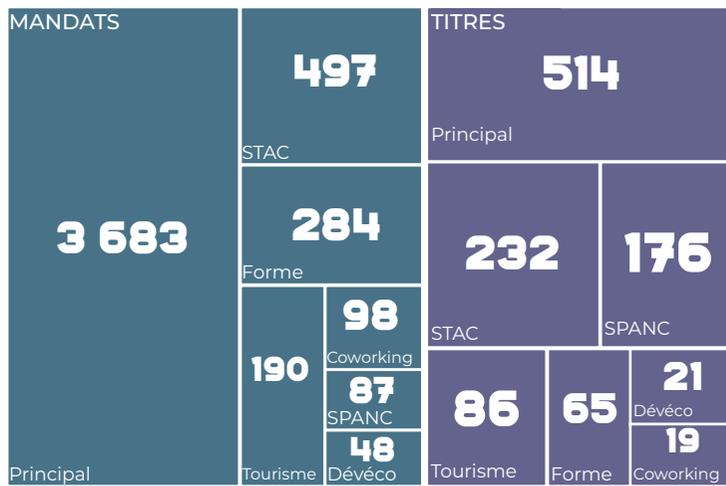


**BUDGETS ANNEXES**





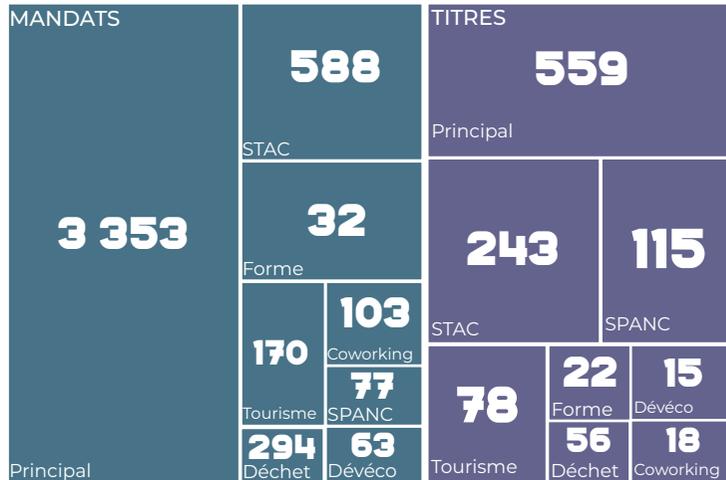
2021



MOYENS GÉNÉRAUX

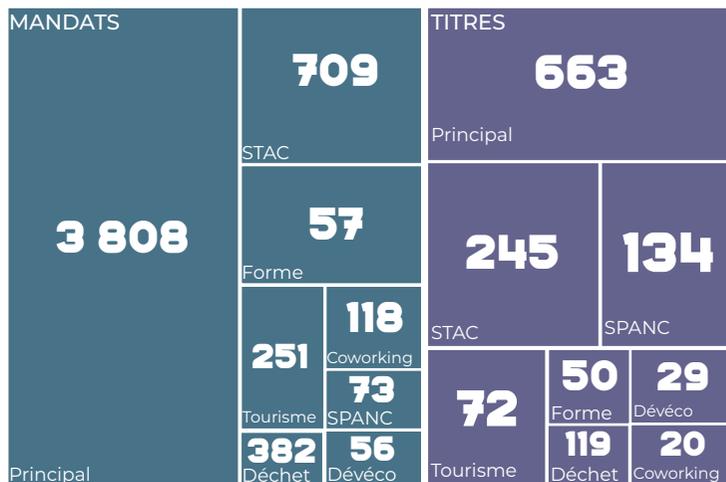


2022



	NOMBRE DE MANDATS	NOMBRE DE TITRES	
2020	<b>3 917</b>	<b>1 131</b>	<b>7 068</b>
2021	<b>4 877</b>	<b>1 131</b>	<b>8 011</b>
2022	<b>4 680</b>	<b>1 116</b>	<b>7 818</b>
2023	<b>5 454</b>	<b>1 332</b>	<b>8 809</b>

2023



ÉCRITURES COMPTABLES



RÉPARTITION DES BUDGETS



Le service patrimoine assure le suivi technique des bâtiments. Ceci consiste à organiser les **opérations d'entretien**, les **opérations de maintenance** périodiques, préventives et curatives, comme celles concernant les installations de chauffage ou les contrôles périodiques obligatoires (électriques, ascenseurs...).

Il assure également le **suivi des consommations d'énergie** et agit pour réduire les consommations ou corriger les dérives.

Le service patrimoine assure également la réalisation de **travaux d'aménagement mineurs** en assurant la maîtrise d'œuvre ou non. Il suit également les **opérations de construction**.

Le service patrimoine est composé d'un technicien bâtiment, d'un agent de maîtrise, de quatre agents techniques et de cinq agents d'entretien.

Il assure principalement, en interne, l'entretien ménager et technique de L'Archipel en étroite collaboration avec le service des sports.

## RAPPEL DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

**Le patrimoine de la CCPA est constitué de plusieurs bâtiments :**

- Le siège
- L'Office du tourisme et le musée du Vieil Arbresle
- La gendarmerie, y compris 12 logements
- L'Archipel
- Le complexe sportif
- Le boulodrome
- Le complexe rugbystique
- Les déchèteries de Fleurieux-sur-L'Arbresle et Courzieu
- Les Relais Petite Enfance de Lentilly, L'Arbresle et Saint-Pierre-la-Palud

**Le patrimoine non bâti regroupe :**

- Le plateau sportif
- L'aire de grand passage de Lentilly
- L'aire de sédentarisation de la Ponchonnière
- L'aire de passage de L'Arbresle
- L'aire de Sarcey
- Le Val des Chenevières
- Le Crêt d'Arjoux

On peut relever aussi quelques équipements comme : les portails de la ZA de Dommartin et les ponts à bascule.

## QUELQUES CHIFFRES

### Budget 2022/2023

**1 390 300 € TTC**

d'investissement pour une soixantaine d'opérations de travaux d'aménagement mineurs.

**512 713 € TTC**

de fonctionnement maîtrisé. 9.8% de hausse dans un contexte d'inflation qui tend vers les 20% (hors fluides).

**100 691 € TTC**

d'investissement en amélioration et renouvellement des matériels.

**5 millions €**

Siège  
en phase projet (avec maîtrise d'oeuvre)

**3 millions €**

Tennis couvert  
en phase programme pour les 3 courts

**1.4 millions € HT**

Complexe sportif  
en phase projet/  
programme

**21 sites**

dont **14 bâtiments** avec **9 ERP** des logements et **6 emprises non bâties** dont le Val des Chenevières et **4 aires** à destination des gens du voyage.

**21 véhicules**

dont **5** électriques et **20** marchés de services.

Entre **600** et

**700** bons de commandes

## MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Si ce ne sont pas les actions les plus visibles il faut bien noter que la maintenance et le bon niveau de fonctionnement des équipements et leur bon entretien par le service patrimoine est une action principale. Le service développe les procédures de bonne gestion du patrimoine par la mise en place d'inventaires et de plans d'action « On ne peut entretenir que ce que l'on connaît »

On peut noter à cet égard :

- Plus de 250 opérations en régie réalisées en 2023 par les agents techniques de L'Archipel qui représentent une non-dépense en externalisation de plus de 70 000 euros HT. Ceci grâce à une implication et une polyvalence des agents.

## PRINCIPALES ACTIONS 2023

### TRAVAUX DE CONSTRUCTION

#### ► Construction du siège de la CCPA



C'est en 2023 que le chantier du nouveau siège de la CCPA a démarré. Il répond aux attentes demandées. Les coûts et délais restent maîtrisés malgré des intempéries classiques en hiver.

Le coût de l'opération est de 5 300 000 euros HT

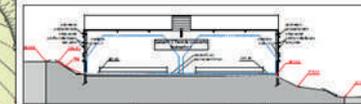
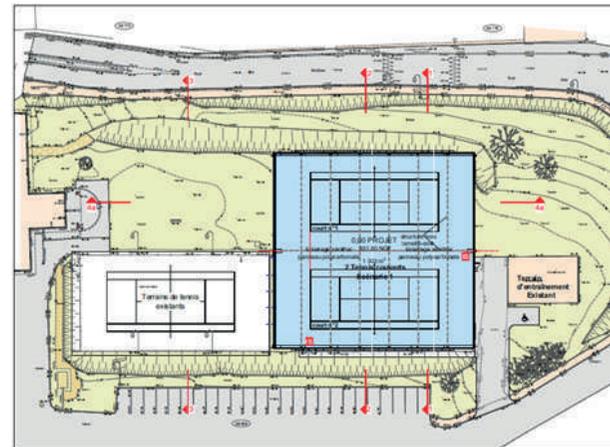
Emménagement à l'automne 2024



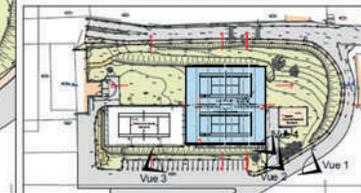
Les travaux ont débuté en janvier 2023 et une réception est envisagée à l'automne 2024

#### ► Construction de trois site de tennis couverts

3 projets de 2 terrains de tennis couverts sont à l'étude sur les communes de Saint-Pierre-la-Palud, Saint-Germain-Nuelles et Bessenay



coupe de principe - éch. 1:200





### ► Réfection de la couverture du complexe sportif

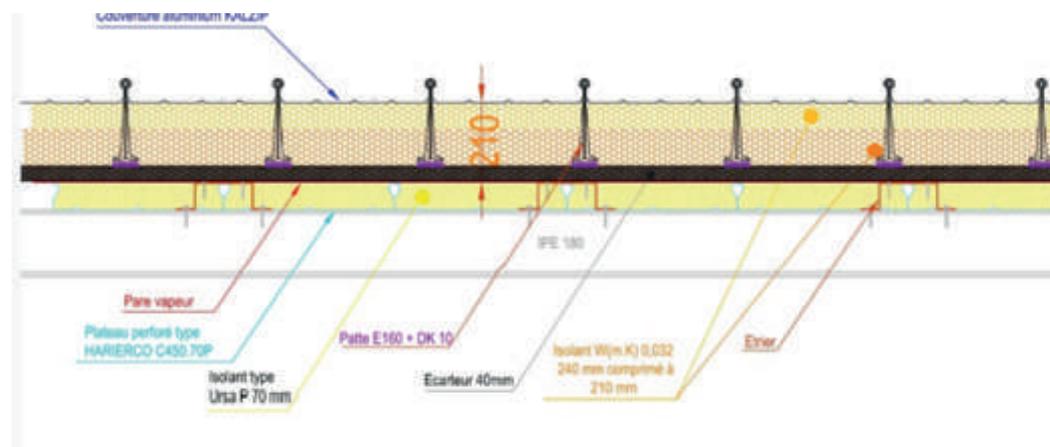


La maîtrise d'œuvre a été choisie en 2023 ainsi que le vote du programme et du budget estimé à 1 540 000 euros TTC.

Les travaux sont prévus en deux phases pour prendre en compte les utilisateurs. Une première phase de 4 mois est prévue à l'été 2024 pour le toit de la salle multisport. Et une seconde identique l'année prochaine pour le toit de la salle de gymnastique avec le sol de la salle de sport.

Ces travaux amélioreront significativement les consommations de chauffage et le confort des usagers.

**Cette opération a pour objectif de mettre en place, à terme, des panneaux photovoltaïques.**





## Le Système d'Information Géographique (SIG) a poursuivi son développement en 2023 avec :

- La création de nouvelles applications « web cartographiques » pour les besoins de différents services de la CCPA : observatoire du commerce, saisie des contrôles de branchement assainissement, saisie des stationnements vélo sur le terrain, ...
- L'intégration de nouvelles données comme l'orthophotographie de grande précision (5cm) grâce au partenariat avec le SYDER et le CRAIG (Centre Régional AURA d'Information Géographique)
- La mise en place d'un partenariat avec WAZE afin d'obtenir des données de trafic et d'accidentologie sur le territoire et de faire remonter d'éventuels erreurs de cartographie sur cette application
- Amélioration des applications, notamment l'application « Déchets » afin de suivre la Stratégie d'optimisation de collecte, et maintien des 27 applications existantes.

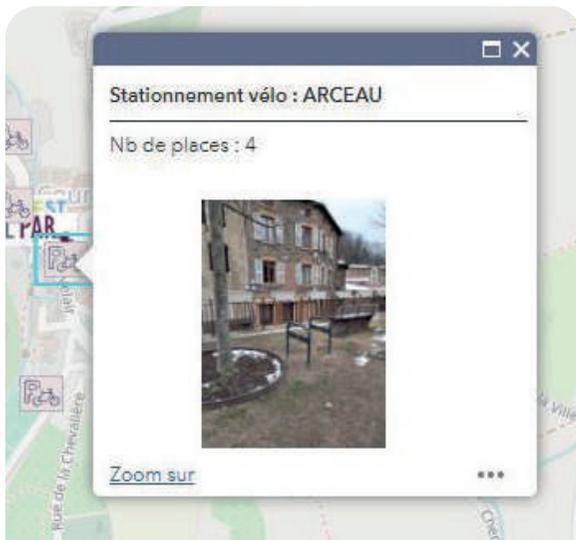
Après le conventionnement avec l'ensemble des communes en 2022, l'année 2023 a été l'occasion d'ouvrir de nouveaux services à destination des collectivités locales (mise à disposition de l'application de coordination de travaux, travaux cartographiques avec quelques communes sur les poteaux incendies, ...). Des rencontres avec chacune ont été organisées en 2023 et se poursuivront en 2024 afin de recenser les besoins en SIG et de présenter les nouveautés.



Par ailleurs, de nouvelles cartographies dynamiques ont été proposées au citoyen par le biais du site internet de la CCPA :

- Une nouvelle carte de la mobilité, plus complète et plus intuitive
- Un atlas de la transition écologique recensant les actions et acteurs sur le territoire.

Le cercle d'échange SIG des EPCI du Rhône a poursuivi ses rencontres afin de partager les expériences et connaissances sur l'information géographique : les thèmes abordés cette année ont été les réseaux d'eau (potable, assainissement, pluvial), les échanges avec la DGFIP, le SDIS,



## EN CHIFFRES

**200**  
INSCRITS SUR LE  
PORTAL SIG

**27**  
APPLICATIONS  
MÉTIERS

**500**  
CONNEXIONS  
PAR MOIS À CES  
APPLICATIONS

**1**  
APPLICATION DÉDIÉE  
AUX COMMUNES ET À  
L'INSTRUCTION ADS

**65**  
UTILISATEURS  
INSCRITS DANS LES  
COMMUNES

**+9**  
AU SYNDICAT DE  
L'OUEST LYONNAIS

une moyenne de  
**25** utilisateurs  
qui se connectent  
chaque jour à  
l'application

## ● DÉVELOPPER NUMÉRIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION

### La CCPA a mis en place un nouveau marché de téléphonie portable via la centrale d'achat CAIH permettant de maîtriser les coûts.

Elle s'est aussi engagée dans la modernisation du système d'information par la conduite des actions suivantes :

- Renouvellement de l'infrastructure serveurs de la CCPA pour un budget de 38 k€
- Conduite d'une étude sur le déploiement de logiciels collaboratifs.

Les conclusions ont été présentées en CODIR au début de l'année 2024. La suite sélectionnée est celle de Microsoft avec son outil Teams. Cette application présente d'excellentes fonctionnalités et elle est déjà disponible sans surcoût pour les agents de la CCPA (comprise dans l'abonnement Microsoft 365)

La CCPA s'engage dans le verdissement de sa politique informatique :

- Mise en place d'une politique d'achat de matériels reconditionnés.

Les matériels concernés sont les PC, écrans, stations d'accueil et smartphones. Le montant total d'acquisition de ces appareils pour 2023 s'élève à 11 500€ HT dont 44,2% de matériels reconditionnés.

- Mise en place d'une politique de durabilité des PC actuels en procédant au remplacement de la batterie et, le cas échéant, en augmentant la mémoire pour un meilleur confort d'utilisation.

En 2023, une dizaine de PC ont ainsi été « boostés ».

- Cette politique d'achats de matériels informatiques se poursuivra en 2024 avec notamment la mise en place d'un cadre juridique permettant d'accroître le volume d'achat. En effet, au-delà d'un renouvellement des appareils tombés en panne ou devenus incompatibles avec une utilisation bureautique, il est nécessaire d'anticiper, dès cette année, l'arrêt des mises à jour de windows 10 en octobre 2025 : 20% du parc informatique de la CCPA est incompatible avec windows 11, le remplaçant de windows 10.

A cela s'ajoute un accroissement du parc à la suite des différentes créations de postes au sein des services de la CCPA.

### PERSPECTIVES 2024 :

Poursuite des actions pour moderniser le SI de la CCPA : d'une part, en développant les usages de l'outil collaboratif Teams et, d'autre part, en internalisant l'hébergement de l'application Parapheur électronique qui permet de mettre en place des fonctionnalités supplémentaires (flux comptable PES retour, signature électronique externe) et de réduire les coûts d'hébergement.





Tout au long de l'année, le service communication travaille en lien avec l'ensemble des services pour l'élaboration des différents supports : affiches, flyers, programmes, cartons d'invitation, guides ainsi que leur promotion.

La communication sert à faire connaître et mettre en valeur la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que des fournisseurs et partenaires.

**LA COMMUNICATION ÉDITORIALE**

Le service communication assure l'édition d'un magazine territorial, d'une newsletter, de pages sur les réseaux sociaux mais aussi du rapport d'activités annuel (rédaction et mise en page). Il intervient également dans l'élaboration des différents supports de communication pour l'ensemble des services de la Communauté de Communes.

Quelques réalisations :



**ZOOM**  
**MAGAZINE TERRE D'AVENIR**

[TERRE D'AVENIR, LE MAG DU TERRITOIRE]

Terre d'Avenir, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, composé de 24 pages, est arrivé sur le territoire en mars 2023, à raison de 2 numéros par an.





### LA COMMUNICATION DIGITALE

Le service communication gère deux sites Internet : [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr) et [www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr) ses réseaux sociaux et la newsletter de la CCPA :



## Service Communication.



### LA COMMUNICATION INTERNE

La lettre interne est envoyée tous les 2 mois à tous les agents de la Communauté de Communes.



### INAUGURATION

En 2023, le service communication a organisé 2 inaugurations :

- Station d'épuration de Courzieu
- Aire de covoiturage à Lentilly et Sourcieux-les-mines



### LES RELATIONS PRESSE

La presse quotidienne régionale constitue un relais important pour promouvoir les actions de la Communauté de Communes. Ainsi, des conférences de presse peuvent être organisées. La rédaction de communiqués et dossiers de presse fait également partie des missions du service communication, notamment pour l'ensemble des événements organisés par la CCPA.

**37**  
COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE

### FAITS MARQUANTS 2023

- » Lancement du Magazine Terre d'Avenir
- » Organisation des 30 ans de L'Archipel
- » Sortie d'un blog avec parution d'articles tous les 15 jours, sur [monpaysdelarbresle.fr](http://monpaysdelarbresle.fr)



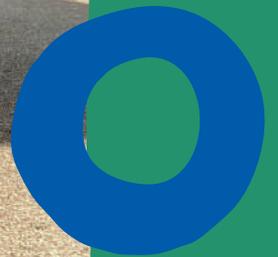


Pays  
de L'Arbresle,

TERRE  
DE RÉSIDENCE.



Se  
loger.



## ● AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

### PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

**LE DISPOSITIF "PETITES VILLES DE DEMAIN" S'EST POURSUIVI TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2023 À TRAVERS LES ACTIONS SUIVANTES :**

- **Signature de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)**

Le 28 mars 2023 a eu lieu, en mairie de L'Arbresle, la signature de la convention d'Opération de revitalisation du territoire (ORT) en présence de M. Jean-Jacques BOYER, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, du Maire de Sain-Bel, M. Revellin-Clerc et du Maire de L'Arbresle/Président de la CCPA, M. Pierre-Jean Zannettacci.

- **L'opération de revitalisation de territoire est le volet conventionnel de Petites Villes de Demain.**

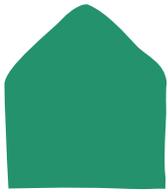
La convention précise pour 3 ans le calendrier et le plan de financement des actions prévues dans la poursuite des objectifs suivants :

- L'amélioration de l'attractivité du territoire,
- La lutte contre l'habitat indigne et la vacance des logements, des locaux commerciaux et artisanaux
- La réhabilitation de l'immobilier de loisir et des friches urbaines,
- La valorisation du patrimoine bâti et des espaces publics

La convention d'opération de revitalisation de territoire prévoit ainsi tout ou partie des actions suivantes :

- Des actions en faveur de la transition énergétique du territoire, notamment via l'amélioration de la performance énergétique du parc immobilier, la végétalisation urbaine et le développement des mobilités actives ;
- Des opérations d'aménagement des espaces et des équipements publics de proximité, prenant en compte les problèmes d'accessibilité, de desserte des commerces et des locaux artisanaux de centre-ville, ainsi que l'objectif de localisation de commerces en centre-ville ;
- Des actions favorisant, en particulier en centre-ville, la création, l'extension, la transformation ou la reconversion de surfaces commerciales ou artisanales ;
- Des dispositifs d'intervention immobilière et foncière visant la réhabilitation ou la reconversion des sites industriels et commerciaux périphériques vacants,
- Un engagement des autorités compétentes de procéder aux modifications des documents d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des plans, projets ou actions prévus par la convention.
- Des actions destinées à moderniser ou à créer des activités ou des animations économiques, commerciales, artisanales, touristiques ou culturelles.





• **Lancement de l'OPAH-RU pour les Communes labellisées PVD**

Le 19 septembre 2023, s'est tenu le lancement de l'Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU), dispositif d'amélioration de l'habitat privé en présence de Monsieur Jean-Jacques Boyer, Sous-Préfet, du maire de L'Arbresle et Président de la Communauté de Communes, Monsieur Pierre-Jean Zannettacci, ainsi que du maire de Sain Bel, Monsieur Raymond Revellin-Clerc.

Co-construite avec les partenaires, l'OPAH-RU couvre les 2 Communes labellisées PVD, et en particulier leurs centres anciens. Elle vise à lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, permettre l'adaptation des logements des propriétaires occupants à la perte d'autonomie ou au handicap, remettre sur le marché les logements dégradés vacants, développer un parc privé à vocation sociale, et accompagner les copropriétés en difficulté.

Les financements proposés par l'Anah, la Communauté de Communes et les communes de Sain-Bel et L'Arbresle permettent de minimiser le reste à charge des ménages et ainsi rendre leurs projets de travaux de rénovation réalisables.

Grâce à l'intervention de PROCIVIS, les ménages peuvent également bénéficier d'avance de subventions et/ou de prêt à taux zéro.

Engagés pour 5 ans, ces financements publics visent à aider la réhabilitation de 84 logements, occupés par des ménages à revenus modestes ou loués à loyer modéré. Les propriétaires concernés bénéficieront ainsi d'un accompagnement gratuit et de subventions pour leurs travaux.

Au total, un budget de près de 3,2 millions d'euros sur 5 ans a été réservé par les financeurs, pour accompagner les projets de travaux d'amélioration de l'habitat.



• **Création d'un observatoire local du commerce**

Avec l'inscription des communes de L'Arbresle et Sain-Bel dans « Petites villes de demain », le service développement économique de la CCPA s'est appuyé sur les recommandations de la Banque des Territoires pour nourrir un observatoire du commerce.

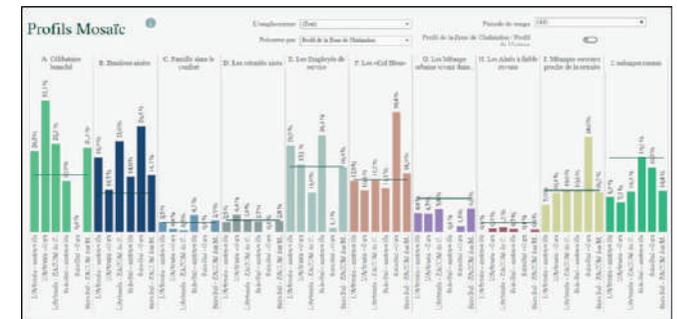
Il permet de cumuler, croiser et analyser de multiples données sur le commerce du territoire, à la fois dans les centre-bourgs de L'Arbresle et Sain-Bel mais également

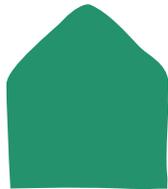
sur les deux zones commerciales périphériques (les Martinets et le Cornu).

Afin de nourrir cet observatoire, la CCPA a notamment fait l'acquisition de la solution *Calibrate* pour l'étude des flux de chalandise sur le territoire. Cet outil très complet permet d'obtenir des données sur la fréquentation des deux centres-bourgs entre 2019 et 2024 :

- Périodes d'affluence
- Temps de présence sur place
- Origine et destination des visiteurs
- Profils des visiteurs
- Parcours marchands
- Evasion commerciale vers Civrieux/Lozanne et Limonest/Dardilly

La collecte de toutes ces données permet aux élus locaux de construire des politiques publiques en adéquation avec les pratiques urbaines et les besoins locaux, pour servir la revitalisation du territoire.





## HABITAT

Pour répondre aux besoins en logements des habitants dans toute leur diversité et conserver la qualité du cadre de vie tout en intégrant les grands enjeux (revitalisation des centre-bourgs, transition écologique, mobilité ...) la Communauté de Communes s'est engagée tout au long de l'année 2023 aux côtés des communes et des acteurs locaux pour mettre en place des actions et des dispositifs au service des habitants et du territoire.

### LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION EN QUELQUES CHIFFRES

Durée :

**2023-2028**

Objectif :

**environ 200 logements**

Financeurs :

**Anah, CCPA, Département,  
L'Arbresle, Sain Bel**

Budget global :

**5.8 millions d'euros**

**Accompagnement technique et  
administratif des ménages éligibles  
gratuit**

### MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS POUR DYNAMISER ET ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DU PARC PRIVÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, développement de l'offre locative sociale et maintien à domicile des personnes âgées/handicapées.

En 2023, la Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de l'Agence nationale pour l'habitat, les deux communes Petites Villes de Demain (L'Arbresle et Sain-Bel) et Procivis pour apporter un soutien aux ménages les plus modestes face aux grands enjeux de rénovation de l'habitat

Le programme d'aides financières et la mission accompagnement offerts aux propriétaires éligibles ont été coconstruits avec les partenaires du territoire et les financeurs à l'issue de l'étude pré opérationnelle menée en 2022.

Les financements proposés par l'Anah, la Communauté de Communes et la commune de Sain-Bel permettent de minimiser le reste à charge des ménages et ainsi rendre leurs projets réalisables. De plus, grâce à l'intervention de PROCIVIS, les ménages pourront également bénéficier d'avance de subventions et/ou prêt à taux zéro.

Engagés pour 5 ans, ces dispositifs prévoient la réhabilitation

d'environ 200 logements. Au total, un budget de plus de 5,8 millions d'euros sur 5 ans a été réservé par les financeurs, pour accompagner les projets de travaux d'amélioration de l'habitat. L'accompagnement des ménages est gratuit pour les propriétaires concernés.

Le caractère incitatif des aides financières complémentaires apportées par la Communauté de Communes répond clairement aux enjeux actuels en accompagnant plus fortement les sorties de passoires énergétiques et l'adaptation à l'âge des ménages les plus modestes et en favorisant le développement d'une offre locative à loyer modéré et donc accessibles aux ménages les plus fragiles.

L'animation des dispositifs et l'accompagnement des ménages ont été confiés à l'association SOLIHA et co-financés par la Communauté de Communes, l'Anah et les communes de L'Arbresle et Sain-Bel.

### SUBVENTIONS ET GARANTIES D'EMPRUNT AUX BAILLEURS SOCIAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE À DESTINATION DES MÉNAGES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

Pour favoriser le développement du parc social sur son territoire, la Communauté de Communes soutient les bailleurs sociaux en leur accordant des garanties d'emprunt mais également des subventions pour leurs projets de production de logements à loyer très social.

En 2023, la CCPA a mobilisé 66 000 € de subventions et garantis les emprunts de 4 programmes de l'OPAC du Rhône (L'Arbresle et Lentilly) afin de soutenir la production de 39 logements locatifs.

Les logements subventionnés sont les 11 logements très sociaux à destination des ménages les plus précaires.

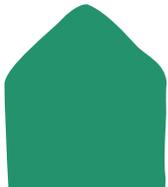
#### LOGEMENT DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL



Vous souhaitez accéder à un logement social ?

En contrepartie, la Communauté de Communes bénéficiera d'un droit de réservation (proposition de candidatures parmi les demandeurs inscrits sur le fichier national).

Pour faciliter l'accès au logement social, la Communauté de Communes a également enrichi son site internet d'une rubrique spécifique pour guider les ménages qui souhaiteraient accéder à un logement social.



## ACCOMPAGNER LES MÉNAGES LES PLUS FRAGILES DANS LEUR PARCOURS LOGEMENT

- **Co-financement des permanences Accueil Conseil Orientation Logement**

Ces permanences co-financées par la CAF ainsi que la CCPA et assurées par l'association SOLIHA apportent des conseils aux ménages qui rencontrent des difficultés à accéder ou à se maintenir dans leurs logements (entretiens individuels et personnalisés sur rendez-vous).

En 2023, au cours des 26 permanences, 107 entretiens ont été assurés. La fréquentation est toujours aussi soutenue (103 entretiens en 2022) et le nombre de ménages reçus est en nette augmentation (71 ménages en 2023 contre 54 en 2022).

Les permanences Accueil Conseil Orientation Logement (ACOL) offrent une écoute et un conseil personnalisé pour des ménages souvent actifs mais mal logés ou hébergés chez des tiers afin de leur permettre d'accéder à un logement ou d'en changer.

La primo-information des jeunes sur la thématique du logement est assurée par le PIJ.

- **Soutien financier à la création d'une offre de logement d'urgence communal supplémentaire**

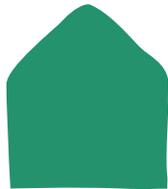
Comme en 2022, la CCPA a accordé une aide financière pour la création d'une nouvelle offre de logement de mise à l'abri supplémentaire sur le territoire.

Désormais ce sont 8 communes qui disposent d'une solution en urgence. Ces logements restent principalement mobilisés suite à une séparation et/ou des violences intra-familiales.

- **Poursuite des actions engagées pour permettre le relogement des familles issues de la communauté des gens du voyage :** échanges avec les communes, les services de l'Etat et un bailleur social afin de répondre aux besoins des familles et aux prescriptions faites par l'Etat.

En parallèle, la CCPA a poursuivi en 2023 le financement d'une mission de médiation confiée à l'association ARTAG auprès des ménages installés sur le site provisoire de la Ponchonnière.

- **Une étude sur l'habitat des seniors** confiée à Ronalpia et Seed pour apporter matière et retours d'expériences au territoire afin de favoriser les initiatives et le développement d'une offre intermédiaire entre le maintien à domicile et les résidences autonomie (rencontres de professionnels, de porteurs de projets et temps d'échanges avec les habitants, via la guinguette sur des marchés)



## UNE COMMISSION QUALITÉ URBAINE POUR FACILITER L'INSERTION DES PROJETS DANS LE RESPECT DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DE NOTRE TERRITOIRE DÈS 2024

Lors de l'élaboration du programme d'actions de la politique locale de l'habitat de la CCPA, les communes avaient affirmé leur souhait de préserver la qualité paysagère des villes et des villages et de renforcer la qualité de vie des habitants, en produisant une offre de qualité au service de l'attractivité du territoire.

En 2023, la CCPA et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ont travaillé à la mise en place d'une prestation de conseil aux communes et à la Communauté de Communes afin de favoriser une insertion qualitative des projets dans l'environnement bâti (aménagements, cohérence esthétique, rendu visuel...).

Cette convention permettra de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme tout en travaillant suffisamment en amont pour veiller à la qualité des projets et donc à la préservation de la qualité paysagère du territoire.

Ainsi, dès 2024, des commissions conseil préalables aux instructions des autorisation d'urbanisme se réuniront pour travailler sur l'insertion qualitative des projets.

### FOCUS : LE CAUE ?

Le CAUE Rhône Métropole, organisme métropolitain et départemental, est investi de missions d'intérêt public issues de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il conseille, forme, informe et sensibilise pour la qualité du cadre de vie. Son approche est pédagogique et répond aux enjeux de société.

- Conseille gratuitement les particuliers

### PERMANENCE À LA CCPA SUR RDV TOUS LES 1<sup>ER</sup> LUNDIS DU MOIS (APRÈS-MIDI)

- Accompagne les collectivités,
- Développe la culture architecturale, urbaine, paysagère et environnementale
- Partage et diffuse des ressources

**Point conseil gratuit en architecture**  
Réfléchir à son habitat

Construire, agrandir, rénover, aménager, votre CAUE Rhône Métropole vous accompagne.

**Prenez rendez-vous gratuitement avec un architecte**  
T. 04 72 07 44 55

Nos architectes-conseillers sont là pour vous guider, vous renseigner lors de vos rendez-vous. Écrivez nous bien de préférence.

**CAUE**

 Pays  
de L'Arbresle,  
TERRE  
DE MOBILITÉ.



Se  
déplacer.



## 40 • TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE

Le patrimoine routier de la CCPA est réparti entre des voies de première et de seconde catégorie ainsi que des voies de zones artisanales. Les voies de catégorie 1 et de ZA représentent sur l'ensemble du territoire les grandes liaisons routières et les axes majeurs stratégiques pour le Pays de L'Arbresle. Celles de 2<sup>ème</sup> catégorie regroupent les voies dont l'intérêt est plus local.

En 2023, la CCPA a budgété ou réalisé dans le cadre de sa programmation annuelle de réfection des voiries, les travaux suivants pour un montant de travaux de 798 000 € HT :

COMMUNES	ENTREPRISE	PROJETS - Désignation des travaux	MONTANT TRAVAUX HT
BIBOST	Groupement EUROVIA /CROUZET	Chemin de la calonniere	40 000,00€
BULLY	Groupement EIFFAGE / PERRET	Chemin de titefort	54 000,00€
BESSENAY	Groupement EUROVIA / CROUZET	Chemin de Bartassieux	170 000,00€
CHEVINAY	Groupement EUROVIA / CROUZET	Chemin du soupat	70 000,00€
COURZIEU	Groupement EUROVIA / CROUZET	Chemin des aguettants	136 000,00€
DOMMARTIN	Groupement EIFFAGE/ PERRET	Rue des cordineaux	170 000,00€
FLEURIEUX	Groupement EIFFAGE / PERRET	Rue Caubodon	35 000,00€
LENTILLY	Groupement EIFFAGE / PERRET	Chemin de la rave	70 000,00€
SAINT JULIEN	Groupement EIFFAGE / PERRET	Chemin des Tourelles	53 000,00€
			<b>798 000,00€</b>

Sur les enveloppes des travaux réparties entre les 17 communes, le coût s'élève à 1 076 671 € HT. Ce sont donc près de 1 874 671 € HT que la CCPA a investi sur ses routes communautaires. L'ensemble de la mission de maîtrise d'œuvre (phase conception, chiffrage, passation des marchés et suivi de travaux) a été réalisé par le service voirie de la CCPA.



**162**  
TONNES

d'enrobés à froid  
pour le bouchage de  
nids de poules



**164**  
TONNES

d'émulsions de bitume  
pour les emplois partiels



**480**  
KILOMÈTRES

de fauchage  
mécanique



**32 150**  
MÈTRES

de fossés curés



**107**  
PERMISSIONS DE  
VOIRIE

### ENTRETIEN DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le coût d'entretien des voies d'intérêt communautaire en 2023 s'élève à 257 264 € TTC (hors travaux en régie réalisés par les communes) pour 293 kms de voies. Il se décompose ainsi :

- ▶ 357 000 € TTC pour l'entretien des chaussées (bouchage des nids de poules, emplois partiels)
- ▶ 38 000 € TTC pour l'entretien des dépendances (curage, fauchage des accotements)
- ▶ 134 000 € TTC pour l'entretien des espaces publics communautaires
- ▶ 28 264 € TTC pour l'entretien de la signalisation horizontale

Par ailleurs 130 222 € ont été remboursés aux communes pour les prestations d'entretien des dépendances réalisées par leurs soins. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'une convention de partage de services.

### REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918 – COMMUNE L'ARBRESLE

La CCPA a réalisé sur l'année 2023 la requalification de l'avenue du 11 novembre 1918 sur la commune de L'Arbresle. Le projet a mis l'accent sur :

- ▶ le développement des modes actifs en sécurisant les déplacements des piétons et des vélos.
- ▶ une gestion intégrée des eaux pluviales (noues, ...)

Des aménagements routiers ont également permis de faire diminuer les vitesses, notamment au droit du collège des 4 vents par la réalisation de plateaux surélevés

Les travaux ont débuté début juillet et se sont réalisés en 3 phases, permettant ainsi de prendre en compte toutes les contraintes du site.

Le montant total des travaux (voirie et espaces verts) est de 1 578 985 € HT.

Le projet a reçu 830 000 € TTC de subventions de la part de l'agence de l'eau, de l'Etat et du Département



## enjeu n°1

### Encourager la mobilité douce et le covoiturage

#### Covoiturage

l'année 2023 a été consacrée à la création de 84 places de covoiturage sur plusieurs communes du territoire. Les communes de Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost, Savigny, L'Arbresle, Dommartin, Saint-Germain-Nuelles et Saint-Pierre-La-Palud accueillent des places réservées au covoiturage sur des parkings existants. Elles sont reconnaissables grâce aux totems installés sur place.

Une aire de covoiturage de 15 places a été réalisée à Sourcieux-Les-Mines sur la RD7, au rond-point du Janot, et une aire de 19 places a été réalisée à Lentilly à la sortie de l'A89 au niveau de la zone du Charpenay.

#### Schéma Vélo

En juin 2023, le conseil communautaire a approuvé le nouveau Schéma Vélo du Pays de L'Arbresle 2023-2030. Ce document cadre propose la mise en place d'actions en faveur du développement de la pratique du vélo sur le territoire. Il est construit autour de 3 axes principaux qui visent à développer le « système vélo », c'est-à-dire un réseau cyclable sécurisé avec un ensemble de services vélos adaptés au territoire :

- Axe 1 : Disposer d'un vélo équipé et en bon état
- Axe 2 : Se sentir encouragé dans la pratique du vélo
- Axe 3 : Se déplacer en sécurité et stationner son vélo

#### Aménagements cyclables

Au croisement de la compétence mobilité et de la compétence voirie, la CCPA travaille au développement d'itinéraires cyclables sécurisés.

Cette année, la Communauté de Communes a reçu des subventions pour réaliser une voie verte le long de la route du Bois du Maine, sur les communes de Savigny, Sain-Bel et L'Arbresle.

En termes de réalisation, l'avenue du 11 novembre à L'Arbresle a été complètement réhabilitée afin de permettre la création d'une voie verte qui sera mise en service au début de l'année 2024. Elle sécurisera notamment l'accès au Collège des 4 vents, mais aussi au centre-ville.

Fin 2023, c'est la voie verte entre Lentilly et La Tour de Salvagny qui a été inaugurée. Cet aménagement ouvert aux piétons et aux cyclistes relie la gare du Charpenay et la future Voie Lyonnaise n°8 jusqu'au centre de Lyon. Elle sécurise également l'accès au bus TCL n°86, et au tram-train afin de faciliter l'intermodalité.

Ce projet a bénéficié de financements de la part de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert, ainsi que pour le dispositif 1% Paysage lié à l'A89.



## Velpar

En juin 2023, le service VELPAR a été complètement renouvelé afin d'améliorer le service rendu aux usagers : vélos plus résistants, service client téléphonique pour répondre rapidement aux questions des cyclistes et possibilité d'utiliser la carte Ourà pour débloquer un vélo après la première inscription.

Les deux stations de Courzieu ont été remplacées au début de l'été. En décembre, ce sont deux nouvelles stations qui ont été mises en place : une station à la gare de Lentilly Charpenay, et une station au centre-bourg de Dommartin. Ces deux nouvelles stations seront mises en service au début de l'année 2024.



## Vel'Ouest

Le service Vel'Ouest proposé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, est géré par une entreprise prestataire qui vient livrer les vélos réservés sur internet, toutes les 6 à 8 semaines. Le marché a été signé pour 3 ans. En 2023, 26 habitants de la CCPA ont loué un vélo pour 3 mois.

## Etude centre-bourg

Depuis le mois de janvier 2023, la Communauté de Communes finance une étude de sécurisation des modes actifs dans les centres-bourgs des 17 communes. Cette étude a pour objectif de proposer la mise en place d'actions simples et faciles à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes au cœur des villages.

Un fond de concours a été mis en place pour participer au financement des travaux qui seront engagés par les communes. Il a notamment financé la rénovation du revêtement de la passerelle piétonne à Sain-Bel, la mise en place d'écluses avec by-pass vélo à l'entrée de Saint-Pierre-la-Palud et la sécurisation du carrefour de la rue du Falque à Dommartin.

## Aide à l'achat des vélos électriques et des vélos spéciaux

En juillet 2023, le conseil communautaire a voté la mise en place d'une aide à l'achat pour les vélos électriques et les vélos spéciaux, à destination des habitants de la CCPA. En 6 mois, 195 demandes de subvention ont été validées, pour un budget total de 39 550€. La majorité des vélos achetés par les habitants sont des vélos électriques classiques, mais la CCPA a également subventionné l'achat de vélos électriques d'occasion, de vélos cargos, pliants ou encore l'électrification de vélos mécaniques.

## enjeu n°2

# Développer les transports en commun

## AMI

En 2023 ce sont près de 145 usagers qui ont sollicité le service de transport solidaire pour se déplacer sur le Pays de L'Arbresle. Ce service est subventionné par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) pour les transports des personnes de plus de 65 ans qui composent 66% des usagers. Le service est fortement plébiscité pour les déplacements vers les zones de commerces, les services médicaux et les EHPAD du territoire.

## Actions avec Sytral Mobilités

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en tant que membre de Sytral Mobilités, bénéficie d'actions sur son territoire pour favoriser l'usage des transports en commun. En 2023, plusieurs études ont été menées pour améliorer les lignes régulières du réseau Cars du Rhône. Les propositions consistent à améliorer les lignes existantes pour que la fréquence corresponde mieux aux horaires domicile-travail des habitants, mais aussi la création de nouvelles lignes pour desservir les communes plus isolées. Les modifications et les nouveautés seront mises en service à partir de janvier 2024.

Une étude a également été menée sur les modes de déplacement utilisés par les usagers pour rejoindre les 5 gares du tram-train de la CCPA. Les comptages et les questionnaires effectués ont par exemple permis de montrer un fort usage de la marche pour rejoindre la gare de L'Arbresle (48% des usagers), et une belle croissance de l'usage du vélo pour rejoindre la gare de Lentilly (12% des usagers). Cette étude permettra de suivre l'évolution des habitudes de déplacement en fonction des différents services de mobilité qui verront le jour.

## enjeu n°3

**Réduire la pollution atmosphérique****Plan de Mobilité du SYTRAL**

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle est partie prenante dans l'élaboration du Plan de Mobilité du SYTRAL qui prévoit le développement des mobilités jusqu'en 2040. En 2023, la collectivité a participé aux groupes de travail thématiques pour faire ressortir les besoins et les enjeux du territoire. Les nombreuses thématiques abordées ont permis d'aborder le sujet dans son ensemble : mobilité solidaire, logistique et transport de marchandises, marche à pied et usage du vélo, développement du train et de l'intermodalité, réduction de la pollution de l'air aux gaz à effet de serre et aux particules fines, désenclavement des territoires... Ce document cadre doit aboutir en 2024 avant d'être soumis à évaluation environnementale.

**Restitution des Ateliers de Territoires**

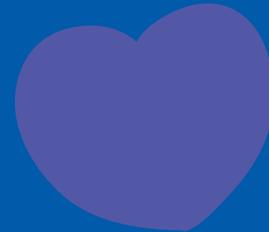
Le 5 décembre dernier le Président de la Communauté de Communes a présenté les résultats des Ateliers de Territoires lors d'une réunion publique à L'Arbresle.

Cette étude réalisée en 2022 et 2023 a identifié plusieurs axes permettant de réduire la pollution de l'air sur le territoire de la CCPA. Les principales propositions retenues affirment la nécessité d'étendre la ligne de chemin de fer jusqu'à La Giraudière pour désengorger la vallée de la Brévenne, le besoin de renforcer les polarités de Sain-Bel et L'Arbresle pour améliorer l'accessibilité aux gares et aux emplois, ainsi que l'importance de relier les villages aux pôles de rabattement en développant l'usage des modes actifs.





Travailler.





## STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La stratégie de développement économique élaborée et mise en œuvre par la Communauté de Communes vise à mobiliser différents leviers permettant à l'ensemble des entreprises, quel que soit leur statut ou leur domaine d'intervention de s'installer sur le territoire et de s'y développer dans des conditions idoines. Cette stratégie participe directement à l'attractivité du territoire. Elle comporte deux axes principaux liés à l'accueil et à l'accompagnement pré ou post installation, eux-mêmes structurés en sous-axes.

### Soutenir les acteurs économiques du territoire

- » En coordonnant une nouvelle offre de soutien à entrepreneuriat
- » En expérimentant une nouvelle offre de coworking : « Le Canevas 2.0 »
- » En développant une nouvelle politique de soutien au commerce local

### Renforcer l'attractivité économique du territoire

- » En commercialisant l'offre foncière en ZAE
- » En initiant des démarches de reconstitution de l'offre : création/extension/reconfiguration de ZAE

Cette stratégie participe ainsi directement à l'attractivité du territoire

## DÉVELOPPER DES ZONES D'ACTIVITÉS ET UNE OFFRE FONCIÈRE A DESTINATION DES ENTREPRISES

Un dynamisme économique du Pays Arbreslois qui se conforte depuis une dizaine d'années :

**38 440**  
HABITANTS

Une **progression importante du nombre d'emplois** depuis une dizaine d'années, particulièrement sur 2 communes :

**11 920**  
EMPLOIS

**4 150**  
ÉTABLISSEMENTS

+ de 9100 emplois salariés  
privés (+11% en 5 ans) + 1200  
emplois publics

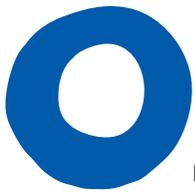
**+ 430**  
EMPLOIS SUR SAVIGNY

**+ 400**  
EMPLOIS SUR LENTILLY

### Les secteurs d'activités porteurs sur notre territoire :

- Les activités de l'industrie, de l'énergie et de l'environnement regroupent 2 400 salariés dans le Pays de L'Arbresle, soit 26 % des emplois du secteur privé. L'industrie est particulièrement dynamique, avec une spécialisation dans le secteur de la santé qui représente un tiers des emplois industriels du territoire.
- Les services aux particuliers représentent 24 % des emplois du Pays de L'Arbresle, une part plus élevée que dans l'Ouest lyonnais (20 %).
- 18% des emplois dans l'économie sociale.
- Les emplois du commerce de détail qui progressent de 31 % en dix ans dans le Pays de L'Arbresle.
- Le Pays de L'Arbresle compte 1 090 entreprises artisanales, soit 27 % du territoire de l'Ouest lyonnais. Leur nombre a fortement progressé (+22 % en trois ans).
- 1 000 emplois dans le bâtiment et les travaux publics.

**Forte dynamique de création d'entreprises : 550 créations d'entreprises en 2021, +78% en 5 ans.**



Pour soutenir ce dynamisme, la Communauté de Communes renouvelle sa stratégie de développement en intégrant dès à présent les objectifs « Zéro artificialisation net » de la loi climat et résilience.

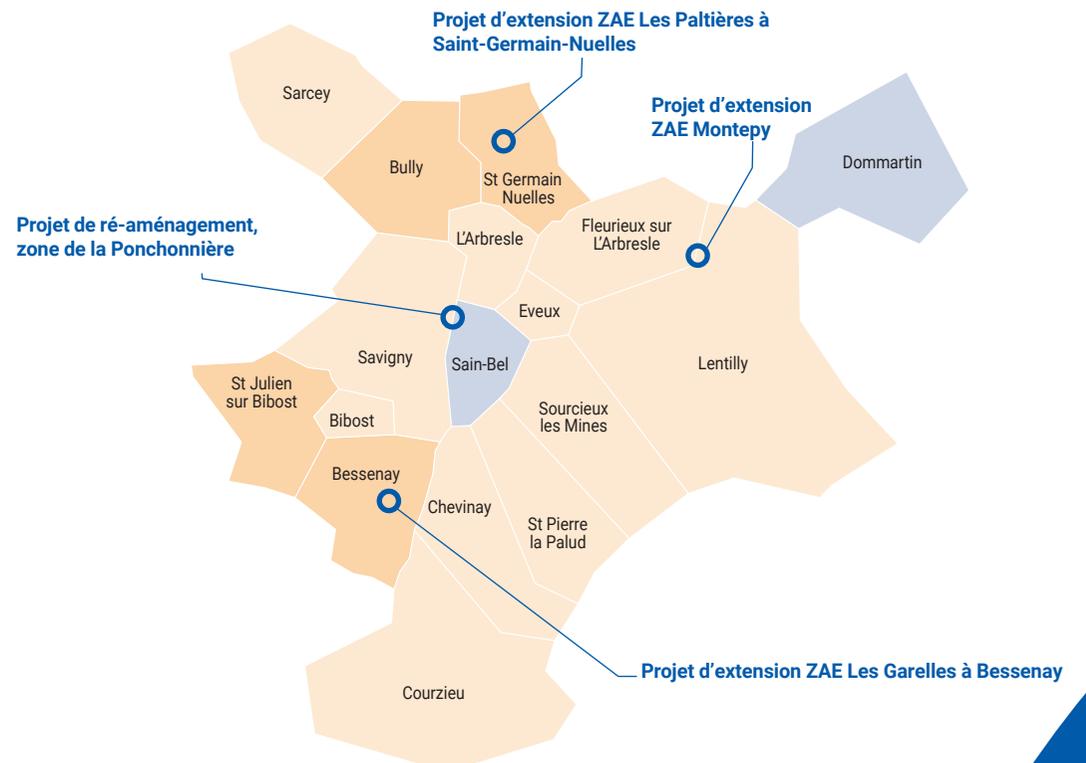
Permettre aux entreprises de poursuivre leur développement sur un espace contraint engage la collectivité à renouveler ses pratiques :

### 1 Un renouvellement des pratiques en cohérence avec l'objectif zéro artificialisation net :

- La CCPA travaille en collaboration avec les 3 autres EPCI du SOL (Vallée du Garon, Vallons du Lyonnais et Pays Mornantais) sur le plan d'action du schéma d'accueil des entreprises : des objectifs de renouvellement urbain et densification sur les zones d'activité existantes seront à atteindre dans le nouveau Schéma de cohérence territorial (SCoT de l'Ouest Lyonnais).
- La CCPA renforce son partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Lyon et l'établissement public foncier EPORA pour accompagner la mise en œuvre d'une stratégie foncière sur les zones d'activités et les zones commerciales.
- Une évolution des règlements d'urbanisme au sein des zones d'activité est en cours en partenariat avec les communes compétentes en matière d'urbanisme.

### 2 La poursuite des projets d'extension ou de réaménagement de zones :

- Restructuration et remembrement du secteur Est de la zone d'activités de la Ponchonnière sur les communes de Savigny et Sain-Bel : en partenariat avec des entreprises du territoire, la CCPA accompagne la recomposition de la zone afin de constituer des unités foncières plus cohérentes pour les entreprises présentes et permettre leur développement in situ.
- Zone de Montepy à Fleurieux-sur-L'Arbresle : La commune dispose d'une réserve foncière destinée à l'extension de la zone d'activité. La CCPA mène depuis 2023 des études de pré-faisabilité (diagnostic environnemental faune-flore) et a engagé un travail règlementaire avec la commune pour ouvrir le site à l'urbanisation.
- Zone des Garelles à Bessenay : Permis d'aménager obtenu courant 2023. La CCPA engage fin 2023 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour réfléchir à une optimisation du projet, visant à réduire les coûts d'aménagement élevés sur ce site. Ce terrain en zone rural, inséré dans un cadre paysager d'exception présente quelques complexités : présence de zones humides, topographie marquée. La collectivité souhaite améliorer son projet afin de proposer un aménagement de qualité pour la commune, et permettre à des entreprises locales d'accéder financièrement aux lots proposés.
- Zone des Paltières à Saint-Germain-Nuelles : Projet d'extension de la zone d'activité actuelle. Grâce à une collaboration étroite avec la Commune, des terrains à bâtir supplémentaires ont été acquis, permettant de projeter l'aménagement de plus de 7000 m<sup>2</sup> dédiés à l'activité économique à côté de la future caserne intercommunale de Bully, Saint-Germain-Nuelles et Sarcey.





## SOUTENIR LES ACTEURS ECONOMIQUES LOCAUX PAR UNE OFFRE DE SERVICE ATTRACTIVE

La Communauté de Communes poursuit en 2023 ses engagements auprès des acteurs économiques locaux (porteurs de projet et entrepreneurs, clubs d'entreprises et organismes d'appui à la création d'activité notamment) afin de permettre le maintien de l'emploi local et le développement de l'entrepreneuriat sur son territoire.

Le soutien aux entrepreneurs locaux s'articule autour de trois axes :

- Animer et coordonner l'offre territoriale de soutien à l'entrepreneuriat : en lien avec les autres services de la Communauté de Communes (mobilité, transition énergétique...) et nos partenaires privilégiés (ADERLY, ADIE, BGE AURA, Calad' Impulsion, CEOL, RDI, Ronalpia) ;
- Faciliter l'accès à l'information, communiquer et mettre en réseau
- Compléter l'offre déjà existante en proposant de nouveaux services à destination des porteurs de projets et entrepreneurs, à l'image des speed-business meeting (plus d'informations dans le "focus" ci-après).

### Le Canevas 2.0, lieu ressources pour les professionnels du territoire

Le Canevas 2.0, espace de coworking créé en 2019 par la Communauté de Communes, constitue aujourd'hui un point de repère pour tout porteur de projet / entrepreneur qui souhaite s'informer sur la dynamique territoriale, identifier des ressources locales, et ce sur de multiples aspects liés à l'entrepreneuriat : accompagnement au business plan, formations dédiées aux entreprises, présentation des réseaux et clubs locaux, solutions d'accueil et d'hébergement professionnel...

Avec son espace de travail de 10 postes, ce lieu propose aussi une alternative aux télétravailleurs isolés en recherche d'un lieu de travail équipé et convivial.



## RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

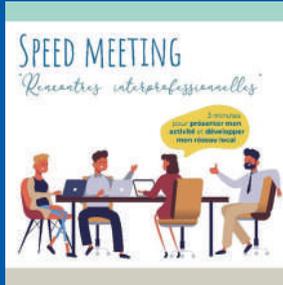
- **Près de 100 utilisateurs actifs, dont 3/4 sont membres**, (accès possible 24h/24 et 7j/7 sans réservation et tarifs préférentiels sur nos services). Une grande diversité de profils a fréquenté les locaux du coworking, majoritairement des entrepreneurs et leurs collaborateurs (63%), dont 1/4 de très jeunes pousses (création de l'activité en 2023) ;
- Un lieu de passage, avec **1 150 jours de coworking effectués** et près de **2 500 visites enregistrées**.

Le Canevas 2.0 contribue aussi à l'accueil et au déploiement de nombreuses initiatives locales, tels que :

- **24 personnes reçues en 2023 (58 depuis janvier 2022)** lors des rendez-vous de l'Entrepreneuriat, service d'accueil et orientation des porteurs de projet et entrepreneurs du territoire ;
- **36 permanences de partenaires p**our l'accueil de porteurs de projet et entrepreneurs (ADIE, Calad' Impulsion, BGE AURA) et 36 mises à disposition de locaux pour les besoins d'autres partenaires (Ronalpia, CEPa, CEOL, ateliers ADIE et France Travail) ;
- **4 sessions du programme Tous en Ligne Maintenant**, autour du référencement local, l'emailing ou encore les réseaux sociaux.



## FOCUS SUR LE SPEED-BUSINESS MEETING (RÉSEAU PROFESSIONNEL) DU 9 NOVEMBRE À LA CASERNE



Le 9 novembre 2023, se tenait le premier speed-business meeting du Pays de L'Arbresle, organisé en collaboration avec Calad' Impulsion et la Caserne (nouveau tiers-lieu à Sourcieux-les-Mines).

« Speed-business meeting », kesako ?

C'est le format idéal pour faire le maximum de rencontres en un minimum de temps ! Répartis en plusieurs tables, les participants disposent de 3 minutes chacun pour se présenter aux autres... avant de changer de table et donc de multiplier les rencontres.

L'événement, qui a affiché complet (25 places disponibles) a ainsi permis à de nombreux indépendants du territoire d'affûter leur présentation professionnelle (pitch) et de multiplier les contacts et les échanges en toute convivialité.

De nouvelles éditions sont prévues en 2024 sur le territoire.



## LE COMMERCE

### Les aides à l'investissement pour les commerces avec point de vente

L'année 2022 a été marquée par une crise énergétique de grande ampleur. Pour répondre aux difficultés de certaines entreprises qui ne disposent pas d'un bouclier tarifaire, la CCPA a modifié le règlement d'attribution des aides afin de soutenir rétroactivement certains investissements. Ainsi, 3 commerçants et artisans avec point de vente ont pu bénéficier de cette mesure exceptionnelle et provisoire pour l'année 2023.

23 dossiers ont pu être délibérés :

- 3 bénéficiaires d'une aide exceptionnelle rétroactive en réponse à la crise énergétique
  - o Total 12 k€ de subventions versées pour 107 k€ d'investissements rétroactifs
- 20 bénéficiaires d'une aide à l'investissement traditionnelle
  - o Total 56 k€ de subventions attribuées pour 567 k€ de projets d'investissements
- 6 créations / 15 rénovations / 2 transferts (déménagement dans un nouveau local)
- 13 projets dans l'artisanat / 5 dans le commerce de détail / 5 dans la restauration

Parallèlement, 20 subventions ont pu être soldées pour un effort budgétaire de 62 k€. Grâce au levier public, 549 k€ ont été investis par les commerçants, dont 45% de leurs dépenses réalisées auprès de fournisseurs de l'économie présente dans un rayon de 20 km autour du Pays de L'Arbresle. En d'autres termes, 1€ de subvention intercommunale génère 3€ d'activités principalement dans le secteur du bâtiment au niveau du bassin local.





### Aides au maintien du dernier commerce

La CCPA accompagne financièrement la structuration de nouveaux projets pour les petites communes afin de maintenir leur dernier commerce en centre-bourg. En 2023, trois communes ont sollicité la CCPA pour participer à la sauvegarde de leurs derniers commerces : Sarcey, Bully et Savigny.

L'attribution d'un fonds de concours aux communes concernées permettra de financer des frais d'ingénierie « avant-projet », comme les études de marchés ou les accompagnements techniques et juridiques au développement et à la création.

Ce type de dépense, préalable obligatoire à tout projet économique, peut parfois représenter un frein à la poursuite d'une réflexion de long terme sur un projet de revitalisation pour une petite commune. Grâce à cette contribution, la CCPA pourra promouvoir une offre commerciale diversifiée sur l'ensemble du territoire.

### Aides à l'immobilier

Pour compléter le dispositif d'aide à l'investissement pour les commerçants, qui finance prioritairement les dépenses d'aménagement intérieur et de matériels professionnels, la CCPA a mis en place une aide à l'immobilier d'entreprise. Ainsi, en accord avec les municipalités, la CCPA pourra agir plus efficacement contre la vacance commerciale dans les centres-bourgs.

L'aide permettrait d'accélérer les procédures d'urgences (insalubrité, péril) en incitant les propriétaires ou les futurs locataires à engager des dépenses de rénovations, de transformations ou d'amélioration énergétique. On peut aussi envisager cette aide pour intervenir sur des locaux commerciaux en voie de déprise afin d'anticiper le risque de vacance à venir.

Trois locaux commerciaux ont déjà pu bénéficier du dispositif en 2023 sur les communes de L'Arbresle et Sourcieux-les-Mines.

### Enquête consommateurs réalisée par la CCI Lyon Métropole en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Les principaux résultats de cette 11<sup>ème</sup> enquête consommateur ont été présentés fin 2023 à Sain-Bel aux élus et aux représentants des associations de commerçants. C'est une photographie des comportements d'achats des ménages. Elle permet de savoir qui achète quoi, où, comment et combien ?



Chiffre d'affaires du secteur = **134 970 k€**

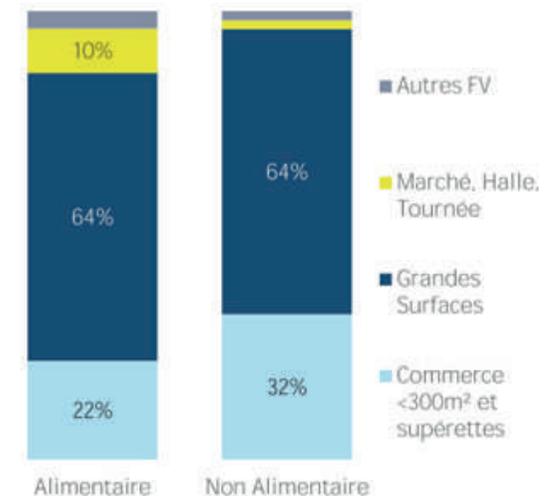
#### Répartition par famille de produit (k€)

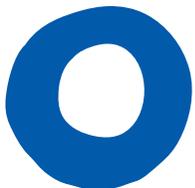
Famille	CA
Alimentaire	88 920
Eqt Personne	17 785
Mobi, Déco, Electro	6 409
Brico, Jard	8 732
Cult Loisirs	13 125



#### Répartition par formes de vente

Forme de vente	Alimentaire		Non Alimentaire	
	en K€	%	en K€	%
Commerce <300m <sup>2</sup> et supérettes	19 559	22%	14 910	32%
Grandes Surfaces	57 102	64%	29 290	64%
Marché, Halle, Tournée	8 815	10%	912	2%
Autres FV	3 444	4%	938	2%
Total	88 920	100%	46 050	100%





ESPACE FRANCE SERVICES

Un service à la population de plus en plus sollicité.

Ouvert en juillet 2022, l'Espace France Services du Pays de L'Arbresle accompagne les habitants du territoire dans leurs démarches administratives papiers ou dématérialisées en lien avec les domaines suivants : santé, logement, emploi, retraite, finances, identité, justice et prestations sociales.

Ce service, soutenu par l'Etat, a connu une hausse marquée de sa fréquentation en 2023.

2095 personnes ont été accompagnées par les deux conseillères France Services, contre 504 en 2022

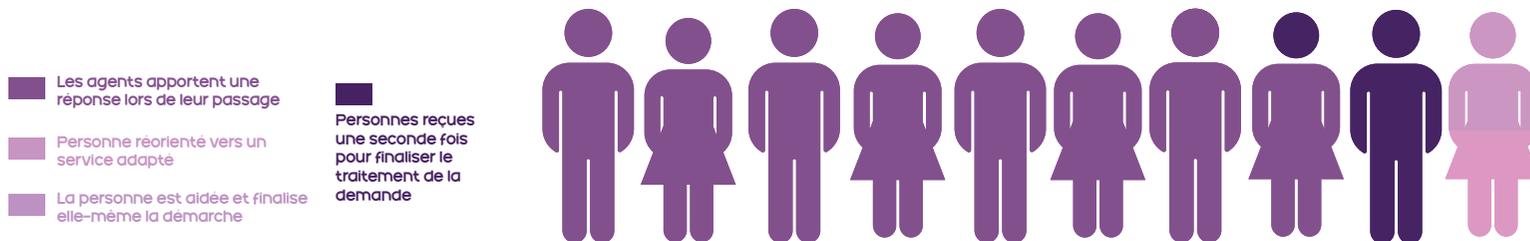
Soit en moyenne 14,5 personnes par jour

Parmi elles, 91% habitent une commune de la CCPA.

Des personnes de tous âge, ainsi 27% des personnes reçues sont âgées de moins de 45 ans

63% sont des femmes

En moyenne, sur 10 personnes reçues :



Les permanences partenaires très fréquentées également

1442 personnes ont été reçues dans le cadre de ces permanences accueillies au sein de France Services.

Il s'agit de la CAF, MSA, CARSAT retraite, CARSAT assurance maladie, et de la permanence logement (ACOL) conduite par Soliha

La permanence de conciliation de justice, elle aussi très sollicitée, a été suspendue à la suite du départ du conciliateur pour d'autres missions.

Elle devrait ouvrir à nouveau dans le courant du second semestre 2024.

L'espace offre également l'accès à deux ordinateurs en libre-service pour effectuer soi-même ses démarches et imprimer des documents.

131 personnes ont bénéficié de ce service en 2023

EN SAVOIR PLUS





Au-delà des chiffres, une satisfaction exprimée par les usagers

- « J'ai été bien reçu et on m'a aidé »
- « On a pris le temps de m'écouter et de m'expliquer »
- « Mes enfants sont loin, et je ne veux pas les déranger. Alors je viens ici quand j'ai besoin d'être aidée »
- « Je suis perdue dans les papiers, ici je sais que je peux être aidée »

#### Participation à l'édition nationale des portes ouvertes des Espaces France Services du 2 au 14 octobre avec trois temps forts

- 2 ateliers numériques collectif « Découvrir et utiliser France Connect » et « créer son adresse mail » 9 participants
- Un stand France Services sur le marché de Bessenay : 37 contacts
- En partenariat avec la CARSAT Retraite, un accueil individualisé ciblé sur la réforme des retraites : 11 rendez-vous

#### CONSEILLER NUMÉRIQUE

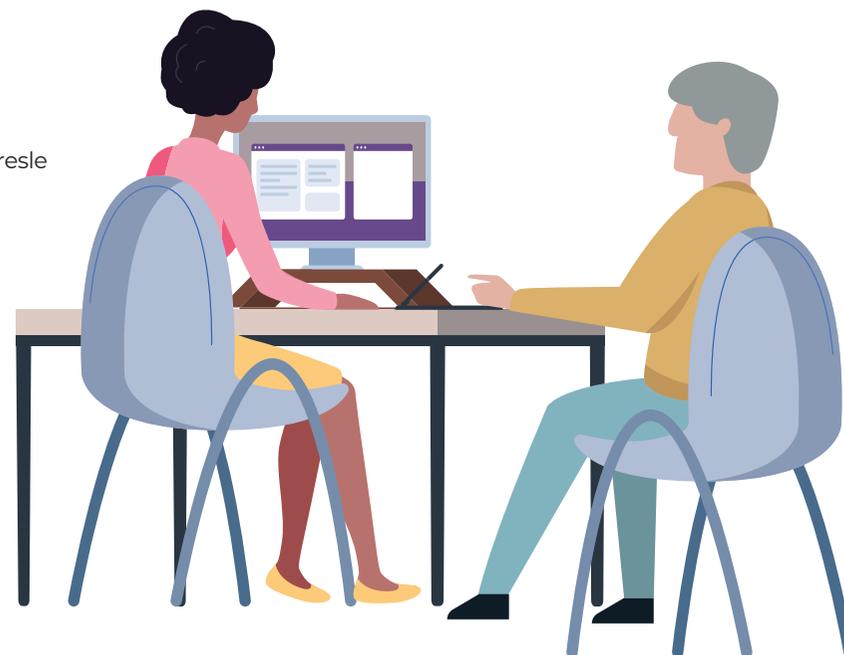
Guider et rassurer les premiers pas dans l'environnement numérique sont les missions du conseiller numérique.

En complémentarité avec les agents de l'Espace France Services, il reçoit et accompagne toute personne demandeuse de conseils et d'accompagnement pour prendre en main son matériel, ouvrir une boîte mail, installer une application, gérer des courriels, naviguer sur le web...

#### 139 personnes accompagnés individuellement en 2023

Par ailleurs, des ateliers collectifs ont été réalisés et ont bénéficié à 32 personnes

- **16 ateliers collectifs** auprès de bénéficiaires des restos du cœur, sur le site de L'Arbresle
- **2 ateliers auprès de jeunes** accompagnés par la mission locale
- **Et 2 ateliers dans le cadre de France services**





## ACCOMPAGNER LA MUTATION DU MONDE AGRICOLE

### • Constitution d'un groupe élevage

L'évolution des conditions climatiques avec notamment la répétition des sécheresses et canicules impacte de plus en plus les systèmes d'élevages du territoire et mets à mal les prairies et les bilans fourrager des exploitations d'élevage. Un groupe d'agriculteurs, fédéré autour d'objectifs de préservation des prairies et de maintien de l'élevage sur le territoire s'est mis en place. L'idée de ce collectif est d'échanger, partager, tester et construire des itinéraires techniques innovants pour maintenir leur autonomie fourragère et améliorer la résilience de leur système d'élevage.

L'objectif de ce projet est d'identifier puis promouvoir des techniques innovantes et résilientes, adaptés aux exploitations d'élevage, permettant de faire face aux enjeux écologiques et économiques à venir, d'assurer l'autonomie des fermes et de maintenir une dynamique d'élevage sur le territoire.

On peut dégager **3 objectifs majeurs du projet** :

- Mettre en place des essais pour maintenir et régénérer les prairies naturelles des exploitations. Ces dernières sont la base des surfaces agricoles du territoire. Les prairies peuvent stocker de 0,5 à 1 tonne de carbone par hectare et par an. Les sols de prairie naturelle peuvent ainsi accumuler des quantités importantes de carbone (souvent plus de 60 t/ha). L'enjeu autour du maintien et de la préservation de ces prairies est donc fort, encore faut-il qu'elles répondent aux enjeux
- Partager, échanger et se former pour développer des solutions face aux nouvelles problématiques liées à l'impact du changement climatique sur les systèmes d'élevage et notamment sur les espèces prairiales.
- Valoriser et diffuser les conditions de réussite d'itinéraires cultureux favorables et promouvoir ces méthodes de co-construction de ces systèmes sol-plante-animal

### • Lutte contre la grêle 2023

La CCPA continue de soutenir depuis 2019 la lutte active contre la grêle via le financement d'un dispositif permettant à des agriculteurs de lancer des ballons météo diffusant du sel dans les nuages de grêle pour dissoudre les grêlons en formation. Ce dispositif repose sur la mise en place d'un radar sur la commune de Bessenay ainsi qu'un réseau de « tireurs » disposés de façon à mailler tout le territoire. Pour permettre la mise en œuvre et la gestion de ce système à l'échelle du département du Rhône, une association a été créée : Paragrêle 69.

L'association s'engage à assurer le bon fonctionnement opérationnel du système de détection des cellules et fronts orageux ainsi que le bon fonctionnement opérationnel du système de lutte contre la grêle. En contrepartie, la CCPA a versé une participation financière 2023 équivalente à un maximum de 0.8 € par habitant, soit un montant de 28 825,60 €, net de TVA.

### • Ateliers de découpe et transformation

Dans la continuité de sa politique d'accompagnement des exploitations à mieux maîtriser la transformation et la commercialisation de leurs produits, la CCPA a accompagné des agriculteurs du territoire dans la création d'un atelier de découpe et transformation ainsi que la création d'une chambre froide. Une aide de 10 000€ a été apportée par la CCPA à ce projet situé sur la commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle.





- **Lutte contre le frelon asiatique**

Compte tenu de l'observation du frelon asiatique depuis 2016 sur le département du Rhône, et afin de prévenir les conséquences que sa présence peut avoir sur l'apiculture, la biodiversité et l'environnement s'il s'installe durablement au sein du territoire, il est nécessaire de mener une lutte active contre cet insecte invasif pour limiter son expansion.

Il est également nécessaire d'informer les populations (transmettre la procédure et les coordonnées des structures en charge du dossier au niveau départemental, rassurer quant au danger concernant la santé publique, organiser le piégeage de printemps...)

Pour mener à bien cette mission, la Section Apicole du Groupement de Défense Sanitaire du département du Rhône (GDS69) a conventionné avec plusieurs intercommunalités du territoire dont la CCPA. En 2023, 61 nids ont été détruits sur le territoire, soit deux fois plus que l'année précédente.

### **LANCEMENT DU CHANTIER DE DESSERTE FORESTIÈRE DE LA CROIX DU BAN**

Afin de faciliter l'accès au massif forestier de la Croix du Ban, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais et la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresles réalisent une desserte forestière.

Cette desserte, d'une longueur de 7,4 kilomètres, suivra en partie le tracé des chemins existants, offrant ainsi un accès simplifié à environ 300 hectares de forêt. Et tout le monde y trouvera son compte : les propriétaires, les randonneurs, les sapeurs pompiers... Mais surtout la forêt elle-même !

En effet, un entretien approprié de la forêt favorise la biodiversité, renforce la résistance des végétaux face aux intempéries et aux maladies, préserve la qualité de l'eau, des sols et de l'air. Cela permet également de limiter les risques d'incendies.

En cas de feu de forêt, la desserte sera également d'une grande aide pour les sapeurs pompiers, leur permettant d'accéder plus rapidement au sinistre.

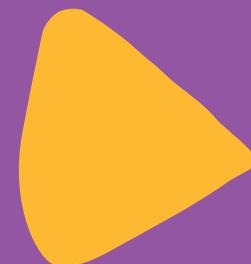
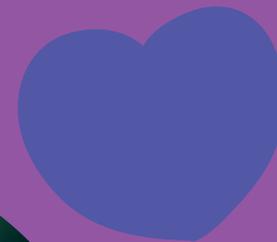
L'aménagement consiste à élargir les chemins et créer 3 zones pour permettre aux engins forestiers de faire demi-tour et pour servir de lieu de stockage du bois. Le sol restera en terre, des fossés seront aménagés pour permettre l'évacuation des eaux pluviales et éviter ainsi les ravinements du chemin.



Pays  
de L'Arbresle,  
TERRE  
DE BIEN-ÊTRE.



Se  
soigner.





## OCTOBRE ROSE

Un mois de mobilisation dans les communes engagées dans la sensibilisation au dépistage du cancer du sein avec la contribution de La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Monts du Lyonnais, du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, et la CCPA,

Expositions, décorations sur l'espace public, Zumba, panier garni sur le marché... des animations ont été mises en place par les communes pour sensibiliser à ce sujet de santé et communiquer sur l'intérêt et l'importance du dépistage.

A l'occasion de stands médicaux tenus par la CPTS sur les marchés de Lentilly et L'Arbresle, une centaine d'habitants ont pu avoir des réponses à leurs questions, et bénéficier d'une sensibilisation aux gestes d'auto-palpation.

Sensibilisation également par la CPTS lors de la traditionnelle Zumba rose à L'Arbresle.

## LES RENCONTRES INTER-CCAS

Cinq temps d'échange proposés à l'ensemble des CCAS du territoire en 2023, qui ont permis de :

- Partager les pratiques : autour du secret et de la discrétion professionnelle dans le cadre des activités du CCAS
- S'informer : les aides légales pour aider à payer les factures d'énergie - Information au demandeur de logement social
- Connaître le réseau local : présentation du comité local de l'association Solidarité Nationale contre le chômage - BénévolAdom à Dommartin
- Découvrir de nouvelles ressources : outil Bip Pop pour coordonner les solidarités locales et prévenir l'isolement social
- Réfléchir à des problématiques communes : « La santé mentale à l'échelle de ma commune » Un atelier pratique et ludique animé par la coordinatrice du CLSM
- Et construire des événements ensemble : semaine bleue 2023

**Une participation importante et un intérêt des CCAS sur ces temps d'échange, avec en moyenne une dizaine de CCAS présents.**

**La présentation de l'outil Bip Pop a soulevé beaucoup d'intérêt. Une réflexion s'est engagée avec les communes en vue d'une expérimentation de l'outil en 2024.**

**Un engagement sur les enjeux du vieillissement, en particulier pour favoriser le bien vieillir sur le territoire**





## SEMAINE BLEUE

Pour la première année, une dizaine de Centre Communaux d'Action Sociale du Pays de L'Arbresle ont travaillé au côté du service développement social de la Communauté de Communes pour organiser deux temps festifs gratuits pour les séniors du territoire dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées.

Jeudi 5 octobre à Saint-Julien-sur-Bibost, 82 participants ont visionné le film « et si on vivait tous ensemble ». Des réactions contrastées au film, mais au final le plaisir d'une sortie, et d'un goûter partagé.

90 personnes ont écouté un double concert dimanche 8 octobre à la salle des fêtes de Sarcey : en première partie, Carole Côte chanteuse qui s'accompagne au piano suivi en seconde partie de Méli-Mélody, chorale de Lentilly. Un après-midi musical très apprécié suivi également d'un goûter préparé et animé cette fois par le Conseil des Jeunes de Sarcey.

Une présence d'autant plus importante que les liens intergénérationnels constituait le thème de la semaine bleue 2023.

Un message dominant « A refaire, on reviendra ! ».

Des événements réussis grâce à une mobilisation des CCAS pour relayer l'information au plus près des seniors et organiser la mobilité.

Un engagement sur les enjeux du vieillissement, en particulier pour favoriser le bien vieillir sur le territoire



## CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE :

Le Conseil Local de Santé Mentale Rhône Ouest (CLSM) est porté par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien et le centre hospitalier spécialisé de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Au cours de l'année 2023, il s'est donné plusieurs missions pour améliorer la santé mentale des habitants :

### Travailler ensemble et se connaître :

La coordinatrice CLSM anime plusieurs commissions permettant aux professionnels du secteur médical, social, éducatif (Centre médico-psychologique, Education Nationale, Département du Rhône, Associations locales...) de se connaître et de travailler ensemble sur les projets pour améliorer la santé mentale localement : le sujet du décrochage scolaire et de l'accès au logement sont traités. Ensemble les professionnels se rencontrent, trouvent des solutions, se forment, imaginent des projets innovants.

### Déstigmatiser la santé mentale :

Organisation de la journée « On SISM met tous, une journée festive sur la santé mentale », cet évènement s'est déroulé le samedi 14 octobre 2023, à Vindry-sur-Turdine. L'objectif de la journée était de parler de la santé mentale autour de jeux, d'ateliers pratiques, de temps d'échanges avec des professionnels, des bénévoles de la santé mentale et des personnes concernées par des troubles psychiques.

Des ciné-rencontres ont également eu lieu en 2023 avec le cinéma le Strapontin à Sain-Bel : l'occasion d'échanger avec des professionnels sur le sujet des hôpitaux de jour en santé mentale ou encore du harcèlement scolaire. Ces temps ont rassemblé chacun 3 intervenants du territoire et environ 70 habitants venus s'informer sur le sujet.

Des interventions dans les établissements scolaires (lycée Tillon, Collège des 4 vents) ont permis d'échanger avec les jeunes sur les idées reçues sur la santé mentale et sur des astuces pour prendre soin de sa santé mentale.

### Observer la santé mentale localement :

Le CLSM a également pour mission d'observer la santé mentale sur le territoire, grâce aux rencontres avec les professionnels, les jeunes, les élus. Le CLSM identifie les problématiques et les enjeux en termes de santé mentale avec pour objectif d'apporter des solutions pour y répondre.

## 58 • MAISON SPORT SANTÉ



Le service des sports se développe autour de la Maison Sports Santé, politique portée par les élus du territoire et qui tend à amener les personnes éloignées du sport ou avec un certificat médical à pratiquer de l'activité physique.

Pour rappel, la Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle a pour vocation de rassembler les professionnels du monde de la santé et du sport afin d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive. L'objectif est de redonner l'envie et le goût aux personnes atteintes d'ALD ou éloignées du sport, de pratiquer une activité physique.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a renouvelé, en décembre, l'Habilitation « Maison Sport Santé » à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle pour une période de 5 ans.

Renouvellement de la subvention de la DRAJES dans le cadre des dispositifs « Maison Sport Santé » et « Plan antichute des personnes âgées » :

- **Maison Sport Santé du Pays de l'Arbresle – promotion, déploiement et montée en charge des actions en direction des publics spécifiques : 10 000 €**

Ce financement est dédié aux actions de promotion permettant le déploiement de la MSS, l'accompagnement des associations sportives du territoire, la formation des acteurs

- **Plan Antichute des personnes âgées : 5000 €**

Le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes en perte d'autonomie et les personnes âgées est un moyen permettant de limiter et de prévenir le risque de chute, cette dotation est allouée afin d'accompagner la mise en œuvre d'actions dédiées à ces publics.

### EN CHIFFRES

**+ 100**  
**PERSONNES**

orientés sur les  
différentes offres  
sportives du territoire

**70**  
**PERSONNES**

ont pu bénéficier  
d'un bilan initial

**60**  
**ADHÉRENTS**

répartis sur nos  
Pass Sport Santé

**200**  
**INSCRITS**

à l'Association APPA  
rentrée 2023

**7**

**CRÉNEAUX**

Sport santé proposés  
par semaine

**LUNDI**

✕ 15h45-17h : Pass'Multisport (Activité physiques pour tous du Pays de L'Arbresle)

✕ 17h-18h15 : Pass'Multisport (Activité physiques pour tous du Pays de L'Arbresle)

**MARDI**

✕ 16h30-17h30 : Pass'Reprise (Hôpital de L'Arbresle)

✕ 17h30-18h45 : Pass'Multisport (Activité physiques pour tous du Pays de L'Arbresle)

**MERCREDI**

✕ 17h30-19h : Pass'Multisport (Activité physiques pour tous du Pays de L'Arbresle)

**JEUDI**

✕ 17h45-18h45 : Pass'Multisport (Activité physiques pour tous du Pays de L'Arbresle)

✕ 16h30-17h30 : Pass'Reprise (Hôpital de L'Arbresle)



Réalisé par l'APA Hôpital  
Financement par la CPTS

**EVALUATION & BILAN**  
Evaluation de la capacité physique  
Entretien motivationnel  
Co-construction d'un projet individualisé d'Activités Physiques Adaptées à vos besoins  
Sport sur ordonnance

3 bilans pour un coût de 100 €

150 € par an  
36 séances

**ACCOMPAGNEMENT**

**| Pass'Reprise & Pass'Multisport |**  
Programme sport-santé personnalisé  
Séances d'Activités Physiques Adaptées avec des professionnels qualifiés  
Informations transmises à votre médecin traitant  
Suivi spécifique

APA Hôpital (éducateur)/APA APT  
Financement par le bénéficiaire et prise en charge par la subvention Etat Maison Sport Santé

Création d'un site internet : partage d'informations pratiques et des clubs proposant sport/santé ou sport/bien être. Financement par la CPTS

**INFORMATIONS, ORIENTATION & ENCAISSEMENT PAR LE PERSONNEL CCPA**

Accueil personnalisé  
Conseils et ressources  
Orientation adaptée à votre profil vers les clubs et associations du territoire ou professionnels de santé

**SPORT SANTÉ**

ON M'A PRESCRIT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

JE SOUHAITE DÉMARRER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

SPORT BIEN-ÊTRE



1

ON M'ORIENTE VERS



2



3

ON M'ORIENTE VERS



2

Séances découvertes et activités avec les associations/clubs partenaires

96 € pour 12 séances  
3 cycles de 4 séances

**ACCOMPAGNEMENT**  
**| Pass'Découverte |**  
Activités «Sport bien-être»  
Centre forme, espace aquatique,  
Association APPT

Financement par bénéficiaire (et/ou mutuelle)

**LES SERVICES DE LA MAISON SPORT SANTÉ**



S'engager.



L'équipe assainissement assure les missions suivantes :

- L'instruction du volet assainissement (eaux usées et eaux pluviales) des documents d'urbanisme des 17 communes de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle ainsi que pour la commune de Brussieu (convention avec la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais CCMDL pour le volet "eaux usées"),
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif du territoire,
- La gestion des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines,
- L'exploitation de 7 systèmes d'assainissement en interne,
- Le contrôle de l'exécution des marchés publics de prestations de service pour l'exploitation des 14 autres systèmes d'assainissement
- Le suivi des chantiers (stations d'épuration, extensions de réseaux, bassins d'orage...),
- Le diagnostic et l'accompagnement à la mise en conformité des rejets non-domestiques des établissements privés et publics,
- Le suivi de nombreuses études (schéma directeur des eaux pluviales, diagnostics périodiques et permanents des systèmes d'assainissement, maîtrise d'œuvre...).

## LE DROIT DES SOLS

### Nombre de dossiers instruits :

La CCPA est sollicitée par les services instructeurs afin d'émettre un avis au titre des compétences qu'elle exerce (assainissement, voirie, mobilité, développement économique, agriculture...). En 2023, la CCPA a ainsi traité **1 399 demandes d'instruction**. Ce chiffre inclut les demandes dites « initiales » pour des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... et les demandes de traitement de pièces complémentaires.

Entre la création du poste d'instructeur du droit des sols en 2020 et fin 2023, la CCPA a enregistré + 104 % de demandes

Pour rappel :

2023	1 399 demandes initiales
2022	1 160 demandes initiales
2021	845 demandes initiales
2020	606 demandes initiales + 80 pièces complémentaires = 686
2019	546 demandes initiales
2018	260 demandes initiales

### Nombre d'instructions PLU ayant impacté le service sur 2023 :

De manière générale, le service participe aux réunions relatives aux modifications ou révisions des PLU. Il rend un avis sur les projets de modifications, évalue les coûts financiers liés aux extensions de réseaux inhérentes à ces évolutions d'urbanisme.

C'est un travail conséquent pour le service qui doit s'adapter à ces charges de travail pour répondre aux demandes des communes.

## 2

### RÉVISIONS générales du PLU

3 réunions en mairie  
de Lentilly

1 réunion en mairie  
de Bully

## 1

### RÉVISION du zonage assainissement de Chevinay

Mobilisation du service assainissement :  
rédaction du dossier d'enquête publique  
de la révision du zonage et gestion de  
l'enquête avec le commissaire enquêteur.

## 1

### RÉVISION allégée avec examen conjoint

1 réunion en mairie  
de Lentilly

## 2

### DÉCLARATIONS de projets avec examen conjoint

2 réunions en  
mairie de Bessenay  
et Fleurieux-sur-  
L'Arbresle

## 5

### MODIFICATIONS de PLU

Examen du projet  
et envoi d'un avis  
officiel

### 1 modifications SRADDET\*

Examen du  
projet, envoi  
d'un avis  
officiel

\*SRADDET : Schéma régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les principales missions du service d'assainissement collectif :

- Assurer la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion des sous-produits issus de l'assainissement (sables, graisses, refus de dégrillage et boues),
- Contrôler la conformité des évacuations des habitations et bâtiments divers raccordés au réseau (eaux usées et eaux pluviales) dans le cadre des ventes immobilières,
- Suivre les études réglementaires qui sont réalisées en interne ou par un prestataire ainsi que les chantiers qui en découlent.

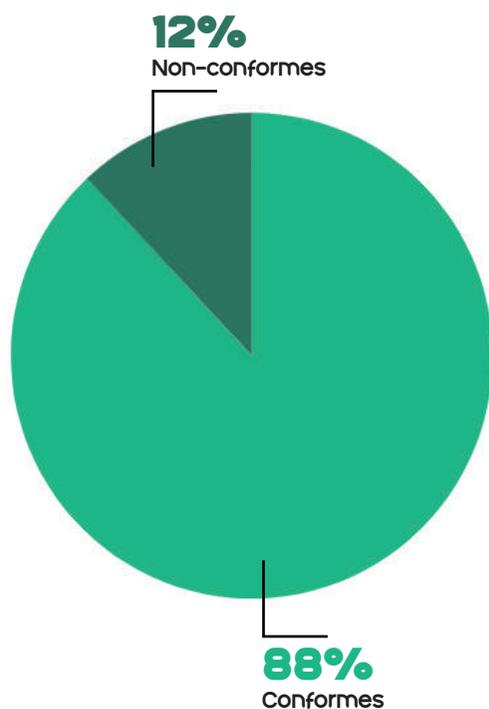
### Contrôles de branchements dans le cadre de ventes immobilières :

2023 : **356 contrôles** réalisés dont 44 non-conformes (12,4%)

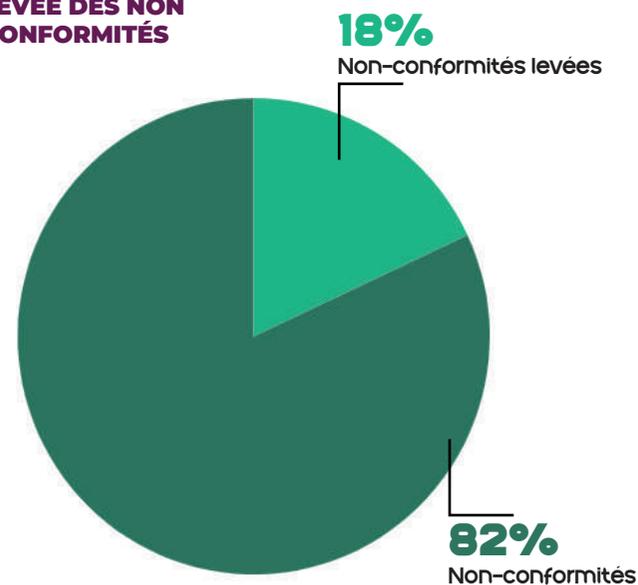
**8 levées de non-conformité** à la suite des travaux réalisés par les abonnés, soit une dizaine d'équivalents habitants (unité de mesure de la pollution).

Recette régie des contrôles : **65 856 € HT sur l'année 2023**

### RÉPARTITION CONFORMITÉS



### LEVÉE DES NON CONFORMITÉS



### L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de  
**15 000 abonnés**  
soit environ  
**34 000 habitants**  
desservis par les réseaux  
d'assainissement de la CCPA.

## LE PATRIMOINE

En plus des 21 stations de traitement des eaux usées du territoire, la CCPA assure l'entretien et le renouvellement de 7 bassins d'orage et le suivi de la construction du nouveau bassin sur L'Arbresle, à la confluence des deux rivières Brévenne et Turdine.



*A savoir : Le système d'assainissement du Buvet est exploité par la société SUEZ (fin de contrat prévu au 31/12/2023) et les autres systèmes par la société Veolia-eau.*

### Système d'Information Géographique (SIG)

Le service travaille en continu à la mise à jour de son patrimoine sous SIG afin d'améliorer la précision des données et d'enrichir les informations sur les collecteurs (date de pose, profondeur, côte fil d'eau, diamètre...). Voici les chiffres 2023 concernant les réseaux créés dans le logiciel ARCOPOLE ainsi que les réseaux mis à jour :

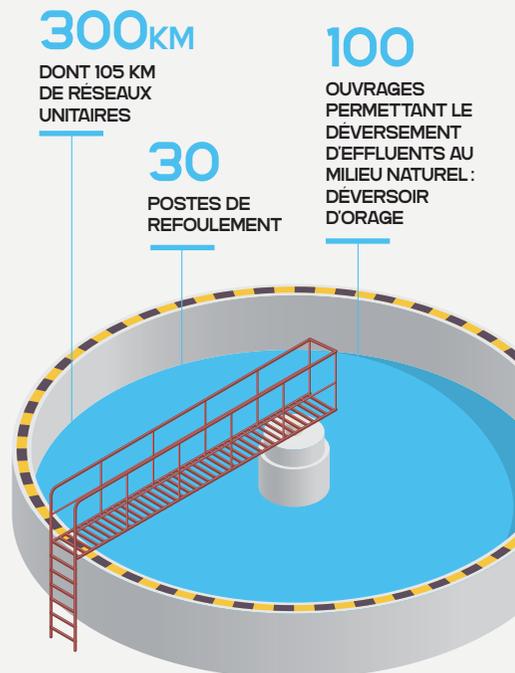
- Réseaux EU créés : 8 784 ml
- Réseaux EU mis à jour : 15016 ml
- Réseaux EP créés : 10 212 ml
- Réseaux EP mis à jour : 16 636 ml
- Réseaux unitaires créés : 4 057 ml
- Réseaux unitaires mis à jour : 12 247 ml

### 6 BASSINS D'ORAGE

Communes	Noms	Volume de stockage
Lentilly	Les Carrières	200 m³
Fleurieux-sur-L'Arbresle	La Pénarde	200 m³
Bully	BO Bully	270 m³
Bessenay	Le Bartassieux	500 m³
L'Arbresle	STEU de L'Arbresle	700 m³
L'Arbresle	BO Zola en construction	800 m³
Sain-Bel	BO Sain Bel	1500 m³
Courzieu	La Giraudière	450 m³

### 30 POSTES DE REFOULEMENT

Communes	Nom de l'ouvrage	Type de poste	
		Refolement	Pompage en ligne
Bully	La Salette - Solémy	X	
	Le Pavé	X	
	Le Colombier		X
	Le Bottet - Montagny	X	
L'Arbresle	Le Stade	X	
	Route de Lyon	X	
	Sapéon	X	
Èveux	Le Bigout	X	
	Chemin de la rivière	X	
Fleurieux-sur-L'Arbresle	La Roche	X	
	Les Tuilières	X	
	L'Orée du bois, les Fleurettes	X	
	Salle des fêtes	X	
	Les Pesses/Riboulet	X	
Lentilly	Collège de Lentilly	X	
	Cruzols	X	
	ZI Charpenay Nord	X	
	ZI Charpenay Sud	X	
	La Ferrière	X	
	Aire de grand passage	X	
Saint-Pierre-la-Palud	Chemin des Bornes	X	
	PR St Antoine	X	
Bessenay	PR les Marmottes	X	
	PR St Irénée	X	
	PR Jainon	X	
Brussieu	PR du Charachon	X	
Dommartin	PR Zac des Grandes Terres	X	
Savigny	PR la Rochette	X	
Sarcey	PR Ancienne STEU	X	
	PR Fontlavis sud	X	
	PR Les Places, salle des fêtes	X	





### La démarche Q.R.E : Qualité des Rejets des Entreprises

Les entreprises de notre territoire peuvent générer des rejets « professionnels » ou « autres que domestiques » nécessitant un accompagnement pour concilier le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement (station d'épuration et réseaux), l'installation durable des entreprises sur le territoire et le bon état écologique des milieux aquatiques.

Ce type de rejet est encadré par l'article L.1331-10 du Code de la Santé Publique qui indique que « tout déversement d'eaux usées autres que domestiques [...] doit être préalablement autorisé par la collectivité ». La démarche Q.R.E existe depuis avril 2018 sur le territoire. Elle est financée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) via son dispositif d'Opération Collective (OPC). Plus largement, cette démarche s'inscrit à l'échelle du territoire du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) en lien avec la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. La chargée de mission au SYRIBT (Syndicat de Rivières Brévenne Turdinne) coordonne cette démarche.

Au niveau du territoire de la CCPA, le technicien en charge de ces missions réalise des diagnostics et apporte une assistance auprès de certains établissements potentiellement concernés par ces rejets très particuliers. L'objectif est de tendre vers une mise en conformité technique et administrative des entreprises ciblées. Des dossiers de demandes de subventions sont montés pour d'éventuelles aides aux études ou travaux à réaliser le cas échéant. A ce jour, près de 70 établissements sont en cours de régularisation sur une base d'environ 250 entreprises qualifiées comme « prioritaires » sur le territoire.

En 2023, **près de 37 000 € HT d'aides ont été attribuées pour 2 établissements** afin d'améliorer la qualité de leurs rejets non-domestiques. Différents dossiers de subventions sont en cours de rédaction pour trois autres établissements pour 2024.

En outre, la mise à jour du règlement d'assainissement et plus particulièrement la partie sur les effluents non-domestiques, a permis d'harmoniser les valeurs seuils (normes) de rejets sur le territoire et de mettre en place une tarification incitative sur ces rejets si particulier.

Enfin, la participation à la guinguette de l'Eau du SYRIBT a permis d'échanger avec le grand public sur l'impact des produits domestiques et toxiques (micropolluants). Le technicien organise également des visites avec les entreprises du territoire pour faire connaître le fonctionnement des stations de traitement sur lesquelles leurs effluents sont raccordés.

La finalisation du diagnostic amont, réalisé en interne, a été déposé à la Police de l'Eau au cours de l'année 2023.

### PRINCIPAUX CHANTIERS ET ÉTUDES DU SERVICE ASSAINISSEMENT EN 2023 :

#### ① Opération de mise en conformité du système d'assainissement de Courzieu

##### Réception d'une nouvelle station d'épuration pour les communes de Courzieu, Brussieu et une partie de Bessenay (hameau la Giraudière) – Phase « travaux »

##### Nature et descriptif de l'opération :

Création d'une nouvelle station d'épuration avec augmentation de la capacité de traitement (passage de 2 200 EH à 3 500 EH). Le process épuratoire mis en place est de type « boue activée en aération prolongée ». Un bassin d'orage est venu compléter les ouvrages afin de gérer le « temps de pluie » sur le site de l'ancienne station. Ce bassin permet de stocker 450 m<sup>3</sup> d'eaux polluées mélangées aux eaux pluviales et qui sont retraitées avant rejet dans la Brévenne.

##### Coût des travaux : 3 251 245 € HT.

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais participe à hauteur de 450 719.34 € HT et la CCPA a engagé 1 475 690.61 € HT. Le delta est subventionné par l'Agence de l'eau RMC (560 000 € HT) et par la Préfecture du Rhône, dans le cadre de la DSIL (600 000 € HT).



© Albertazzi-groupe SERFIM

## ② Opération de création du bassin de restitution stockage Emile Zola – L'Arbresle

### Nature et descriptif de l'opération :

création d'un bassin de restitution et stockage de 800 m<sup>3</sup> pour mettre en conformité la collecte du système d'assainissement de L'Arbresle. En cas de pluies intenses, ces 800 m<sup>3</sup> d'eaux usées mélangées aux eaux de pluies, ne partiront plus sans traitement dans la Brévenne. Elles seront renvoyées à la station d'épuration de L'Arbresle pour être épurées après l'épisode pluvieux et de manière lissée.

**Coût des travaux : ≈ 2 210 000 € HT**

**Partenaires financiers : ≈ 273 600 € HT Agence de l'eau RMC et Préfecture du Rhône 322 350 € HT.**

**Date de réception prévue : fin 2024.**



## ③ Changement du massif de pouzzolane de la station d'épuration de Chevinay



### Nature et descriptif de l'opération :

La station d'épuration de Chevinay est non conforme depuis plusieurs années et est sous le coup d'un Rapport de Manquement Administratif de l'Etat. Cette procédure est un préalable à la mise en demeure. Dans un premier temps, pour pallier les dysfonctionnements de l'usine, le massif de pouzzolane a été complètement changé à l'intérieur du lit bactérien « faible charge ».

**Coût des travaux : ≈ 20 000 € HT**

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le service assainissement

**Date de réception : 1er trimestre 2023**

## ④ Opération de création d'une station de traitement des eaux usées de Saint-Julien-sur-Bibost / Bibost

### Nature et descriptif de l'opération :

L'ancienne station d'épuration (lagunages) disposant d'une capacité nominale de 250 EH était sous dimensionnée pour traiter les effluents de cette commune et pour accueillir de nouveaux abonnés.

La société LMTP a remporté le marché de travaux accompagnée par le « Cabinet Merlin ». Le chantier a débuté en septembre 2023 et est à ce jour achevé. Le chantier est actuellement en phase « d'observation ».

**Coût des travaux : ≈ 555 000 € HT**

**Date de réception prévue : printemps 2024.**





### 5 Démantèlement de la station de traitement des eaux usées de Saint-Antoine à Saint-Pierre-la-Palud

#### Nature et descriptif de l'opération :

La station d'épuration de Saint Antoine, basée à Saint-Pierre-la-Palud, était non conforme à la réglementation et sous le coup d'un Rapport de Manquement Administratif de l'Etat. Le flux qui arrivait sur cette station a été dévié sur la station de Sain Bel en 2022, via l'installation d'un poste de relèvement des eaux usées. En 2023, le filtre planté de roseaux a été totalement démantelé.

Les entreprises Albertazzi et Crouzet ont réalisé les travaux et la société SAFEGE SAS a assuré la maîtrise d'œuvre du chantier.

**Coût des travaux : ≈ 200 000 € HT**

**Date de réception : été 2023.**



### 6 Canalisation d'air surpressé station d'épuration de L'Arbresle



#### Nature et descriptif de l'opération :

La canalisation d'air surpressé de la station d'épuration de L'Arbresle, construite en 2009, a provoqué un échauffement des conduits électriques enterrés à proximité. Cette opération a dû être traitée en urgence pour maintenir l'activité de la station.

La société Albertazzi a été chargée des travaux, encadrés par le service assainissement de la CCPA et son exploitant, Veolia eau.

**Coût des travaux : ≈ 43 000 € HT**

la maîtrise d'œuvre a été assurée par le service assainissement

**Date de réception : octobre 2023.**

### 7 Mise en séparatif des réseaux de Dommartin

#### Nature et descriptif de l'opération :

Le système d'assainissement de Dommartin Chef-Lieu est non conforme à la réglementation.

La station d'épuration est sous le coup d'un Rapport de Manquement Administratif des services de l'Etat, comme la station de Chevinay.

A ce titre, un important programme de travaux a été défini dans l'arrêté préfectoral de la station d'épuration. Ce programme engagé sur plusieurs années a débuté par la réhabilitation de la conduite d'assainissement placée sous la route de Dardilly.

Trois autres chantiers ont été lancés en 2022, ils concernent les mises en séparatif des réseaux du secteur Bois Raby, Jean Marie Arnion, Verchères, Aubades et Grillons (pour ne citer que les principaux).

Ces trois secteurs vont disposer de réseaux d'eaux usées neufs et étanches et des conduites d'eaux pluviales.

Les eaux pluviales une fois séparées, doivent rejoindre un bassin de rétention. A ce jour, la CCPA et la mairie sont à la recherche d'un terrain pour accueillir cet ouvrage.

Les trois chantiers sont donc à l'arrêt depuis plusieurs mois, le temps de trouver une solution.

**Coût des travaux : ≈ 1 800 000 € HT (coût global EU + EP + bassin)**

**Date de réception prévue : 31 décembre 2025 (sauf cas DUP).**

**8** Changement du dégrilleur automatique de la station d'épuration de Dommartin**Nature et descriptif de l'opération :**

En parallèle des travaux de mise en conformité des réseaux de collecte de Dommartin, des travaux d'amélioration des équipements de la station d'épuration sont conduits. En 2023, un dégrilleur automatique a été installé au niveau des prétraitements.

**Coût des travaux : ≈ 25 000 € HT**

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le service assainissement

**Date de réception : 1<sup>er</sup> trimestre 2023.**

**9** Finalisation de la Mise en séparatif de la place du Marronnier à Éveux

Avant



Après

**Nature et descriptif de l'opération :**

En 2015, les travaux de mise en séparatif de la place du Marronnier ont été engagés. Cette première phase comprenait :

- La pose d'un réseau d'eaux usées strictes.
- La transformation du réseau unitaire en réseau d'eaux pluviales.
- L'installation des boîtes de branchements EU ou EP au droit des habitations avec mises en demeure des riverains pour réaliser les travaux de déconnexion des réseaux en partie privative.

Une fois les travaux terminés par les riverains en domaine privé, la deuxième et dernière phase de travaux a été lancée en 2023. Elle s'est traduite par la déconnexion du réseau public d'eaux pluviales (anciennement unitaire), du réseau d'assainissement et de son raccordement sur un autre exutoire d'eaux pluviales :

**Coût des travaux : ≈ 25 000 € HT**

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le service assainissement

**Date de réception : 30 avril 2023.**

**10** Reprise des réseaux vétustes autour de la Ronde Paysanne à Bessenay**Nature et descriptif de l'opération :**

Les réseaux placés au droit du bâtiment de la « Ronde Paysanne » à Bessenay (hameau de la Brévenne), étaient endommagés et provoquaient des dysfonctionnements au niveau des écoulements.

Ces canalisations, majoritairement composées d'amiante, ont été remplacées par des conduites en PVC CR8 160 mm (en rouge sur le plan ci-dessous).

**Coût des travaux : ≈ 15 000 € HT**

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le service assainissement

**Date de réception : décembre 2023.**





### Principales études engagées en 2023 :

#### 1- Les diagnostics réglementaires

Le bassin versant Brévenne-Turdine est soumis à de fortes pressions polluantes. Il est, par ailleurs, classé en zone sensible à l'eutrophisation. Les rejets des stations de traitement des eaux usées non conformes à la DERU (Directive Eaux Résiduaires Urbaines), à l'arrêté du 21/07/2015 mais aussi aux prescriptions locales (arrêtés préfectoraux, dossiers loi sur l'eau), contribuent à cette pression. Les nombreux déversoirs d'orage placés sur les réseaux de transport et de collecte, peuvent participer également à la dégradation du milieu lorsque ceux-ci sont mal conçus et/ou mal positionnés sur le maillage du réseau.

Afin d'identifier le plus précisément possible les actions correctives à mettre en place sur le réseau pour diminuer l'impact sur le milieu (notamment en temps de pluie), la CCPA a lancé depuis 2021, un important programme de diagnostics réseaux sur de nombreux systèmes d'assainissement. Ces diagnostics permettent un recueil de données préalables (débit, pluviométrie, charges de pollutions, ...) indispensables pour trouver le meilleur compromis entre préservation de la ressource en eau et gestion de la dépense publique.

A noter que ces différents diagnostics relèvent d'obligations réglementaires (arrêté du 21/07/2015 modifié).

#### 2- Les révisions des zonages d'assainissement

Le service assainissement a conduit en interne la révision du zonage d'assainissement de la commune de Chevinay, à l'occasion de la révision générale du PLU de la commune. Le commissaire enquêteur en charge de ce dossier d'enquête publique a émis un avis favorable relatif à ce nouveau zonage qui a été approuvé début 2024.

### L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les habitations qui ne peuvent être desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation individuelle permettant de traiter les eaux usées qu'elles génèrent.

Ces installations doivent être régulièrement contrôlées car les rejets d'eaux usées (toilettes, douches, cuisine...) peuvent présenter des risques pour l'environnement ou la santé des personnes si l'installation est défectueuse ou mal entretenue.

Ce contrôle est réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le SPANC de la CCPA exerce, en régie, les missions suivantes :

- Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves et réhabilitées (validation du projet, puis des travaux). Il est précisé que tout permis de construire ou d'aménager comprenant un projet de réalisation ou de réhabilitation d'assainissement non collectif doit être accompagné d'une attestation de conformité délivrée par le SPANC ;
- Contrôle lors de transactions immobilières (un rapport de visite du SPANC de moins de 3 ans doit être fourni à l'acheteur avant la signature de l'acte de vente) ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes, selon une périodicité fixée à 8 ans.

Au 31 décembre 2023, **2 974 installations d'assainissement non collectif** sont recensées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

#### Activité du service

Le nombre de contrôles réalisés en 2023 :

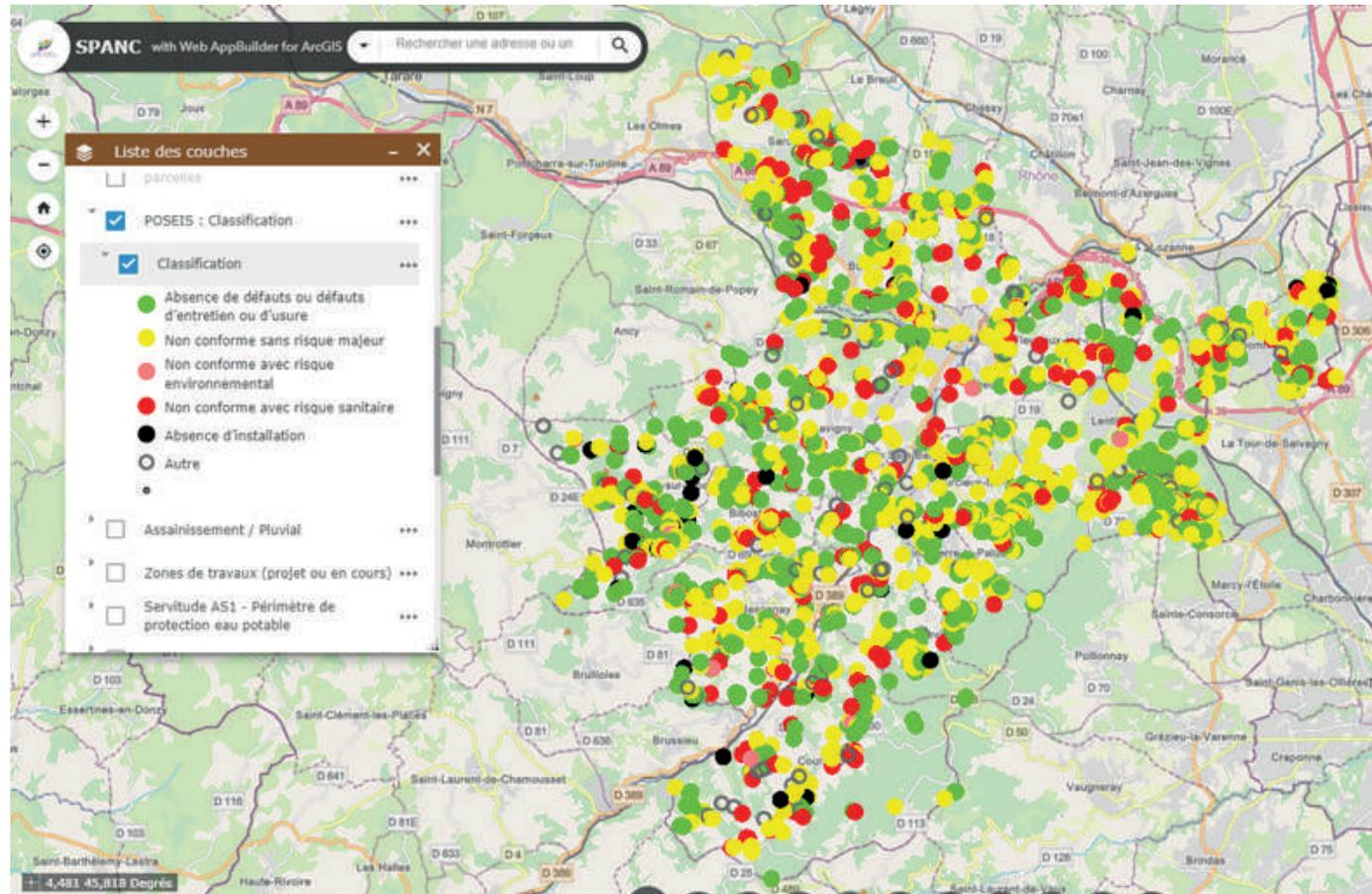
**36 Contrôles de conception** (demandes d'urbanisme, réhabilitation)

**27 Contrôles de réalisation** des travaux

**40 Diagnostics vente**

**378 Contrôles périodiques** de bon fonctionnement

En 2023, le SPANC a concentré son action sur :



- L'élaboration d'une application informatique spécifique à l'assainissement non collectif. Celle-ci est désormais complète et recense l'ensemble des installations connues du SPANC ;
- Identification des habitations susceptibles d'être équipées d'une installation d'assainissement non collectif, car éloignées des réseaux de collecte et n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle par le SPANC.

**90 installations d'assainissement non collectif ont ainsi été contrôlées pour la première fois.**

Lors de ces contrôles, le SPANC a détecté 38 habitations raccordées au réseau public de collecte des eaux usées et pour lesquelles la redevance assainissement n'était pas facturées. La mise à jour du fichier usager a été réalisée suite à l'adressage réalisé par les communes ;

- Modification des procédures de facturation : jusqu'à présent, la CCPA se chargeait de l'édition, la mise sous pli et l'envoi des redevances annuelles (soit plus de 2 900 factures). Un travail a été réalisé avec le Trésor Public afin qu'il puisse prendre directement en charge cette prestation. Les factures 2023 ont ainsi été intégralement envoyées par le Trésor Public.



La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle exerce la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » en lieu et place de ses communes membres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La gestion des eaux pluviales urbaines couvre la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales des aires urbaines, c'est-à-dire des zones urbaines ou à urbaniser du fait de leur classement par un plan local d'urbanisme ou équivalent. Il n'existe pas de définition réglementaire du patrimoine de ce service car les ouvrages peuvent avoir des interactions avec d'autres compétences (voirie, espaces verts...).

Dans l'attente du schéma directeur, une définition des éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales urbaines a été actée par délibération du conseil communautaire du 14 février 2019.

#### Intégrés dans la compétence Eaux pluviales urbaines de la CCPA

- Réseaux d'eaux pluviales strictes,
- Ouvrages de prétraitement,
- Puits d'infiltration,
- Bassins d'infiltration ou de stockage/restitution\*
- Ouvrages de gestion alternative tels que les noues ou les tranchées drainantes\*.

*\* hormis la gestion des espaces verts de ces bassins dès lors qu'ils présentent un intérêt paysager ou qu'ils sont intégrés à un espace public.*

#### Exclus de la compétence Eaux pluviales urbaines de la CCPA

- Fossés et buses,
- Grilles et avaloirs avec leurs branchements,
- Cours d'eau busés ou canalisés.

Lors de la prise de compétence, la CCPA s'est engagée à favoriser une gestion intégrée des eaux pluviales permettant la gestion des eaux pluviales *in situ*.

#### Exploitation des installations

Le service gère notamment :

**15 bassins de rétention à ciel ouvert, dont 4 équipés de séparateurs à hydrocarbures,**

Environ **190 km de réseaux de collecte des eaux pluviales.**

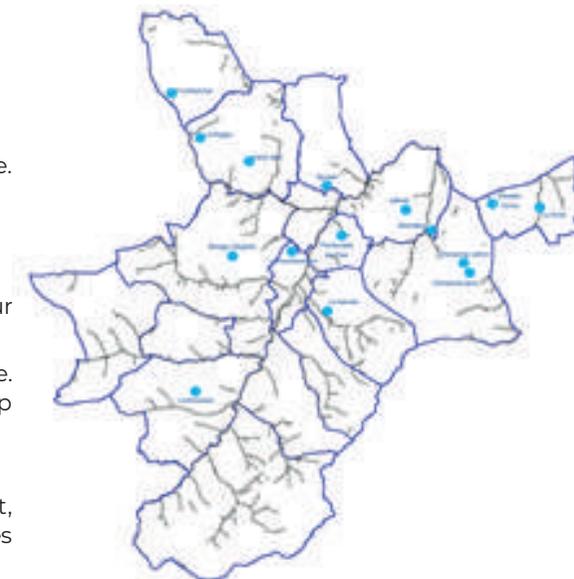
Ces ouvrages sont exploités en régie : la CCPA assure leur entretien directement ou via des marchés de prestation de service. Cet entretien comprend :

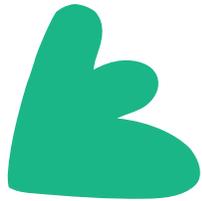
La surveillance et les petites réparations des équipements et ouvrages ;

La dératissage des réseaux de collecte des eaux pluviales en coordination avec les opérations de dératissage menées sur les réseaux de collecte des eaux usées ;

L'entretien des espaces verts des bassins de rétention à ciel ouvert 2 fois par an sur la base d'une gestion différenciée. Les déchets verts issus de l'intérieur des bassins sont extraits pour éviter de faire des curages des bassins trop fréquents.

Le technicien du service accompagne également les services communautaires (voirie, déchet, développement économique...) et les communes pour la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement et de lotissements.





### Point sur le schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP)

Le prestataire de la CCPA est intervenu en 2023 sur les communes de Bessenay, Bibost, Courzieu, Dommartin, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Lentilly, Saint-Julien-sur-Bibost, Savigny et Sourcieux-les-Mines afin de mettre à jour les plans des réseaux de collecte des eaux pluviales (unitaire et séparatif).

### PRINCIPAUX CHANTIERS RÉALISÉS EN 2023



**Dévoisement du réseau de collecte des eaux pluviales situé rue des Roches à Sourcieux-les-Mines (110 ml) : 75 k€ HT, la maîtrise d'œuvre ayant été réalisée en interne.**

Pose d'un réseau eaux pluviales rue des Roches et place du Chevalement pour remédier à des problèmes d'inondations et d'affaissement de terrain sur domaine privé.





### Gestion des eaux pluviales lors des travaux de requalification de l'avenue du 11 novembre à L'Arbresle



Lors des travaux, la CCPA a modifié la gestion des eaux pluviales auparavant collectées par les réseaux unitaires ou pluviaux. Les pluies courantes sont désormais infiltrées dans le sol. Pour les événements pluvieux importants pour lesquels le sol n'est pas en mesure d'infiltrer la totalité de l'eau de pluie, le surplus sera dirigé vers des ouvrages de rétention avant rejet au réseau d'eaux pluviales.

L'Agence de l'Eau accompagne les collectivités dans leurs projets de déconnexion des eaux pluviales des réseaux ; dans le cas présent, les aménagements réalisés pour la gestion des eaux pluviales ont octroyé à la CCPA une subvention de 177 560 €.

### Pollution du bassin de rétention des eaux pluviales de la Drivonne à Bessenay

La CCPA a constaté le lundi 10 juillet un dysfonctionnement du bassin de rétention des eaux pluviales (fortes odeurs et coloration de l'eau dans le bassin). La vanne de sortie de l'ouvrage a été fermée afin de contenir la pollution et préserver le milieu récepteur, et les services de l'Etat (police de l'eau et office français de la biodiversité) ont été informés de la situation. Des analyses ont été réalisées afin de caractériser l'effluent. Dans l'attente des résultats de ces analyses, l'effluent a été pompé et stocké provisoirement dans deux tanks de 70 m<sup>3</sup> afin de ne pas être entraîné vers le milieu naturel lors d'épisodes pluvieux (remplissage du bassin provoquant le passage en trop-plein ou débordement).

La CCPA a engagé des investigations pour déterminer l'origine de la pollution et une plainte a été déposée.

Au vu des résultats d'analyse, le contenu des tanks a été emmené en station d'épuration (L'Arbresle et Pierre Bénite).

La CCPA a ensuite fait procéder au curage du bassin.

Cette situation a fortement mobilisé le service Eaux Pluviales sur les mois de juillet et août.



## ACTIONS TRANSVERSALES

### Suivi et animation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

- o Le PCAET est porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Il s'agit de le mettre en œuvre sur les 4 ECPI du SOL sur la période 2022-2028.
- o Il fixe des objectifs stratégiques à l'horizon 2050 :
  - 59% de baisse des émissions de GES
  - Volet Energie : Réduction de 45% des consommations, Taux de couverture de 50% en 2050, 19% en 2030
  - Volet Air : réduction moyenne de 66% des émissions de polluants atmosphériques
  - Développement des réseaux de distribution d'électricité et de chaleur

**Elaboration et suivi du CRTE** (Contrat pour la Réussite et de la Transition Ecologique) signé avec l'Etat et le Département. Cette convention signée avec l'Etat permet de mettre en avant certains projets ambitieux du territoire en termes de transition écologique. Cela favorise également l'obtention de financements de l'Etat. Deux comités de pilotage ont eu lieu en 2023.

**Travail en réseau** : participation aux réseaux locaux, régionaux et nationaux / journées des TEPOS Territoires à Energie Positive dans les Monts du Lyonnais fin septembre.

**Accompagnement des communes dans les premières réflexions sur les zones d'accélération des énergies renouvelables**, suite à la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023. Les communes peuvent identifier des zones d'accélération des différentes énergies renouvelables afin de faciliter les projets éventuels. Même si des zones sont identifiées, les développeurs doivent respecter les démarches obligatoires avant l'obtention d'une autorisation d'installation.

## Energie et bâtiments

### Rénovation du patrimoine public

- o Diagnostic des besoins en rénovation du patrimoine des 17 communes du territoire en vue d'obtenir des financements pour des rénovations : 10 communes intéressées par un accompagnement pour des études énergétiques pour 27 bâtiments communaux.

### Photovoltaïque : principal potentiel ENR sur le territoire

- o Développement de panneaux photovoltaïques en toiture sur les bâtiments communaux avec le SYDER (Syndicat d'Energie) : 33 projets en cours dont 8 toitures installées en 2023
- o Projets d'ombrières et de toitures photovoltaïques développé avec Rhône Megawatts société, créé par le département :
  - Solarhona, Serphi ENR et Terre et Lac
  - des études d'opportunité ont été réalisées concernant 8 Parkings sur la CCPA, les toitures de L'Archipel et du Boulodrome.
- o Une nouvelle aide à l'achat de panneaux photovoltaïques à installer soi-même et à brancher sur secteur de type « plug and play » a été mise en place : 3 750 € ont été versés à 25 foyers entre juin et décembre 2023.



Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente de St Julien sur Bibost



#### Chaleur renouvelable :

- o Bois-énergie réseaux de chaleur : plusieurs projets en cours sur les communes du territoire, ces projets sont suivis en lien avec le SYDER

#### Géothermie :

- o Plusieurs projets de géothermie sont en cours, notamment sur le futur siège de la CCPA. La géothermie peut notamment permettre d'apporter du rafraîchissement durant l'été.

#### Chaleur fatale réseau de chaleur urbain : récupération de la chaleur perdue durant un processus industriel.

- o Des études d'opportunité et de faisabilité ont été réalisées afin d'étudier la possibilité de récupérer la chaleur de l'entreprise SMAD et de l'injecter dans un réseau de chaleur sur la Zone de la Ponchonière et L'Arbresle centre.

*Méthanisation : une étude de faisabilité a été lancée en 2023*

## EAU BIODIVERSITÉ ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Obtention du label Territoire engagé pour la nature le 27 juillet 2023.

Les grands axes de ce label sont :

- La sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité
- La coopération et échanges de bonnes pratiques
- Les actions pour la biodiversité
- La gestion et préservation de la ressource en eau
- L'adaptation de l'éclairage (trame noire dans tous nos villages)
- La nature en ville avec Petites villes de demain (L'Arbresle et Sain-Bel)



#### ACTIONS D'ADAPTATION ET DE PROTECTION MISES EN PLACE OU POURSUIVIES :

##### Lancement d'un appel à projet auprès des agriculteurs pour favoriser la plantation de haies :

10 Porteurs de projets ont été retenus et 1,7 km de haies ont été plantés en décembre 2023.

Ces plantations ont plusieurs objectifs :

- écologique (restauration des continuités écologiques notamment)
- Anti-érosion (prévention de l'érosion des sols éolienne et hydrique)
- Rétention et filtration de l'eau (prévention des inondations à l'aval et amélioration de la qualité de l'eau).



*Plantation de haies au jardin fleurinois de Fleurieux sur l'Arbresle avec l'école du Chêne*

**Un fonds de concours biodiversité et sensibilisation a été proposé aux communes afin de les aider à financer des projets.** Chevinay (prairie fleurie), Courzieu (Confection et pose de panneaux pédagogiques) , Fleurieux-sur-L'Arbresle (micro-forêt et jardin partagé) et Saint-Pierre-la-Palud (pergola et re-végétalisation à l'école) en ont bénéficié. Ce sont ainsi 4 projets qui ont déjà vu le jour ou qui vont pouvoir se réaliser avec une aide totale de 10 734 €.

**L'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie se poursuit : 14 475 € ont été versés à des particuliers se fournissant dans des magasins locaux. Ce qui représente 213 nouveaux foyers équipés.**

Depuis le début du dispositif, 291 foyers ont été équipés, avec un total de 19 475 € d'aides apportées entre 2022 et 2023.

**Un soutien de 3 800 € a été versé à l'association Hirondelle (soit 10 cents / habitant)**

L'association qui compte 6 vétérinaires, 350 bénévoles et 15 salariés recueille les animaux sauvages ayant besoin de soins et les restitue dans leur milieu naturel. Cette année 87 animaux ont été trouvés sur le territoire, avec pas moins de 34 espèces différentes (principalement des oiseaux mais aussi des écureuils, des canards colverts, des chauves - souris, hérissons, lapins...)

Le budget de fonctionnement annuel de l'association est de 600 000 € pour 6 000 pensionnaires qui restent en moyenne 45 jours au centre de soin.

Cet été, avec la sécheresse, il y a eu entre 50 et 100 arrivées par jour. Les chiffres sont en hausse et traduisent les effets du changement climatique. Le don reste la principale ressource de l'association.

### ACTIONS DE SENSIBILISATION

**Les semaines de l'environnement : 1 500 participants sur l'ensemble des semaines, avec comme point fort la guinguette de l'eau.**

23 animations entre mai et juin en partenariat avec les communes et les associations du territoire.

Les événements principaux ont été le marché de l'environnement co-organisé avec la commune de Courzieu et la CCPA, la Guinguette de l'eau organisée avec le SYRIBT et le ciné débat Animal co-organisé avec l'association La Bobine magique et le CEN (Conservatoire d'espaces naturels) à Lentilly.

L'Atlas de la Transition écologique est disponible sur le site de la CCPA



Pays  
de L'Arbresle,  
TERRE  
DE GOÛT.



Se  
nourrir.



## INTÉGRATION DU PAT DANS LA STRATÉGIE AGRICOLE COMMUNAUTAIRE :

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont des dispositifs cadres mis en place par l'Etat en 2014.

Ils visent à connecter production et consommation locale et cherchent à favoriser la transition alimentaire, en agissant sur tous les domaines de l'alimentation : production agricole, consommation, transformation et distribution, santé, précarité, gaspillage, valorisation des savoir-faire...

Les élus du territoire ont fait le choix de mettre en œuvre un PAT à l'échelle des 4 Communautés de communes : CC du Pays Mornantais (COPAMO), CC de la Vallée du Garon (CCVG), CC des Vallons du Lyonnais (CCVL) et CC du Pays de L'Arbresle (CCPA), porté et animé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Labellisé PAT en émergence en 2021, la démarche partenariale a été engagée en 2022 afin de définir une stratégie partagée à l'échelle de l'Ouest Lyonnais, en associant largement les élus et les acteurs du territoire. Le cadre stratégique du PAT de l'Ouest Lyonnais pour la période 2023/2030, a été validé en Février 2023 en comité syndical du SOL, et se construit autour de 5 grands objectifs :

Axe A : Favoriser le renouvellement et la transmission d'exploitations agricoles diversifiées en mobilisant le foncier agricole

Axe B : Soutenir le développement d'une agriculture diversifiée, durable et résiliente répondant aux enjeux de la transition climatique et alimentaire de l'Ouest Lyonnais

Axe C : Structurer des filières agricoles et agroalimentaires locales, durables et attractives

Axe D : Sensibiliser les habitants et acteurs du système alimentaire et permettre un accès digne à une alimentation choisie et de qualité pour tous

Axe E : Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial de l'Ouest Lyonnais, impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire

Pour mettre en œuvre le PAT de l'Ouest Lyonnais, une gouvernance a été mise en place donnant toute sa place aux élus du territoire et aux acteurs de l'alimentation.

Plusieurs actions sont déjà lancées afin d'atteindre les objectifs poursuivis dans le PAT de l'Ouest Lyonnais : formations pour le personnel de la restauration collective, accompagnement des cédants et porteurs de projets en agriculture, organisation d'ateliers de cuisine intergénérationnels, mise en place d'un atelier à destination des élus : Vers une restauration 100% durable !

En dehors de l'intégration des enjeux alimentaires dans la stratégie agricole, l'année 2023 a été riche d'actions pour l'agriculture du territoire :

## POLITIQUE FONCIÈRE ET INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

La politique foncière de la CCPA repose sur la mise en place de partenariats avec des organismes compétents en matière d'intervention foncière ainsi que sur l'accompagnement des initiatives communales.

### Convention Cadre avec la SAFER

- Une convention est signée annuellement par la collectivité avec la SAFER pour la mise en place d'une veille foncière. Cela permet de connaître en temps réel les cessions en cours et de disposer d'indicateurs sur la structure des marchés. Elle permet également à la CCPA d'être associée à certains choix d'attribution de foncier agricole.
- Dans le cadre de cette convention cadre, une animation a été lancée en 2023 afin de faciliter la mise en place des politiques foncières agricoles communales. Deux réunions d'information à destination des communes partenaires ont été organisées avec la participation de l'ensemble des acteurs intervenant dans ce domaine : SAFER, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, Terre de Liens.

### Convention Chambre d'Agriculture : Répertoire Départ Installation

- La CCPA signe annuellement une convention avec la Chambre d'Agriculture du Rhône pour la prise en charge des frais liés à l'inscription au Répertoire Départ Installation. Ce dispositif permet aux agriculteurs qui le souhaitent de s'inscrire dans une démarche d'accompagnement à la transmission de leur exploitation. En s'inscrivant au répertoire, les agriculteurs rendent leur projet de transmission visible pour les différents porteurs de projet et sont accompagnés par la Chambre d'Agriculture dans leur démarche. La CCPA finance cette opération de façon à la rendre gratuite pour ses agriculteurs. Quatre inscriptions ont été prises en charge par la collectivité en 2023.

### Rédaction d'un guide « Je préserve le foncier agricole de ma commune »

- Pour accompagner les communes dans la mise en place de politiques foncières agricoles, un guide a été réalisé. Il regroupe l'ensemble des outils réglementaires disponibles localement pour aider les communes dans leur démarche de sécurisation du foncier agricole.

### LA SÉCURISATION DE L'EAU AGRICOLE

#### Accompagnement de l'ASA des Bigarreux sur la thématique de la gestion de l'eau agricole

Au Pays de L'Arbresle, l'essentiel de la ressource en eau agricole provient du stockage dans les retenues collinaires du territoire. Les agriculteurs ne disposent pas d'un système d'irrigation permettant de se connecter à un grand fleuve, ce qui rend la dépendance aux retenues collinaires très forte.

Avec le dérèglement climatique de ces dernières années qui entraîne une diminution de la ressource en eau et la perte de certaines retenues collinaires passées dans le domaine privé non agricole, la sécurisation de la ressource en eau devient prioritaire pour assurer le maintien de l'agriculture locale et son dynamisme.

En 2023, le projet d'aménagement porté par l'Association Syndicale Libre des Bigarreux (Bessenay) a été accompagnée par la CCPA (20 000€ d'aides). L'ASA est essentiellement composée d'arboriculteurs. Son budget repose sur une cotisation forfaitaire déterminée en fonction de la valeur ajoutée à l'hectare et du type de culture. Toutefois, pour certaines productions qui enregistrent une faible valeur ajoutée à l'hectare (exemple de l'élevage), les coûts d'adhésion peuvent s'avérer prohibitifs. En apportant son aide, la CCPA a demandé à l'ASA de proposer un modèle d'adhésion qui tienne compte de ces éléments pour permettre un accès à l'eau plus équitable à l'ensemble de ses adhérents, en tenant compte des différents types de culture concernés. Ainsi sur les 27 exploitations adhérentes à l'ASA en 2023, 22 sont arboriculteurs et maraîchers et 5 sont éleveurs.

#### Acquisition de matériel innovant pour le pilotage de l'irrigation : projet SMARTER 3

Après les deux premiers programmes qui ont vu la mise en place d'un réseau d'expérimentation, la CCPA et la Chambre d'Agriculture du Rhône se sont engagées dans le Projet SMARTER III (2023 - 2025). Celui-ci consiste à répondre aux problématiques d'optimisation et de gestion de l'irrigation en arboriculture, en maraîchage ainsi qu'en polyculture.

Ce projet, via notamment, la création d'un bulletin d'irrigation étendu aux filières arboricoles et maraîchères, s'inscrit dans l'accompagnement de l'adaptation au changement climatique des exploitations avec une volonté réelle d'évolution des pratiques auprès du plus grand nombre. Pour ce faire, un réseau de sondes tensiométriques est installé chez des agriculteurs partenaires du territoire pour permettre un suivi très précis de l'irrigation et ainsi mieux la piloter en fonction des besoins hydriques des plantes.





Économiser.





## GESTION DES DÉCHETS – BILAN 2023

Le programme local de prévention des déchets voté en 2021 est toujours en cours. Composé de 20 actions, il vise à réduire de 19 % les quantités de déchets ménagers d'ici 2026. L'ensemble des actions entreprises ont déjà permis de diminuer de 9.2% entre 2021 et 2023.

### Compostage

La campagne de distribution de composteurs domestiques rencontre toujours un vif succès. **381 composteurs supplémentaires** ont été distribués aux particuliers du territoire. Un atelier de sensibilisation accompagne systématiquement les distributions.

Concernant le compostage collectif, trois nouveaux sites ont été installés en 2023 à Fleurieux-sur-L'Arbresle, Lentilly et Dommartin.

Le suivi des vingt sites collectifs se poursuit.

Avec l'arrivée de la loi sur le tri des biodéchets en janvier 2024, le déploiement du tri des biodéchets va s'intensifier.



### Sensibilisation

Sur l'année 2023, de nombreuses animations pour le grand public ont été proposées notamment sur les deux temps forts du service :

- les semaines de l'environnement au mois de mai et juin
- la semaine européenne de réduction des déchets en novembre

Au total, plus de 1000 personnes ont pu être sensibilisées grâce à des ateliers, des conférences ou encore des visites de site.

En parallèle, la sensibilisation des plus jeunes continue, avec des interventions dans les écoles, collèges et lycées du territoire. En 2023, environ 1 500 élèves ont participé à des animations autour de la thématique des déchets (conférence, intervention en classe...).



### Réemploi

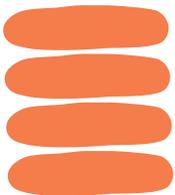
Pour favoriser le réemploi, la Communauté de Communes soutient deux acteurs incontournables du territoire : la ressourcerie REPA'AR et le repair café de la MJC de Fleurieux-Eveux. Grâce à eux, des tonnes de déchets sont évitées. Leurs chiffres sont en constante augmentation.

Concernant la ressourcerie REPA'AR, ce sont plus de 73 tonnes d'objets en tout genre qui ont été reçus, triés et stockés pour être revendus au sein de la boutique. Ce travail colossal, mené par une équipe de 10 salariés en insertion, a permis à plus de 14 000 clients d'accéder à des articles en bon état à des prix très accessibles. Concernant le Repair café, grâce à leurs 15 Repair acteurs bénévoles, plus de 300 objets ont été diagnostiqués soit presque 2 tonnes de déchets évitées.

### Collectes particulières

Une collecte exceptionnelle d'amiante a eu lieu en octobre permettant de collecter **10,26 tonnes** (en hausse par rapport à 2022). 55 usagers ont profité de cette collecte. Elle est reconduite chaque deuxième mardi du mois d'octobre avec inscription préalable.

Une deuxième collecte spéciale, concernant les plastiques agricoles, a eu lieu comme chaque année à Saint-Julien-sur-Bibost : 38 Tonnes de déchets plastiques ont été récupérées (bâche ensilage, ficelles, filets paragrêle et plastiques de serres).



## Points d'apport volontaire

Cette année, la Communauté de Communes a implanté 4 nouveaux sites, soit 18 nouveaux conteneurs enterrés, sur les communes de Dommartin, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Sain-Bel et Saint-Pierre-La-Palud. On comptabilise maintenant un total de **162 conteneurs enterrés** sur l'ensemble du territoire.

Une stratégie a été travaillée en 2023 afin d'optimiser la collecte des déchets. Cette stratégie sera déployée dès 2024 avec l'implantation de nouveaux sites de points d'apport volontaire.

## Déchèteries

Au niveau des deux déchèteries, **10 148 Tonnes de déchets ont été réceptionnées.**

La fréquentation est en légère **baisse avec 76 537 visiteurs.**

De nouvelles filières de recyclage ont été mises en place : jouets, articles de sports et loisirs, articles de bricolage et de jardinage. Cela permet de réduire la quantité de déchets déposés en encombrants non valorisables.

**2 déchèteries**  
une à Courzieu et une à  
Fleurieux-sur-L'Arbresle

Baisse de la  
fréquentation avec  
**76 537  
visiteurs**



**10 148  
tonnes**  
de déchets réceptionnées.

## LES CHIFFRES DU SERVICE EN 2023

AU TOTAL :

**19 454**

**TONNES**  
DE DÉCHETS PRODUITS  
SUR LE TERRITOIRE  
SOIT 506 KG REPARTIS EN :



**158 KG**

D'ORDURES MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES PAR HABITANT PAR MOIS  
↓ de 3,5% par rapport à 2022



**47 KG**

DE PAPIERS ET D'EMBALLAGES  
RECYCLABLES PAR HABITANTS PAR MOIS  
↓ de 1,5% par rapport à 2022



**37 KG**

D'EMBALLAGES  
EN VERRE PAR HABITANTS PAR MOIS  
= à 2022



**264 KG**

DÉPOSÉS DANS LES  
DEUX DÉCHÈTERIES  
↑ DE 4,6% PAR RAPPORT À 2021



AVEC UN TAUX DE VALORISATION DE 93%

MAINTIEN DU TAUX DE TAXE D'ENLEVEMENT  
D'ORDURES MÉNAGÈRES

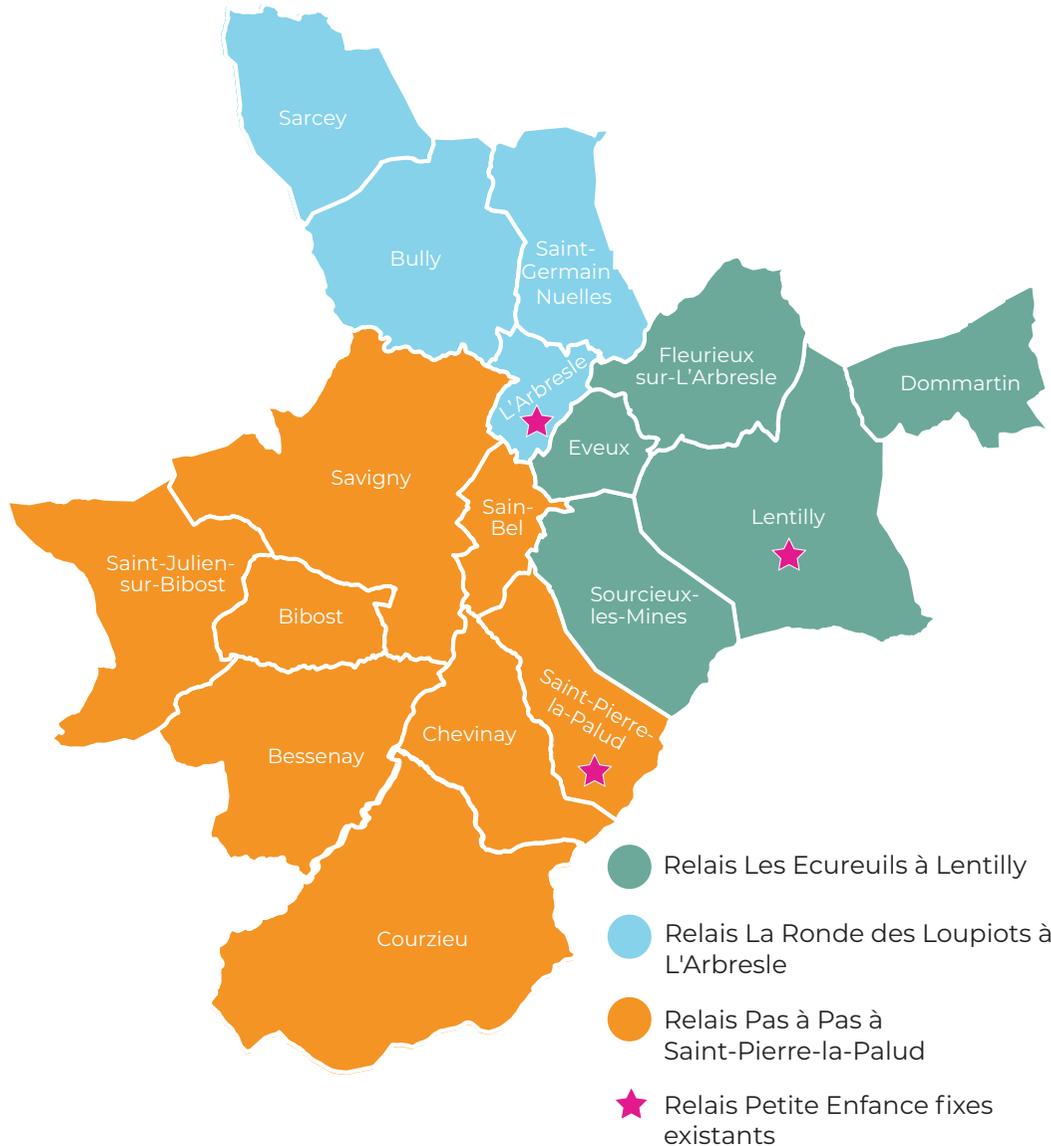


Grandir.





## PETITE ENFANCE : LES RELAIS PETITE ENFANCE



**Ronde des Loupiots**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE  
à L'Arbresle

**81** ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ACTIFS  
**67** FAMILLES ACCOMPAGNÉES  
**27** ASSISTANTS MATERNELS EN TEMPS COLLECTIFS AVEC **93** ENFANTS

**Les écureuils**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE  
à Lentilly

**99** ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ACTIFS  
**83** FAMILLES ACCOMPAGNÉES  
**41** ASSISTANTS MATERNELS EN TEMPS COLLECTIFS AVEC **114** ENFANTS

**Pas à Pas**  
Relais Petite Enfance  
PAYS DE L'ARBRESLE  
à Saint-Pierre-la-Palud

**74** ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ACTIFS  
**70** FAMILLES ACCOMPAGNÉES  
**32** ASSISTANTS MATERNELS EN TEMPS COLLECTIFS AVEC **100** ENFANTS

## QUELQUES COUPS DE COEUR DE L'ANNÉE



### Projet jardinière

Un projet de réalisation de bacs en bois de récupération a été mis en place. Cédric Bonvoisin (animateur et porteur de projets en lien avec la nature) de l'organisme S-ORTIES nous a accompagné tout au long de nos créations et après trois soirées de travail et de découvertes, de jolis bacs en bois ont été confectionnés qui ont pu accueillir des clématites, des framboisiers et de la menthe. De quoi végétaliser la cour et créer un brise-vue végétal et naturel.

### SORTIES : Pour découvrir la nature

Pour découvrir la nature

Depuis plusieurs années les Relais Petite Enfance organisent des balades, et des sorties à la ferme sur le territoire.

Ces parenthèses apaisantes et ressourçantes en pleine nature sont essentielles.

Elles profitent aux petits et aux grands, où chacun prend le temps de s'attarder et de s'émerveiller, sur le monde qui l'entoure.



### Eveil en mouvements dansés

Un projet original autour de l'éveil à la danse pour les très jeunes enfants a eu lieu cette année. Aurora CAVAZZIN, infirmière-puéricultrice et danseuse, a invité petits et grands à faire fonctionner leur imagination pour entrer dans la danse. Ce projet a été décliné en temps collectif auprès des assistants maternels et des enfants et lors d'un atelier Parents/Enfants auprès des familles.

## Plus de cohésion sociale.



### Eveil musical

Pour que l'enfant découvre sa voix et le monde sonore, qu'il développe son sens artistique, stimule son imagination et sa créativité, Laëticia POISSON, musicienne, est venue animer des séances d'éveil musical au relais en direction des enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Cela a été l'occasion de favoriser la relation, l'échange et la communication au travers des sons et de la musique.





## FÊTES

### Fête d'été

Les Relais de la CCPA ont pu réunir une centaine de parents, enfants et assistants maternels, à leur fête d'été, le 15 juin 2023. Celle-ci n'avait pas pu être organisée depuis 2019.

Cette année, la fête avait lieu à la salle du Colombier à Saint-Germain-Nuelles. « Le Petit Bal Ratamouche » de la Compagnie Azalée, a animé des temps de danse pour tous sur des airs de musique traditionnels. Les petits et les grands se sont prêtés au jeu pour passer un moment convivial, qui s'est poursuivi par un pique-nique, tous ensemble.

### Fête de l'hiver

Les 7 et 8 décembre s'est déroulée notre traditionnelle fête d'hiver, à Saint-Pierre-La-Palud. Cécile Bergame, conteuse, est venue présenter son spectacle « Bout de Moi ». Gourmandises et séances photos sont venues agrémenter ces deux belles journées qui ont regroupé près de 200 personnes.



## PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS

### Formation continue

Les Relais Petite Enfance poursuivent leur engagement pour l'accès à la formation continue des assistants maternels. Cette année trois thématiques ont pu avoir lieu : SST (Sauveteur Secouriste du Travail) Initial, Recyclage SST, Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien.

Ce sont 38 assistantes maternelles du territoire qui ont suivi une formation sur l'année 2023.

## COORDINATION PETITE ENFANCE

### Prévention Bronchiolite : Quelle est cette maladie ? Comment la prévenir ? Quels sont les bons gestes et les réflexes à connaître ?

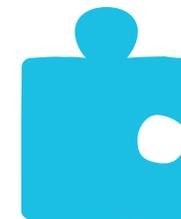
Une campagne de proximité qui touche principalement les professionnels Petite Enfance mais également les parents de bébés : 50 professionnels et 30 parents. Une forte implication des professionnels de la CPTS pour l'animation, et de la CCPA pour la coordination. L'action se poursuit sur l'hiver 2023/2024.

### Rencontres directions EAJE micro crèches/MDR/CCPA

Des temps d'échanges, de partage d'informations et de création de projets ont lieu environ tous les deux mois. Dans une ambiance studieuse et conviviale sont abordées toutes les actualités de la Petite Enfance, et différentes problématiques.

Les thèmes 2023 :

- Présentation du projet Bien-être du jeune enfant, et réflexions pour sa mise en place.
- Préoccupations sur les troubles du neurodéveloppement du jeune enfant : Rencontre avec 2 Ptits pas pour Demain (association centre ressource handicap)
- Réflexions pour la mise en place d'une journée territoriale Petite Enfance à destination des professionnels de la Petite Enfance en accueil collectif : projections pour 2024.



## Projet Bien Être du Jeune Enfant avec l'IREPS 69 Association d'éducation et de promotion de la santé dans Le Rhône

### Mise en place du projet BEJE (Bien Être du Jeune Enfant) sur le territoire de la CCPA (financement ARS)

Les différents objectifs de ce projet sont :

- Mobiliser les professionnels du territoire sur les thématiques en lien avec la santé des enfants de 0 à 3 ans ;
- Former et accompagner les professionnels travaillant auprès des enfants de 0 à 3 ans ;
- Sensibiliser les parents du territoire sur les thématiques en lien avec la santé de leurs enfants de 0 à 3 ans.

Le public visé est composé des enfants 0-3 ans, parents et professionnels petite enfance (EJE, Auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, puéricultrice, coordonnateur enfance, infirmières de PMI)

Les thématiques choisies en fonction des besoins recensés et observés par les professionnels pour le territoire CCPA sont : alimentation, sommeil, activité physique, écrans...

#### Actions en 2023 :

Formation des professionnels « Mettre en place des animations en éducation pour la santé auprès des enfants de 0-3 ans » : 14 professionnels des crèches, RPE, PMI, CPTS, coordonnatrice petite enfance, ont participé les 7 et 13 novembre 2023.

C'est une première occasion de faire une formation commune, de se rencontrer et de faire du lien entre professionnels du territoire !

## COORDINATION PARENTALITÉ

### Conseil Local de la Parentalité et recueil des besoins des parents

Dans le cadre du Conseil Local de la Parentalité, un questionnaire a été mis en place fin 2022 début 2023 pour mieux cerner les besoins et les attentes des familles du territoire :

- Les familles ayant répondu sont des familles de 2 enfants majoritairement ;
- La moitié des enfants ont entre 3 et 10 ans. Toutes les communes de la CCPA sont représentées ;
- Les parents se sentent plus concernés par les sujets des loisirs et de la communication (langage, gestion des émotions, relation à l'autre...). Ils souhaitent de préférence, des ateliers parents-enfants, et/ou des échanges (individuel ou collectif avec un professionnel).

Les 540 réponses permettent d'alimenter le diagnostic Parentalité et de mieux définir les axes à développer et les actions à mener.

### Conseil Local de la Parentalité « Familles en jeux : A vous de jouer ! » Le Samedi 18 Novembre 2023

Environ 70 familles sont venues jouer le matin et/ou l'après-midi !

Pour les parents, c'était l'occasion de partager des activités ludiques avec leurs enfants, mais également de rencontrer d'autres familles et des professionnels du territoire.

**Matin :** Ateliers parents avec enfants : 0 à 4 ans

- Découverte artistique « expression par la peinture »
- Ateliers découverte musicale « le jardin sonore »
- Jeux libres

**Après-midi :** Ateliers parents avec enfants/ados

- Animation Légo
- Animation jeux vidéo en famille
- Jeux libres

**Grandir** **ÊTRE PARENT AU PAYS DE L'ARBRESLE**

Le Conseil Local de la Parentalité vous propose **Gratuit et ouvert à tous**

## FAMILLE EN JEUX

### A vous de jouer

Le samedi 18 novembre à l'accueil de loisirs de Sain-Bel (465 Route du Fiolet à Sain-Bel)

<p><b>Ateliers parents avec enfants : 0 à 4 ans</b>  <b>9h30 à 11h30</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers découverte artistique «<b>expression par la peinture</b>»</li> <li>• Ateliers découverte musicale «<b>le jardin sonore</b>»</li> <li>• Jeux libres</li> </ul>	<p><b>Ateliers parents avec enfants/ados</b>  <b>13h30 à 17h</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation Légo</li> <li>• Animation jeux vidéo en famille</li> <li>• Jeux libres</li> </ul>
--	---

Pas de restauration sur place mais possibilité d'apporter son pique-nique

**PLUS D'INFORMATIONS**  
 Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle  
 04 78 01 68 90  
 ccpa@paysdelarbresle.fr  
 www.paysdelarbresle.fr



## POINT INFORMATION JEUNESSE

Une 6<sup>ème</sup> année du PIJ (Point Information Jeunesse) communautaire au service des jeunes, des établissements scolaires, des structures jeunesse et des communes du territoire.

Le PIJ s'adresse aux jeunes habitants des 17 communes du territoire en proposant un premier niveau d'information sur les thématiques liées à la jeunesse (11-30 ans), des temps d'accompagnements individuels, des ateliers collectifs et des informations en ligne sur les réseaux sociaux.

Au cours de cette année, **411 personnes** ont été accueillies en présentiel au PIJ, tandis que **1150 jeunes** ont été informés lors de **75 ateliers**, au sein notamment des établissements scolaires. Malgré l'augmentation du nombre de nouveaux ateliers, le PIJ reste disponible pour des rendez-vous individuels : **172 en 2023 (+ 50 jeunes par rapport à 2022 = +41%)**

Le PIJ se déplace régulièrement sur le Pays de L'Arbresle pour être au plus proche des jeunes. En 2023, le PIJ a expérimenté une nouvelle forme "d'itinérance" en utilisant le camion Les Murmures du Temps. Les communes volontaires, telles que Bully, Sarcey et Bessenay, ont ainsi bénéficié des services du PIJ sur la place de leur commune. Ce format revêt un intérêt particulier pour les communes dont les jeunes ne sont pas scolarisés sur le territoire ; permettant au PIJ de présenter ses services aux jeunes qu'il ne rencontre pas dans les établissements scolaires.

### Les ateliers et les actions organisés par le PIJ en 2023, en partenariat avec les établissements scolaires, structures jeunesse et communes du territoire :

- Journées de l'orientation : présentation du PIJ et information sur les outils de l'orientation. Pour le lycée Germaine Tillion, auprès des 7 classes d'élèves de 2<sup>nd</sup>. Pour le lycée Barthélémy Thimonnier, auprès de 50 élèves en terminale et première.
- Ateliers CV et lettres de motivation : pour 3 classes de la MFR de la PALMA.
- Ateliers « E-réputation et réseaux sociaux » : Mission Locale, élèves des 4 vents accompagnés par l'ITEP Clairjoie.
- Visite du PIJ et présentation de ses services : Pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> de Champagnat, des jeunes accompagnés par l'ITEP Clairjoie, l'association Osons Ici et Maintenant et L'IFRA.
- 9 Ateliers dans le cadre de « jeunesse indépendante » : budget, sécurité sociale et mutuelle, année de césure et volontariat, logement, et alimentation (avec une diététicienne) en partenariat avec la MJC de Fleurieux-sur-L'Arbresle, la MFR, la Mission Locale, L'IFRA et Osons Ici et maintenant.
- Stands de prévention et d'information dans les établissements scolaires et sur des événements du territoire (Le Roots de Campagne organisé par la MJC de Fleurieux-sur-L'Arbresle).
- Ateliers Réseaux sociaux et E-réputation, savoir gérer sa réputation en ligne : Collège et Mission Locale.
- Trouve ton job : accompagnement des jeunes dans la recherche de leur job d'été.
- Bien dans ton Snap : atelier de sensibilisation aux usages des « groupes classes » sur les réseaux sociaux, notamment Snapchat auprès de toutes les classes de 6<sup>ème</sup> du collège les 4 Vents.
- Calendrier de l'info : en décembre, publication d'un post par jour sur les réseaux sociaux du PIJ présentant en infographies des services, des dispositifs et des partenaires. Vidéos de valorisation d'engagements de jeunes sur le Pays de L'Arbresle.
- Atelier d'éducation aux médias et à l'information « le vrai du faux » : établissements scolaires et Mission Locale.

### EN CHIFFRES

**6<sup>ème</sup>**  
année au pij  
communautaire

**411**  
Personnes ont été  
accueillies au PIJ

Temps d'accueil, temps d'accompagnement individuel et collectif, et présence dans les établissements scolaire du territoire.

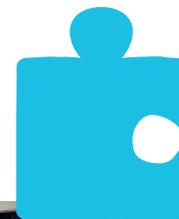
**768**  
contacts au  
PIJ (présentiel  
+ téléphone +  
réseaux sociaux  
+ visio) (+14% par  
rapport 2022)

**172**  
rendez-vous  
individuels  
(+ 50 rdv par  
rapport à  
2022(+41%))

**75**  
ateliers ont été réalisés

**1150**  
personnes ont  
été informées en  
ateliers

**533**  
abonnés sur  
Instagram (+6% par  
rapport à 2022)



## COORDINATION JEUNESSE

### Chantiers jeunes + soirée chantiers jeunes

Pour la première année, 80 personnes ont été réunies pour célébrer la réussite des chantiers jeunes 2023. 115 jeunes du territoire ont participé à 19 chantiers organisés dans 12 communes sur l'année 2023.

Le Président et les élus de la commission jeunesse de la CCPA ont invité les jeunes et les encadrants ayant pris part aux chantiers jeunes 2023. Cette soirée a permis de remercier les 40 volontaires présents ainsi que les encadrants souvent bénévoles. Ils ont parlé de leur chantier et évoqué leurs idées pour les prochains.



### Le collectif de prévention :

C'est un groupe constitué de professionnels en lien avec la jeunesse et d'associations de prévention qui ont pour but de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des jeunes de 11 à 18 ans. Thématique 2023 : le consentement. Celle-ci est reconduite en 2024.

### 9 actions menées

**Conférence à destination des parents sur le harcèlement scolaire.** Nombre de participants : environ 60. La conférence a été organisée en présentiel mais également en visio pour faciliter la participation des parents. Événement réalisé avec le soutien financier de la Région.

**2 séances de théâtre forum « T'es pas mon genre » à destination des scolaires.** Les établissements concernés : Lycées Tillion et Thimonnier, Collèges les 4 vents et Champagnat, la MFR. Nombre de participants : environ 500 élèves et professeurs.

**2 journées de formation lutte contre la prostitution des mineurs** à destination des professionnels animées par l'amicale du Nid69. Sur la demande des acteurs du collectif de prévention, une formation lutte contre la prostitution des mineurs a été organisée à laquelle une dizaine de professionnels du collectif de prévention ont participé.

**Roots de campagne organisé par la MJC de Fleurieux.** C'est un événement musical qui réunit des artistes locaux. Ce festival est organisé par un groupe de jeunes pour les jeunes. Durant cette soirée, un espace prévention est organisé en partenariat avec plusieurs membres du collectif, notamment sur la réduction des risques liés à la consommation de produits

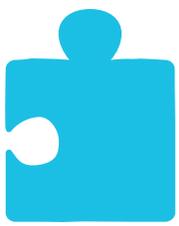
**Journée lutte contre l'homophobie et la transphobie** au collège 4 vents. Animations proposées sur le temps du midi par plusieurs acteurs du collectif.

**Achat de l'exposition quizz égalité filles/garçons.** Circulation dans les établissements et sur le territoire de la CCPA pour aborder les inégalités. L'exposition a déjà été proposée par les professeurs documentalistes au collège des 4 vents ainsi qu'au collège Champagnat.

**Journée de prévention : usages de produits psychoactifs.** Journée de sensibilisation à destination des professionnels sur les addictions des jeunes. Journée organisée en lien avec le CLSM sur les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Une vingtaine de professionnels de l'éducation nationale, du secteur sanitaire et social ayant un lien avec la jeunesse se sont mobilisés sur cette journée

**Journée de lutte contre le harcèlement scolaire au collège des 4 vents.** Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été proposés durant le temps du midi. L'après-midi, deux scénettes ont été proposées par la troupe du collectif Csimple aux 7 classes de 4<sup>ème</sup>.





### Organisation du BAFA sur le territoire : c'est une première pour la CCPA

À la suite des difficultés de recrutement rencontrées par les structures d'animation, la CCPA s'est saisie de cette problématique en proposant d'organiser des sessions de BAFA sur le territoire accessibles financièrement. Un partenariat a été noué avec Léo Lagrange. 21 jeunes ont été formés sur la session de BAFA BASE en avril. 10 sur la session d'approfondissement à l'automne. Retours très positifs des participants.

### Aide au financement BAFA

Pour accompagner un maximum de jeunes du territoire vers le BAFA, la CCPA propose aussi une aide au financement BAFA. 33 jeunes du territoire ont bénéficié en 2023 de l'aide au Bafa, leur permettant de se former et de faire un premier pas dans le monde de l'animation.

### Rencontre des Maires pour réaliser un diagnostic jeunesse dans leurs communes.

Depuis plusieurs mois, un travail est engagé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, pour proposer une feuille de route qui précisera les axes sur lesquels la CCPA pourrait intervenir pour accompagner le territoire et soutenir les acteurs qui œuvrent en faveur de la jeunesse. C'est dans ce cadre que dix communes ont été rencontrées et des besoins communs ont été identifiés. Ces besoins ont été traduits en 3 axes qui serviront de base à la feuille de route jeunesse. Une présentation aux structures jeunesse de ces éléments aura lieu en 2024 pour enrichir cette réflexion et s'assurer de sa cohérence et de sa complémentarité avec les actions engagées afin de servir au mieux et conjointement la jeunesse du territoire.

## CULTURE

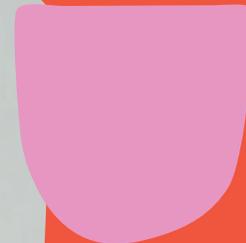
### Subvention aux associations 2023 :

- 3 thématiques couvertes : sport, social/solidarité et culture
- 35 dossiers ont été déposés et 27 projets soutenus, pour un montant de 44 280 €
- Pour l'année 2024, l'Appel à projets a été scindé en 3 : 1 sport, 1 solidarité et 1 culture





Se divertir.





## UNE ANNÉE 2023 EXCEPTIONNELLE À L'ARCHIPEL

Dans le cadre de ses missions, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a pour objectif d'accompagner les associations (responsables, entraîneurs, bénévoles...) sur les thématiques remontées en commission sports par tous les élus du territoire.

La première a eu lieu en 2022 sur le thème du "sport santé".

Le mercredi 10 mai 2023, a eu lieu au sein du cinéma le Strapontin, à Sain-Bel, la deuxième conférence sur la thématique de la "Prévention et la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement", que cela soit dans le milieu sportif mais aussi, de manière plus large, scolaire et familial. Elle était présentée par l'association "Colosse aux pieds d'argile". Yvan Mollard, élu aux sports de la CCPA, a introduit et conclu cette soirée.

Au total, ce sont plus d'une trentaine de personnes, en majorité issues du milieu associatif, ainsi que des élus du territoire, qui étaient présents.

Les prochaines thématiques portées par le service des sports en 2024 seront « La mobilisation, le management et la fidélisation des bénévoles dans les associations sportives » ainsi que « Les violences au bord des terrains ».

## PISCINE

La dynamique est très positive depuis maintenant 3 ans. Pour faire suite à la redéfinition de la politique des activités aquatiques ainsi que la rationalisation des créneaux, l'offre d'apprentissage a été augmentée de 10 cours en septembre 2022 et de 4 cours bébés en septembre 2023.

En parallèle, la CCPA a continué d'accompagner l'ACPA dans le développement des activités fédérées comme la natation sportive, la natation artistique, la plongée subaquatique, l'apnée, le water-polo et le triathlon.

## CENTRE FORME

Du côté du centre forme, il y a une continuité dans la hausse de la fréquentation par rapport à l'année 2022, grâce à la création des tarifs mensuel moins de 18 ans et étudiants et aux offres CSE.

## UNE POLITIQUE DE FORMATION ASSUMÉE : BILAN FORMATION BNSSA

Les tests de sélection pour la formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) ont commencé en septembre 2020. Grâce à ce dispositif diplômant, la CCPA soutient la formation professionnelle et dynamise l'accès aux métiers du sport pour les jeunes du territoire. En effet, la collectivité propose une aide à hauteur de 50 % du coût de la formation.

C'est au centre aquatique que se déroulent les enseignements en partenariat avec un organisme de formation habilité (ALLO MNS) et les entraînements sous la houlette de Nicolas CHAIX (ETAPS) pour 12 jeunes sélectionnés.

L'action est relayée par le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle et les Lycées Germaine Tillion et Barthélémy Thimonnier.

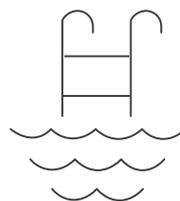
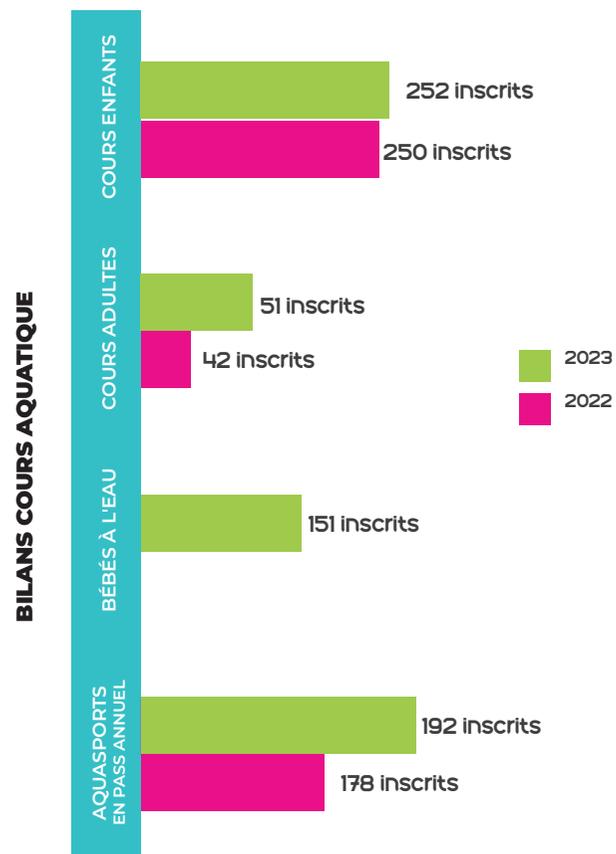
Les futurs lauréats pourront rejoindre les rangs des renforts réguliers nécessaires au fonctionnement de L'Archipel mais également saisonniers pour les piscines et autres points de baignades surveillés du secteur l'été prochain.

10 élèves sur 12 ont obtenu leur diplôme. Plusieurs ont été recrutés sur les vacances scolaires et les week-ends. Une 4<sup>ème</sup> session a été lancée en septembre 2023 avec seulement 5 nouveaux élèves, ce qui pose la question du format.

L'accompagnement de cette politique de formation s'effectue avec un agent en contrat d'apprentissage pour devenir MNS depuis septembre 2023 et issu de la formation BNSSA.



## LES ACTIVITÉS



**ACTIVITÉS :**  
**19 COURS**  
 D'AQUASPORTS PAR SEMAINE

**28 COURS**  
 ENFANTS DE FAMILIARISATION  
 À RENFORCEMENT

**8 COURS**  
 ADULTES APPRENTISSAGE  
 À RENFORCEMENT (1 CRÉATION)

**1 FORMATION**  
 BNSSA (2H)

**1 AGENT**  
 EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE  
 MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR

**4 CRÉNEAUX**  
 DE BÉBÉ À L'EAU : 4 MOIS / 1 AN ;  
 1/2 ANS ; 2/4 ANS ; 4/6 ANS  
 (CRÉATION)

Encourager la pratique sportive.



**40 HEURES**

D'OUVERTURE PUBLIQUE GRAND ET/OU  
 PETIT BASSIN EN PÉRIODE SCOLAIRE



**DES PARTENARIATS RENOUVELÉS ET DÉVELOPPÉS :**

- ACPA : natation artistique, natation course, plongée subaquatique, apnée, water-polo, triathlon ;
- SDMIS et association de formateur en secourisme CASC : les pompiers ont 1 créneau par semaine pour s'entraîner et forment nos éducateurs sportifs pour leur recyclage annuel ;
- Développement d'un nouveau partenariat avec la gendarmerie de L'Arbresle : 1 créneau partagé avec les pompiers contre une formation des agents de L'Archipel à la gestion de conflit ;
- L'école vétérinaire de Marcy L'Etoile.



## LES ANIMATIONS

**L'archipel**  
Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle

**30 ANS**

**INVITATION Adhérents**

Fêtons ensemble nos 30 ans ! Un instant unique et convivial pour nos adhérents autour d'un verre.

Vendredi **23 juin 2023**  
à partir de 19h30

Programme :  
19h30 : Cours spéciaux aquagym & forme  
Initiations plongée, water-polo

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de confirmer votre présence avant le 19 juin à : [communication@paysdelarbresle.fr](mailto:communication@paysdelarbresle.fr) ou par tel au 04 74 01 92 02

Les 30 ans de L'Archipel

**L'archipel**  
Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle

**archi HALLOWEEN**  
MARDI 31 OCTOBRE

**ATELIER MAQUILLAGE**  
de 13h00 à 18h00

**DISTRIBUTION DE BONBONS TOBOGGAN DE LA TERREUR**

**FUN BOAT**  
activités enfants jusqu'à 10 ans dans le bassin ludiques de 10h30 à 12h00, du lundi au samedi

**PARCOURS "LES GONFLÉS"**  
venez tester votre agilité sur un parcours de plus de 17m

**GRATUIT** pour les - de 4 ans  
4 à 16 ans 3,00 € / Adulte 15,00 €

PLUS D'INFORMATIONS:  
L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle  
Route de Grands Champs - Eglise SAINT-BEL  
04 74 01 55 00 / [contact@archipel-aquacentre.fr](mailto:contact@archipel-aquacentre.fr)  
[www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr)

Halloween vacances d'Octobre : 200 enfants

**L'archipel**  
Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle

**FAIT SA**

**Pool Party**  
POUR LES ENFANTS

**MERCREDI 5 JUILLET**  
DE 10H30 A 17H30

TARIFS :  
ENFANT 3,5 €  
ADULTE 6,30 €

STRUCTURES GONFLABLES AQUA ET TERRESTRES • JEUX EN BOIS  
• FUN BOAT • SIMULATEUR DE SURF

PLUS D'INFORMATIONS:  
L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle  
Route de Grands Champs - Eglise SAINT-BEL  
04 74 01 55 00 / [contact@archipel-aquacentre.fr](mailto:contact@archipel-aquacentre.fr)  
[www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr)

Animation Pool Party enfants

**AQUATIC CLUB**  
PAYS DE L'ARBRESLE

**WATER-POLO**

**ANIMATION INITIATION ENFANT ET ADULTE**  
LE 26 AOUT DE 14H A 16H

PRÉ-REQUIS  
Savoir nager  
Ouvert aux débutants

PLUS D'INFORMATIONS:  
AQUATIC CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE  
Allée de Grands Champs  
69200 Saint-Bel

07.80.64.77.47  
[acpa68@gmail.com](mailto:acpa68@gmail.com)

**L'archipel**  
Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle

Organisation Tournoi de Water-Polo

**L'archipel**  
Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle

**PÊCHE AUX ŒUFS**  
MER 12 AVRIL  
14H À 16H

**PROGRAMME VACANCES DE PRINTEMPS**  
du 10 au 23 avril

PLUS D'INFORMATIONS:  
L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de l'Arbresle  
Route de Grands Champs - Eglise SAINT-BEL  
04 74 01 55 00 / [contact@archipel-aquacentre.fr](mailto:contact@archipel-aquacentre.fr)  
[www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr)

Pêche au oeufs : 100 enfants

**SOIRÉE**

**Zen**

**25 FEVRIER**  
de 18h à 21h

**L'ESPACE AQUATIQUE SE TRANSFORME EN UN LIEU DE DÉTENTE !**

Soirée Zen : 150 personnes

## SAISON D'ÉTÉ 2023

Une saison estivale exceptionnelle avec **56 000 entrées** (piscine, détente et CF) ;

Animation pour les enfants et les familles qui lance la saison d'été : Pool Party Enfants du 5 juillet 2023 / **plus de 600 participants** ;

Une animation augmentée pour les 30 ans de L'Archipel ;

Des animations aquagym et initiation water-polo.



## CENTRE FORME

	PASS ARCHI MOTIVÉ	TARIFS	VOLUME TOTAL DE VENTE 2023
ANNUUEL	5 ENTRÉES	50€	183
	ARCHI MOTIVÉ	468€ ou 39€/mois	284
	FAMILLE	420€ ou 35€/mois	159
	+65 ANS	444€ ou 37€/mois	28
	INTÉGRAL	648€ ou 54€/mois	18
	HEURES CREUSES	300€ ou 25€/mois	12
	CE	372€	89
MENSUEL	ARCHI MOTIVÉ	58€	276
	+65 ANS	53€	31
	ETUDIANTS	39€	611
	-18 ANS	30€	907
TRIMESTRIEL	ARCHI MOTIVÉ	165€	78
	+65 ANS	150€	7
SEMESTRIEL	ARCHI MOTIVÉ	315€	22
	+65 ANS	282€	5

- ▶ 745 abonnements actifs lissés sur l'année
- ▶ Une moyenne de 127 abonnements "-18 ans" et "étudiants" vendus chaque mois
- ▶ Un total de 2 710 abonnements vendus en 2023





## FRÉQUENTATION ARCHIPEL

	2023			2022		
	ARCHIPEL	PISCINE	CENTRE FORME	ARCHIPEL	PISCINE	CENTRE FORME
<b>Janvier</b>	12 834	7453	5381	11 715	8345	3370
<b>Février</b>	9528	5159	4369	11 107	7603	3504
<b>Mars</b>	15 301	9206	6095	14 850	10 233	4617
<b>Avril</b>	13 745	9082	4663	11 412	7964	3448
<b>Mai</b>	13 099	8741	4358	11 892	8417	3475
<b>Juin</b>	15 661	11 234	4427	13 646	10 066	3580
<b>Juillet</b>	22 182	18 738	3444	23 611	20 535	3076
<b>Août</b>	22 612	19 747	2 865	19 690	17 556	2 134
<b>Septembre</b>	12 386	8767	3619	8054	5563	2491
<b>Octobre</b>	15 258	10 046	5212	13 092	8729	4363
<b>Novembre</b>	13 964	8878	5086	12 863	8197	4666
<b>Décembre:</b>	12 581	7943	4638	9768	5776	3992
<b>Accès assoc</b>	10 000	10 000		10 000	10 000	
	<b>189 151</b>	<b>134 994</b>	<b>54 157</b>	<b>171 700</b>	<b>128 984</b>	<b>42 716</b>

## VENTES ARCHIPEL

### EN 2023

**1 022 204,24 €**

ARCHIPEL

**734 725,30 €**

PISCINE

**287 478,94 €**

CENTRE FORME





## RÉFLEXION RELATIVE À UNE ÉVENTUELLE FUSION AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE (OTI) DES MONTS DU LYONNAIS

Dans son ambition, le projet de fusion de l'OT avec l'OTI vise à créer un Office de Tourisme de Destination « Monts du Lyonnais ». Dans un domaine fortement concurrentiel, cet échelon territorial s'avère être l'échelon pertinent, par la mise en place d'actions et de moyens définis conjointement par ses membres, pour optimiser l'attractivité touristique des Monts du Lyonnais et accroître ainsi ses retombées économiques.

Dans ce contexte, une réunion des Présidents et Vices-Présidents des 5 Communautés de Communes, le 31 janvier 2023, a permis de définir les échéances décisionnelles et la gouvernance, avec notamment la création d'un comité technique et d'un comité de pilotage dédiés à cette réflexion.

De nombreuses réunions internes, politiques, techniques et temps d'échanges avec les acteurs touristiques accompagnent cette réflexion sur 2023 et 2024 pour permettre une prise de décision éclairée fin 2024. Cette dernière viendra dans le même temps préciser les missions conservées en propre par la Communauté de Communes (volet patrimonial notamment).

## ACTIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE PATRIMONIALE

### ACTIONS EN AMÉNAGEMENT ET EN CRÉATION D'OFFRES DE DÉCOUVERTE

#### Animation du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Carrières de Glay

La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département du Rhône qui concerne 45 sites dont les Carrières de Glay et Bois des Oncins vise notamment à :

- Favoriser l'accès du public à la nature et développer un tourisme vert basé sur la découverte de la nature,
- Contribuer à une gestion dynamique des sites et du paysage, en relation avec les activités traditionnelles (agriculture, forêt...).

Les actions planifiées au plan de gestion 2020-2025 font l'objet de convention de partenariat et de financement annuelles conclues avec le Département du Rhône.

Parmi celles réalisées en 2023 : Plantations d'arbres en collaboration avec l'école de Saint-Germain-Nuelles, surveillance/gestion du site, fauche de pelouses sèches, maintien et restauration des zones de fruticées, suivi de fréquentation.

En termes d'organisation interne, la thématique ENS a été transférée au service Transition écologique qui en assurera désormais le suivi technique et politique.



PLAN DE GESTION 2020 - 2024

ESPACE NATUREL SENSIBLE DES  
CARRIÈRES DE GLAY ET DU BOIS  
DES ONCINS

DÉCEMBRE 2019



## Territoire vélo

Dans le cadre du plan d'actions Territoire Vélo du Pays de L'Arbresle, dix actions ont été proposées pour structurer, créer et communiquer sur la pratique du vélo loisirs de 2022 à 2024.

L'année 2023 a vu la mise en place de la marque Accueil Vélo qui s'adresse aux réparateurs de vélos, offices de tourisme, sites touristiques, hébergements touristiques et restaurants.

Cette marque a pour but d'offrir une désignation unique, simple et lisible des services adaptés aux touristes à vélo le long des itinéraires cyclables et véloroutes et voies vertes structurés.

Un seul gîte a présenté sa candidature (labelisé en 2024).



## Les Dimanches Electriques

Cette offre, créée en 2019 propose, 2 dimanches par mois de mars à octobre, des balades en VTT électriques en petit groupe, accompagnées par un guide, à la découverte de l'ensemble du territoire.

Les 14 sorties réalisées en 2023 ont enregistré un taux de remplissage de 74% soit 112 participants (stable par rapport à 2022).

Des coffrets cadeaux de cette offre ont également été réservés en 2023 et pourront être utilisés pour la saison 2024.

## Les Balades Gourmandes

Pour rappel, en 2018 ont été créées et commercialisées les offres de Balades Gourmandes de l'Office de Tourisme (Formule journée ou packagée sur 2 jours, également déclinées sous forme de coffrets cadeaux).

Sur l'année 2023, 45 réservations (181 personnes) ont été effectuées, représentant plus de 1750 € de retombées économiques pour les prestataires partenaires. Soit une baisse de 41% par rapport à 2022 (312 participants) liée notamment par le renouvellement en cours de plusieurs partenariats ayant entraîné la non-disponibilité de certaines balades une bonne partie de la saison.





## Les Gnolus : geocaching du Département du Rhône

Créée en 2019 en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, cette offre propose une chasse aux trésors permettant de découvrir de façon ludique les éléments patrimoniaux et paysagers de la destination Monts du Lyonnais.

Cette offre a fait l'objet en 2022 d'un partenariat avec l'EPIC Maison Départementale Rhône Tourisme pour développer l'activité sur l'ensemble du Département du Rhône.

Ce sont donc désormais 48 parcours, 1 parcours vélo et 1 mission spéciale qui sont proposés dont 5 en Pays de L'Arbresle : Bessenay, L'Arbresle, Savigny, Bibost et Courzieu (inauguré en octobre 2023).

En termes de fréquentation depuis l'application mobile dédiée : 44.863 comptes créés sur l'application (+25% depuis octobre 2022), 11.160 équipes (+35% depuis octobre 2022) soit plus de 40.000 joueurs et plus de 50.200 parcours effectués.



## Les Visites Pique-Nique/Apéritifs

Suite à la sollicitation de certaines associations du patrimoine, une offre de visites guidées du patrimoine agrémentées d'un pique-nique de produits locaux ou d'un apéritif de terroir en fin de visite a été créée en 2020.

En 2023, 8 prestataires en sont partenaires : Association des Amis du Vieil Arbresle, Couvent de la Tourette et Association Eveux et son Patrimoine, Association Savigny Patrimoine, Association des Carrières de Glay, la commune de Sain Bel, la commune de Bully, l'association Les amis du patrimoine et de l'environnement de Bessenay et la Ferme Reverdy.

Sur les 26 visites programmées, 18 ont pu avoir lieu et 8 annulées faute de participant.

On note 246 participants (contre 212 participants en 2023) avec un taux de remplissage des visites de 68%.

## Animation de l'Espace Découverte

Depuis 2012 l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle et le Musée-atelier des Canuts proposent une vitrine des éléments patrimoniaux et culturels du territoire, un programme annuel d'expositions jalonnées de « temps forts » (au nombre de 4 en 2023, entre 200 et 600 visiteurs) et accueillent diverses activités. L'année 2023 a ainsi accueilli 1810 visiteurs.

En parallèle, les animations portées par les Amis du Vieil Arbresle (ouverture le 1er dimanche du mois avec démonstrations de tissage, visites guidées de L'Arbresle qui passent systématiquement par l'Espace Découverte, réunions et rencontres diverses) ont accueilli 1052 visiteurs (contre 489 en 2022).

## Programmation des Mercredis Découverte

Cette action met en œuvre un programme varié d'animations (balades, démonstrations, ateliers) renouvelées chaque année, organisées, en 2023, les mercredis des vacances d'avril aux vacances de la Toussaint : 9 visites effectuées sur les 19 prévues initialement, 226 participants (contre 132 en 2022).

Bon taux de satisfaction des participants (très satisfaits à 77 % et satisfaits à 23 %).





## Groupe de travail Patrimoine

Depuis 2016, l'Office de tourisme collabore avec les acteurs du patrimoine (représentants d'associations, de sites, de communes ou de particuliers) dans les domaines de la promotion, communication et création de supports de médiation.

En 2023, l'OT a conduit principalement trois actions patrimoniales : la promotion des diverses Journées du Patrimoine, l'édition de dépliants sur les parcours patrimoine de nos villages, le développement des « Visites pique-niques ».

## Offre d'animations scolaires

Afin de se positionner comme acteur direct de l'éducation pour un développement durable, la Communauté de Communes renouvelle chaque année un programme d'animations scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement qu'elle propose à l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire, publiques ou privées.

Financièrement soutenues par le Département du Rhône, compétent dans ce domaine, les animations 2022 / 2023 ont permis la réalisation de 43 projets soit 129 demi-journées d'animations dans 15 communes et 17 écoles représentant 980 élèves sensibilisés.

Ces animations, tout comme celles proposées sur le territoire par les associations, collectivités, agriculteurs, artisans et sites de loisirs sont promues annuellement par le biais d'un catalogue élaboré par le service Tourisme et diffusé à l'ensemble des établissements privés/publics élémentaires, collèges et lycées du territoire en juin 2023.

## Tourisme Gourmand

En 2023, l'Office de Tourisme a pris part au travail de valorisation du tourisme gourmand rhodanien amorcé en 2022 par Rhône Tourisme.

Ce travail de co-construction a abouti à la définition d'un positionnement départemental « Le Rhône, des racines et des terroirs » décliné en un plan d'actions 2024-2026 notamment autour de l'offre et des outils de promotion.

L'OT sera associé à la mise en œuvre de ces actions.





## ACTIONS EN ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Désireuse de soutenir le dynamisme local, la Communauté de Communes se place au côté des acteurs touristiques pour accompagner les projets touristiques d'intérêt communautaire.

### Dispositif de valorisation du patrimoine

Instauré en 2017, ce dispositif vise à soutenir toutes opérations de valorisation du patrimoine qui participent à la mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et s'adresse à l'ensemble des associations du patrimoine et des communes du territoire.

**L'appel à projet 2023 a permis de soutenir 3 opérations pour un montant global d'aides de 9000 €.**

### Dispositif d'aides directes aux projets touristiques

Ce dispositif, en lien avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne Rhône -Alpes et instauré en Conseil Communautaire du 8 février 2018 vise à soutenir les établissements privés éligibles ayant leur siège sur le territoire du Pays de L'Arbresle, pour tout projet touristique visant à développer et/ou qualifier l'offre patrimoniale du territoire.

Projet soutenu en 2023 : Parc de Courzieu à hauteur de 3000€ pour la mise en place d'ateliers ludiques au sein du parc.

### Renouvellement du label Géoparc et inscription de L'Arbresle au titre de géosite

Suite au renouvellement du label en avril 2022, le Géoparc Beaujolais se compose désormais de 121 communes dont L'Arbresle, Saint-Germain-Nuelles, Bully et Sarcey.

Par ailleurs, et depuis novembre 2023, la commune de L'Arbresle assistée dans son dépôt de dossier par l'association des Amis du Vieil Arbresle et de la Région Arbrésloise, a obtenu le classement de son vieux bourg médiéval et ses alentours en géosite.

En parallèle, l'Office de Tourisme, via la convention signée avec le Syndicat Mixte du Beaujolais, poursuit la communication et la promotion du Géoparc, des géosites de L'Arbresle et Les Carrières de Glay ainsi que des géoévénements.



### Candidature pour le Label Les 100 Plus Beaux Détours de France

Ce label permet de distinguer des petites villes touristiques garantissant un patrimoine intéressant et de qualité, une identité artisanale et gastronomique et un hébergement et un accueil de qualité.

La candidature de la ville de L'Arbresle n'a pu être retenue en 2023, le nombre maximal de sites ayant été atteint. Le dossier sera à nouveau déposé à l'automne 2024 intégrant notamment le projet de parcours artistique Les Murmures du temps.



## ACTIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

### Accueil de groupe

L'Office de Tourisme propose un service sur mesure aux groupes pour leur permettre de découvrir le large patrimoine du Pays de L'Arbresle.

Pour l'année 2023, 31 groupes ont réservé par le service groupe par l'OT (contre 24 l'an dernier) soit 395 visiteurs (de janvier à mi-novembre avec une forte affluence en mars, avril, mai juin et septembre) et 7350 € de retombées économiques estimées pour le territoire (contre 5900 € en 2022).

### Mise en place d'une signalétique pour les hébergements touristiques du Pays de L'Arbresle

Pour faire suite à la pose initiale en 2018 de panneaux de signalisation d'hébergements touristiques sur le territoire, un nouveau schéma d'implantation a été réalisé en 2022 pour prendre en compte les nouveaux hébergements et supprimer les panneaux des hébergements ayant cessé leur activité.

La pose des derniers panneaux en attente a pu être effectuée en 2023.

## ACTIONS PARTICIPANT A L'ANIMATION DU RESEAU

### ACTIONS VISANT À INFORMER

#### Rencontres avec les correspondants communaux

Afin d'assurer la bonne prise en compte des besoins et le maintien des relations avec la Communauté de Communes, des rencontres biannuelles (collectives au printemps et individuelles à l'automne) ont eu lieu avec les correspondants communaux pour informer des missions de l'Office de Tourisme, des nouveautés et donner un temps de parole aux communes.

Cette action est reconduite annuellement.

#### Diffusion de la newsletter pro

Chaque année, l'Office de Tourisme envoie ponctuellement des newsletters à destination des socio-professionnels du territoire, pour les inviter sur des temps forts (ateliers thématiques, bourses aux documents...) ou leur communiquer l'actualité du territoire.

#### Visites de prestataires

Chaque année, l'Office de Tourisme va à la rencontre des acteurs du territoire, en privilégiant les nouveaux arrivants, afin d'établir un lien personnalisé avec eux.

En 2023, les visites ont été particulièrement axées autour de la plateforme MonPaysdeL'Arbresle.fr afin de rédiger des articles de blog relayés sur la page Facebook de la Communauté de Communes.

#### Agenda mensuel des manifestations

Depuis 2019, un agenda mensuel des fêtes et manifestations en Pays de L'Arbresle est élaboré et diffusé par l'Office de tourisme.

Les organisateurs qui souhaitent paraître dans cet agenda sont invités à remplir un formulaire en ligne avant le 20 du mois précédant leur événement.

Ainsi 263 événements (contre 450 en 2022) ont ainsi été déclarés et envoyés au groupe des 1180 abonnés aux newsletters mensuelles.

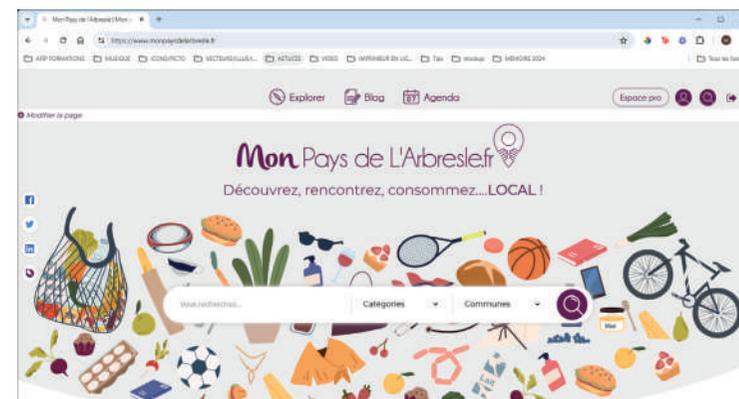


## Plateforme des acteurs locaux Mon Pays de L'Arbresle

Le site internet, [www.monpaysdelarbresle.fr](http://www.monpaysdelarbresle.fr), accessible depuis septembre 2022 et destiné à promouvoir les savoir-faire et l'économie locale se compose de trois rubriques : Explorer, Blog et Agenda.

Chaque acteur économique du territoire est invité à s'inscrire sur la plateforme pour ensuite figurer sur cet annuaire du Pays de L'Arbresle via ce lien : <https://www.monpaysdelarbresle.fr/Security/login>

Quelques chiffres au 31 décembre 2023 : 200 fiches structures et 29 articles de blog en ligne.



## ACTIONS VISANT À VALORISER LES ACTIVITÉS

### Dispositif d'«Office de Tourisme hors les murs»

Ce dispositif a pour objectif de renforcer la mission d'accueil de l'Office de Tourisme en allant à la rencontre des visiteurs qui ne fréquenteraient pas spontanément la structure durant leur séjour, sur des événements intra et extra-territoriaux.

En 2023, l'Office de Tourisme a relancé ce dispositif en étant présent sur 7 événements permettant de comptabiliser 279 demandes qualifiées.



## ACTIONS PARTICIPANT A LA PROMOTION ET AU MARKETING

### RELATIONS PRESSE ET INSERTIONS PUBLICITAIRES

Afin de valoriser les offres touristiques du territoire, l'Office de Tourisme a maintenu, tout au long de l'année, des relations presse régulières sous forme d'encarts, de publi-reportages ou de campagnes web auprès d'une sélection de médias jugés prioritaires au regard de nos cibles de clientèles.

### Éditions

Comme chaque année, l'Office de Tourisme met à jour sa collection d'éditions papier afin de proposer, conformément au positionnement touristique du territoire, une information touristique actualisée et visuellement homogène et de mettre en avant les nouveautés proposées : Guide touristique 2023/2024, carte touristique, dépliant des Balades Gourmandes/ Dimanches Electriques/ Visites Découvertes 2023, fiches de randonnée, circuits VTT et carte des circuits VTT, fiches patrimoine de plusieurs circuits de centre-bourgs.

La diffusion de ces éditions s'est de nouveau organisée via un click and collect à l'Office de Tourisme.



## Partenariats avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais

Outre le déploiement du geocaching Les Gnolus, l'Office de Tourisme travaille chaque année en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, notamment sur le volet communication.

Les actions de communication réalisées en 2023 :

- Réalisation d'éditions touristiques communes : guide touristique, carte touristique, calendrier des RDV Découvertes
- Déploiement de la Place de Marché : accompagnement des prestataires touristiques dans la mise en place d'outils de commercialisation en ligne
- Gestion partagée des réseaux sociaux : page Facebook Monts du Lyonnais Tourisme (12.000 abonnés) et page Instagram Monts du Lyonnais Tourisme (5.600 abonnés).
- Gestion du site internet de la Destination : [www.montsdulyonnaistourisme.fr](http://www.montsdulyonnaistourisme.fr)
- Gestion du Blog de la destination : rédaction d'articles web pour mettre en avant les activités et les prestataires du territoire
- Envoi de la newsletter mensuelle de la Destination
- Tenue de stands communs sur des événements importants

## FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

### Auprès du bureau d'accueil

#### 3 861 visiteurs

au guichet de l'Office de tourisme et 445 visiteurs lors de stands de l'OT « hors les murs » soit un total de **4306 visiteurs.**

### Via Internet

Du 1er janvier au 31 décembre 2023 : baisse de 9% du nombre de sessions par rapport à l'année 2022 (46.874 sessions enregistrées) et une hausse du nombre de pages vues de 2,5% (122.175 pages vues).

### Top 3 des pages les plus consultées :

- 📅 Agenda, tous les événements à venir
- 📄 Balades et randonnées, fiches randos
- 📄 Balades et randonnées, Balades Gourmandes

## L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE, C'EST AUSSI...



### La boutique

Elle propose une sélection d'ouvrages dédiés au patrimoine et à l'histoire du territoire, ainsi que des cartes et topoguides de randonnées pédestres.

En 2023 les ouvrages les plus vendus sont en rapport avec les expositions présentées à l'Espace Découverte : la revue Arborosa sur « Les dépendances de l'abbaye de Savigny » et l'album BD « Histoire de pierres » du Géoparc Beaujolais.

### LA TAXE DE SÉJOUR

41 868,52 € de recettes de taxe de séjour collectées en 2022 dont 10% reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.



### La billetterie

Le service billetterie de l'Office de tourisme a pris en charge 6 ventes de billets pour le compte d'organismes de manifestations associatifs ou professionnels.

Il assure également les réservations au guichet des visites et activités proposées par l'OT (Mercredis Découverte, Patrimoine Gourmand, Dimanches Electriques, Balades Gourmandes) et collabore à la billetterie de la Saison Culturelle St Germain Nuelles.

La billetterie représente 13% des demandes traitées par l'Office de tourisme.



## ETAT D'AVANCEMENT DU PARCOURS ARTISTIQUE ET TOURISTIQUE – LES MURMURES DU TEMPS

Par autorisation de programme votée en avril 2021, la Communauté de Communes développe un ambitieux projet de parcours artistique et touristique sur son territoire autour d'un itinéraire en modes doux, jalonné d'œuvres d'art originales. A termes, cet itinéraire sera mis en valeur au cours d'une manifestation événementielle forte, de type festival.

A l'instar de 2022, l'activité 2023 s'est déployée autour des animations territoriales et de la conception/mise en oeuvre du parcours.



LES  
MURMURES  
DU TEMPS

PARCOURS ARTISTIQUE  
ET CULTUREL  
PAYS DE L'ARBRESLE

### **Concernant la conception du parcours :**

Plusieurs étapes fondamentales ont pu être validées tout au long de l'année : sélection des 3 dernières œuvres du parcours, définition de la gamme mobilier / signalétique, sélection de l'agence de communication dédiée, sélection du bureau de contrôle et du coordonnateur CSPS.

### **Concernant les animations territoriales :**

Une programmation définie en collaboration avec l'Inspection de l'Education Nationale, circonscription de L'Arbresle, a permis à 4 écoles du territoire (Bully, Eveux, Saint Germain Nuelles et Sourcieux les Mines) et 14 classes, de la maternelle à l'élémentaire, de bénéficier d'actions de médiation artistiques autour des thématiques abordées par le parcours (tissage, produits du terroir...).

Ces temps de médiation ont été animés par les artistes déjà en résidence sur le territoire en 2022 pour un volume d'animations artistiques de 4 à 9 heures par classe.

### **Concernant le festival d'inauguration du parcours prévu les 6 et 7 juillet 2024,**

La Communauté de Communes a procédé, en novembre 2023, à la sélection de l'agence de production. Cette mission sera assurée par l'association lyonnaise Woodstower, porteuse du festival éponyme (Festival Woodstower de Miribel Jonage et Winterstower à La halle Tony Garnier).

ACFI : Agent Chargé de la Fonction d'Inspection

ACPA : Aquatic Club du Pays de L'Arbresle

AILOJ : Aide au Logement des Jeunes

AMI : Aide à la Mobilité Individuelle

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

AOMTL : Autorité Organisatrice des Mobilités des Territoires Lyonnais

AP : Assistant de prévention

APA : Activité Physique Adaptée

ASA : Association Syndicale Autorisée

ASS : Allocation spécifique de solidarité

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

BNSSA : Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

BO : Bassin d'orage

BE : Manœuvre : Chargé de Manœuvre bâtiments techniques

BS : Chargé d'intervention élémentaire de remplacement et de raccordement bâtiments techniques

CAF : Caisse Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCMDL : Communauté de communes des Monts du Lyonnais

CCP : Commission consultative paritaire

CCPA : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

CDG : Centres de Gestion

CEOL : Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais

CHSCT : Comité d'Hygiène de sécurité et des Conditions de Travail

CNFPT : Centre National Fonction Publique Territoriale

COPIL : Comité de pilotage

COR : Communauté de l'Ouest Rhodanien

CT : Comité Technique

CTTI : Contrats de Travail Temporaire d'Insertion

DOO : Document d'Orientations d'Objectifs

DAPAP : Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique

DERU : Directive eaux résiduaires urbaines

Devéco : Développement économique

DGS : Direction générale des services

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

DSN : Déclaration Sociale Nominative

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes

EPI : Équipement de protection individuelle

ERP : Établissement recevant du public

ETTI : Entreprises de travail temporaire d'insertion

FMI : Fréquentation maximale instantanée

FTTH : Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GMAO : Gestion de Maintenance assistée par Ordinateur

HT : Hors Taxes

LDG : Lignes directrices de gestion

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MNS : Maître-nageur sauveteur

PCA : Plan de Continuité d'Activité

PEC : Parcours emploi compétences

PIJ : Point Information Jeunesse

PLH : Plan Local de l'Habitat

PR : Poste de refoulement

PSC1 : Prévention et Secours Civiques

RAM : Relais Assistants Maternels

RDI : Rhône développement Initiative

RH : Ressources Humaines

RPE : Relais Petite Enfance

RSA : Revenu de solidarité active

RSU : Rapport Social Unique

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SCRH : centre de service des ressources humaines

SIG : Système d'Information Géographique

SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

STAC : Service Technique de l'Assainissement Collectif

STEU : Station de Traitement des Eaux Usées

SYDER : Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône

SYRIBT : Syndicat de Rivières Brévenne Turdine

SYTRAL : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

TCL : Transports en commun lyonnais

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

ZA : Zone d'Activités

ZAE : Zones d'Activités Economiques

ZI : Zone Industrielle

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE L'ARBRESLE**

117 rue Pierre Passemard  
69210 L'ARBRESLE  
04 74 01 68 90  
ccpa@paysdelarbresle.fr  
www.paysdelarbresle.fr

**Directeur de la publication :** Pierre-Jean ZANNETTACCI

**Rédaction :** Services de la Communauté de Communes

**Mise en pages :** Service Communication

**Crédits photos :** Service communication, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle, Freepik, Vecteezy, C. Genin, M-L. Luca, L. Véra, Baltik, Xavier Courraud, CGN Productions, Chabanne & Partenaires architecte, Unsplash





## SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

POUR CONNAÎTRE  
TOUTES LES ACTUALITÉS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE L'ARBRESLE



[@paysdelarbresle](#)



[Paysdelarbresle](#)



### PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle  
04 74 01 68 90 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

[www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr) / [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

